



LES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT



Des
métiers en
développement

Un domaine
à découvrir

Les Référentiels des métiers cadres sont une publication de l'Apec.

Les **Référentiels des métiers cadres** sont des outils destinés aux étudiants, aux cadres et aux acteurs des ressources humaines.

Ils permettent

- de mieux connaître et faire connaître les métiers cadres d'une fonction, d'un secteur ou d'un domaine en évolution au moyen de **fiches-métiers**,
- d'identifier les **entreprises** où s'exercent ces métiers,
- de fournir des **informations pratiques** permettant au lecteur d'aller plus loin dans la recherche d'un emploi ou pour pourvoir un poste.

Ils sont réalisés à partir de l'analyse

- des offres d'emplois confiées à l'Apec et parues dans la presse,
- d'interviews de recruteurs, de DRH, de responsables opérationnels et de cadres,
- de rencontres entre professionnels.

Dans la même collection :

- Les métiers de l'immobilier
- Les métiers de la logistique et du transport
- Les métiers du multimédia

Les métiers de l'environnement

Cet ouvrage est créé sur l'initiative de l'APEC, Association Pour l'Emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une oeuvre collective, l'APEC en a la qualité d'auteur.

Ont participé à son élaboration

Emmanuelle Papiernik, responsable d'études « Infos métiers », Département Etudes et Recherche de l'Apec,
Marie-Christine Meunier, manager du pôle « Recherche & Développement », Département Etudes et Recherche de l'Apec,
Pierre Marzin, chargé d'études, unité « Infos Métiers », département Etudes et Recherche de l'Apec,
Environnement Vôtre, société de conseil et d'études en environnement.

Juin 2003



LES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT



Des
métiers en
développement

Un domaine
à découvrir

Sommaire

INTRODUCTION ■

ENTREPRISES ET CADRES DE L'ENVIRONNEMENT ■

Les acteurs de l'environnement	—	p. 7
Les évolutions de l'environnement et de ses métiers cadres	—	p. 13

LES FICHES MÉTIERS ■

Les cartographies

Les familles	—	p. 20
Les niveaux d'expérience	—	p. 21
Les employeurs	—	p. 22

Direction

N°1 – Responsable environnement sur site industriel	—	p. 25
N°2 – Responsable de centre de services éco-industriels	—	p. 29
N°3 – Responsable d'exploitation d'installation éco-industrielle	—	p. 33
N°4 – Directeur de SSCE	—	p. 37
N°5 – Directeur environnement secteur public	—	p. 41
N°6 – Cadre dirigeant d'association environnementale	—	p. 45
N°7 – Responsable de services techniques en collectivité	—	p. 49
N°8 – Directeur environnement d'un groupe	—	p. 53

Études et projets

N°9 – Ingénieur en management environnemental	—	p. 59
N°10 – Consultant en environnement indépendant	—	p. 63
N°11 – Chargé de mission environnement	—	p. 67
N°12 – Gestionnaire d'informations et de données environnementales	—	p. 71
N°13 – Chargé d'études environnement	—	p. 75
N°14 – Architecte, urbaniste, paysagiste	—	p. 79
N°15 – Ingénieur études et travaux	—	p. 83
N°16 – Ingénieur procédés en environnement	—	p. 87
N°17 – Ingénieur mesures et analyses	—	p. 91

Administration

N°18 – Inspecteur en service instructeur	—	p. 97
N°19 – Chef de service administratif environnement	—	p. 101

Communication

N°20 – Conseiller technique environnement	—	p. 107
N°21 – Chargé de communication et de médiation	—	p. 111
N°22 – Animateur-formateur	—	p. 115

Commercial

N°23 – Technico-commercial environnement	—	p. 121
--	---	--------

POUR ALLER PLUS LOIN ■

Principaux organismes institutionnels	—	p. 127
Associations, fédérations professionnelles	—	p. 129
Syndicats professionnels des éco-industries	—	p. 131
autres organismes professionnels	—	p. 133
Établissements de formation	—	p. 135
Références bibliographiques	—	p. 137
Sites internet	—	p. 139

ANNEXES ■

Abréviations	—	p. 143
Lexique	—	p. 148

Introduction

L'environnement s'inscrit désormais comme un secteur économique à part entière. La production de prestations et de biens environnementaux constitue cependant un domaine hétérogène.

Le monde des éco-industries est un tissu industriel large et complexe allant de la fabrication de biens d'équipements et biens intermédiaires à la récupération de matières recyclables, en passant par le nettoyage industriel, la prise en charge de l'épuration des eaux usées ou la gestion des ordures ménagères et autres déchets industriels (gestion d'installations et de services associés).

L'activité des études est une autre partie importante de ce secteur économique. Son développement permanent répond au besoin de connaissances et de solutions provoqué par la complexité des questions posées par l'environnement.

Enfin, les pouvoirs publics restent un des acteurs moteurs du développement et de l'évolution du secteur, face à une demande sociétale qui passe souvent par le monde associatif.

Cette variété se retrouve dans l'importance économique des multiples sous-secteurs. Au regard de l'ensemble des missions et spécialités, chaque groupe d'acteurs économiques pèse de manière très inégale.

L'environnement est donc un secteur multiforme. L'évolution permanente et l'adaptation des entreprises à la nouvelle donne du marché et aux réglementations entraînent l'émergence de nouveaux métiers et la mutation de fonctions plus traditionnelles. Les cadres en environnement ont dû faire évoluer ces dernières pour les adapter aux contingences de ce domaine spécifique. À l'inverse, dans une organisation confrontée à de nouvelles questions, en l'occurrence celles qui touchent à l'environnement, l'apparition de nouvelles missions puis leur pérennisation ont abouti à la définition de métiers permanents spécialisés.

Au cours des dix dernières années, les besoins des entreprises en cadres de l'environnement n'ont cessé de croître. Les formations initiales et continues se sont développées, de même que les organisations professionnelles.

Ce référentiel des métiers cadres de l'environnement propose une série de 23 fiches métiers qui permettront aux jeunes diplômés, aux cadres comme aux acteurs des ressources humaines de se repérer dans ce secteur en mutation et souvent mal connu.



ENTREPRISES ET CADRES DE L'ENVIRONNEMENT

- LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT
- LES ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SES MÉTIERS CADRES

Les acteurs de l'environnement

LES ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES : UN NOUVEAU SECTEUR ÉCONOMIQUE

Déceler les interprétations multiples

Le professionnel qui s'intéresse à ce secteur devra éviter de se bloquer sur la recherche de la définition d'un périmètre idéal. Il est surtout conseillé de reconnaître l'existence d'interprétations multiples

dans les différents milieux professionnels : quand on traite d'environnement, l'interlocuteur n'entend pas tout à fait la même chose selon que l'on s'adresse à une association de protection de la flore, à un responsable d'une industrie chimique ou à un directeur de service espaces verts d'une commune...

Modèles d'interprétation du concept « d'environnement » pour les différents acteurs

TYPE D'ACTEURS	INTERPRÉTATIONS	TYPE D'INTERVENTIONS
MILIEU INDUSTRIEL	Physico-chimique L'environnement c'est l'eau, l'air, le sol, le bruit, les économies d'énergie, les déchets.	Mise en place d'actions normatives, techniques et réglementaires.
POPULATION, CONSOMMATEURS	Esthétique et qualitative L'environnement c'est le paysage, la verdure, l'architecture, le bien-être, l'harmonie des cadres de vie et les produits sains et sûrs.	Mise en place d'actions d'embellissement du cadre de vie et de modification des comportements. Exigence d'éco-produits.
ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT	Naturaliste L'environnement c'est le respect des lois de la nature, l'équilibre de la faune et de la flore.	Mise en place d'actions de protection et de conservation sur des bases philosophiques ou scientifiques.
ÉLUS	Sociale L'environnement concerne la qualité des espaces de vie, la fonctionnalité urbaine et la coexistence optimale entre les différentes activités.	Mise en place d'actions politiques, participatives ou culturelles.

Les différents poids des segments du « marché environnemental »

Les différents sous-secteurs des marchés de l'environnement pèsent de manière très inégale sur le plan économique, au regard de l'ensemble des missions et spécialités. Par exemple, si la gestion éco-industrielle des eaux usées et celle des déchets consomment à

elles seules les trois quarts de la dépense nationale de protection de l'environnement, les actions de protection de la nature n'en représentent que 3 %. Ces chiffres laissent entrevoir l'importance relative des secteurs d'activités et la différence des moyens disponibles dans ces domaines.

Les évolutions sont également variables en termes de taux de croissance. Les investissements publics

des collectivités, des privés et des industriels demeurent régulièrement importants dans les sous-secteurs des déchets, de l'eau et, dans une moindre mesure, de l'air ou de la prévention des risques industriels. Le sous-secteur des déchets prend une importance croissante,

même si le domaine de la dépollution et de la gestion de l'eau reste prioritaire.

Dans les collectivités locales, les investissements liés à l'embellissement et à la qualité du cadre de vie sont en augmentation régulière.

Quelques chiffres

Économie

Selon la dernière estimation réalisée par l'Ifen, la dépense nationale de protection de l'environnement, qui cumule les dépenses des administrations publiques, des entreprises et des ménages, portait en 1999, sur 24 milliards d'euros (396€ par habitant) soit 1,8 % du PIB.

Cette dépense augmente de façon continue depuis 1990. Toutefois, son rythme de croissance a ralenti à partir de 1995. Durant l'année 1999, avec une hausse de 3,4 %, la dépense de protection de l'environnement a crû à un rythme proche de celui du PIB (+3,3 %).

Emploi

En 2001, on a pu estimer à environ 315 000 la totalité du nombre d'emplois directs liés à l'environnement en France, soit 1,6 % de l'emploi salarié intérieur.

Sachant que de nombreux emplois sont peu qualifiés (eau, déchets), voire aidés dans une logique d'insertion (entretien de l'espace, protection de la nature), on peut déduire un taux d'encadrement inférieur à 10 %.

Selon nous, la fourchette de 30 000 à 45 000 cadres reste l'estimation la plus probable. Cela représente environ 2,5 % des cadres en exercice en France.

Plus de la moitié de l'ensemble des emplois liés à l'environnement se trouvent dans le secteur privé éco-industriel, dont près des deux tiers se consacrent à des activités de services, le reste à la fabrication d'infrastructures environnementales (usines d'incinération, stations d'épuration...) et aux activités de recyclage-récupération.

13 % des emplois directs correspondent au développement d'une fonction ou d'actions environnementales dans des entreprises classiques du secteur industriel.

Un tiers des emplois de l'environnement se situent dans les services publics et les associations plus ou moins institutionnelles, ce qui place les employeurs publics et parapublics en position prédominante.

Les emplois générés dans des entreprises pour la fabrication de biens d'équipement induits par les préoccupations environnementales (BTP pour construire les stations d'épuration) sont comptabilisés comme des emplois indirects.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACTEURS

Le monde des éco-industries: un marché industriel complexe

C'est surtout dans le sous-secteur de l'eau et des déchets, et dans une moindre mesure des traitements de l'air et de la dépollution des sols, que l'environnement a vu se mettre en place une véritable logique et des marchés industriels semblables à ceux que l'on retrouve dans d'autres secteurs économiques.

Les entreprises que l'on appelle « éco-industries » sont présentes dans un large secteur d'activités de l'industrie et des services: de la fabrication de biens d'équipements et biens intermédiaires à la récupération de matières recyclables, en passant par le nettoyage industriel, la prise en charge de l'épuration des eaux usées et la ges-

tion des ordures ménagères et autres déchets industriels (gestion d'installations et de services associés).

Les services de collectes et de gestion d'équipement éco-industriels dans les domaines de l'eau et des déchets sont réalisés par des sociétés spécialisées et surtout par quelques grands groupes internationaux (Vivendi environnement, Suez Lyonnaise des Eaux, Bouygues, Waste Management...) qui ont procédé soit à une intégration verticale, de manière à maîtriser toute la chaîne de production spécialisée, soit à une diversification horizontale. Sur le terrain, on retrouve une majorité d'agences locales, filiales et centres de profits de ces groupes, qui répondent à des marchés territoriaux diversifiés. Leur activité est en croissance et en voie de

structuration. Sociétés et filiales sont spécialisées dans les services (collecte, externalisation des traitements dépolluants) et dans la gestion des équipements éco-industriels (usines d'incinération, stations d'épuration...). Dans ces grands groupes, la valorisation des déchets est plutôt orientée vers la production d'énergie et de composts. Ils gèrent également le devenir des boues de stations d'épuration.

Les fabricants de biens et d'équipements pour la dépollution assurent la production plus ou moins complète d'équipements permettant de dépolluer et de produire plus « propre » (matériel aéronautique, frigorifique, process pour stations d'épuration, matériels pour les collectes et le transport de déchets...).

Dans le secteur des biens intermédiaires, les entreprises sont des fabricants (éléments en béton pour l'assainissement, éléments de process de dépollution...) ou des recycleurs, comme les producteurs de carton ondulé.

Les récupérateurs-recycleurs sont tournés vers la réutilisation et la revalorisation des matières traitées (matières métalliques, plastiques...). Ils travaillent ainsi pour l'économie des ressources rares épuisables.

Certaines entreprises interviennent dans les trois métiers et sont en liens très étroits avec des sociétés d'ingénierie spécialisées. On parle alors d'« ensembliers ».

La spécificité environnementale des métiers liés aux éco-industries n'est pas toujours évidente. Il faut être au départ un technicien qualifié vis-à-vis de l'un des besoins de l'entreprise et s'adapter parfaitement à la démarche commerciale ou de production. On pourra alors faire carrière dans un groupe, mais les fonctions occupées ne seront pas toujours techniquement liées à l'environnement.

L'émergence des sociétés d'études : un axe porteur ?

Ces vingt dernières années, on a vu se multiplier les SSCE (Sociétés de services et de conseil en environnement) : sociétés d'ingénierie, bureaux d'études techniques ou généralistes et cabinets conseil.

L'annuaire des prestataires de services en environnement (édité par Victoire éditions en collaboration avec l'AFIE, Association française des ingénieurs écologues) dénombre 400 sociétés dans l'édition de 1994-1995. Il en dénombre plus de 900 dans l'édition 2002 : sociétés, antennes régionales et cabinets d'avocats spécialisés.

Les études d'impact

Du fait de leur caractère obligatoire, les études d'impact sur l'environnement ont constitué le levier de développement des SSCE purement environnementalistes. Elles touchent de nombreux projets (environ 6 000 études d'impact, en France par an).

Dans une étude d'impact, le travail consiste d'abord à mener une véritable enquête sur le site et son environnement, en mêlant collecte d'informations auprès d'organismes spécialisés et prospection sur le terrain. Puis a lieu une analyse détaillée des caractéristiques du projet du client, que l'on croise avec l'état initial. Ces premières phases permettent d'évaluer les possibles effets du projet sur l'environnement et de proposer des mesures pour réduire et compenser ces impacts. Dernière étape, la rédaction et la mise en forme des dossiers qui seront présentés au public et souvent négociés avec les administrations chargées de l'environnement.

Les sociétés d'ingénierie française restent axées sur la conception opérationnelle et la maîtrise d'œuvre, notamment à l'exportation. Les prestations d'approche stratégique intégrée ou d'évaluation environnementale sont encore marginales.

Cependant, les grandes sociétés d'ingénierie généralistes se positionnent sur les marchés techniques de l'environnement (Groupe Egis/Scetauroute, Setec-ingénierie, groupe Bature, Ingerop, Thales, OTH, Jacobs/Serete, Sofresid, Technip-Coflexip...), avec quelques sociétés qui se sont spécialisées dans le domaine (Sogreah, Safège, Setude, Gaudriot, Berim, Fairtec Ingénierie, groupe Sechaud, BEFS-PEC...). Certaines sont liées à des groupes éco-industriels, d'autres se sont mises en place

avec des logiques d'ensemblers (concepteurs/construc-teurs/gestionnaires d'équipements...). Les bureaux de contrôle sont également présents sur ces marchés (Apave, Socotec, Veritas...).

Les cabinets d'études et conseil en environnement sont de deux types. D'une part, les sociétés d'ingénierie et les grands cabinets conseil généralistes qui commencent à s'intéresser à l'environnement (Cap-Gemini-Ernst & Young, Algae Management, KPMG, Pricewaterhouse-Coopers, Deloitte Consulting, Bipe Conseil, Dames & More...). D'autre part, des bureaux d'études généralistes et des consultants indépendants, employeurs des ingénieurs écologues, qui occupent depuis une vingtaine d'années un segment de marché. Ce secteur semble

créatif et évolutif. Si les marges bénéficiaires ne sont pas toujours élevées, l'intérêt stratégique de ces prestations confère une valeur importante aux structures régionalement bien implantées et performantes.

Ce secteur des prestations immatérielles est en phase créative et évolutive. Les marchés de SSCE sont en phase rapide d'émergence et de structuration. Les évolutions réglementaires ont fait naître puis croître la demande depuis vingt-cinq ans à peine.

Beaucoup de petites entreprises sont apparues, des départements nouveaux des grands groupes présents sur l'environnement se sont spécialisés ou filialisés. Il y a en permanence des fusions acquisitions-filialisations et... des dépôts de bilan.

Certains Bureaux d'études techniques (BET) ou bureaux conseil en environnement sont rachetés par des sociétés plus importantes et sont ainsi intégrés au sein de grands groupes industriels ou d'ingénierie.

Un syndicalisme professionnel est en voie de structuration autour du champ de l'environnement. Les sociétés d'ingénierie appartenant à des groupes sont en général réunies dans le syndicat Syntec-Ingénierie, qui accueille une branche environnement. Les ingénieurs-conseils et sociétés appartenant plutôt à des actionnaires dirigeants sont regroupés dans CICF-Infrastructures et Environnement (pour les bureaux d'études techniques et d'ingénierie), et CICF-Territoires et Environnement (pour les bureaux environnementalistes ou spécialisés dans l'accompagnement du développement durable).

L'importance du secteur public

Les décisions politiques et administratives ainsi que les investissements publics restent déterminants pour l'évo-

lution des politiques et des marchés de l'environnement. Le secteur public et para-public de l'environnement concerne les services de l'État, les établissements publics, les agences et les collectivités.

L'État conserve l'initiative des réglementations dont l'élaboration est peu décentralisée. Le ministère de l'Écologie et du Développement durable, celui de l'Industrie, et leurs services extérieurs (Drir, Diren), et dans une moindre mesure les ministères de l'Agriculture, de l'Équipement, de la Santé, agissant avec le relais des Ddaf, DSV, DDE, Ddass, assurent ses missions de contrôles. Rappelons qu'il n'existe pas de corps de fonctionnaires de l'environnement et que le ministère de l'Écologie travaille avec des personnels détachés de l'Équipement, de l'Industrie, de l'Agriculture.

Les établissements publics sous tutelle de l'État sont nombreux en environnement. Par exemple, les grandes agences (Agences de l'eau, Ademe), le Conservatoire du littoral, les offices (forêts, chasse et faune sauvage, Conseil supérieur de la pêche...), les établissements scientifiques (Cemagref, Ifremer...) ou d'études (Ineris, BRGM...).

Les collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils généraux) développent des politiques et des services d'environnement de façon très inégales. Les collectivités locales traditionnelles (communes, Sivom...) demeurent très impliquées dans la gestion de l'eau, des déchets ou du cadre de vie. Elles diversifient leurs politiques, notamment dans le cadre de l'intercommunalité (parcs naturels régionaux...).

Les nouveaux niveaux d'intercommunalité (pays, communautés d'agglomérations...), dont le champ de compétences couvre souvent les questions d'environnement, vont avoir besoin de cadres environnement.

Pour être chef de service, il faut désormais être fonctionnaire

Il y a plus d'une vingtaine d'années, quand l'administration a commencé à s'intéresser à ces questions, l'environnement était sous la responsabilité de fonctionnaires assez peu formés à cette spécialité. D'où le recours à des contractuels issus des premières formations en environnement. Parmi ceux-ci, beaucoup, compétents et motivés, ont gravi les échelons et sont aujourd'hui chefs de service confirmés; certains ont peu à peu été titularisés.

Aujourd'hui, l'époque du recrutement de contractuels sur ces postes est terminée (sauf dans certaines agences parapubliques). Demain, la nouvelle génération de chefs de service sera exclusivement constituée de fonctionnaires intégrés dans la fonction publique territoriale ou fonction publique d'État.

En effet, parallèlement, les formations (fonctionnaires d'État) et les concours de recrutement (cadre catégorie A de la fonction publique territoriale) s'ouvrent aux thématiques et aux spécialités environnementales. Des fonctionnaires spécialisés en environnement existent malgré l'absence de « corps » spécialisé. Un institut de formation interne spécialisé a été créé: l'Ifor.

Notons que quelques dizaines de postes d'ingénieurs fonctionnaires spécialisés sont ouverts chaque année par des concours sur titres (concours externes), intégrant de cette manière l'expérience de jeunes professionnels qui seront titularisés comme fonctionnaires après examen d'un dossier et entretiens.

Mais, pour rentrer dans la fonction publique d'État, il faut passer par la voie des concours. Sans un concours d'entrée dans les grandes écoles formant les fonctionnaires, aucun espoir de faire une carrière dans l'Administration. Les recrutements de contractuels y sont de plus en plus rares et leur évolution de carrière est souvent difficile.

Dans les établissements publics, on trouve à la fois des fonctionnaires de l'État détachés et des salariés de droit privé, recrutés en externe.

Pour accéder à la fonction publique territoriale, la voie des concours reste privilégiée. Toutefois, l'entrée est plus ouverte aux contractuels, sans qu'il leur soit nécessaire de passer au préalable par des écoles spécifiques.

Le monde des associations et des organismes para-institutionnels sous statut associatif occupe, dans le secteur de l'environnement, une place importante qui se mesure plus en pouvoir d'influence qu'en « parts de marché ». Dans de nombreux domaines comme, par

exemple, la gestion des espaces naturels ou l'éducation à l'environnement, la place des associations a toujours été prédominante.

Les grandes ONG environnementales internationales (WWF, Greenpeace...) et les fédérations d'associations d'environnement (France Nature Environnement) ont professionnalisé leurs structures.

Régionalement, certaines missions de service public ont été institutionnalisées sous forme d'associations, comme les Conservatoires régionaux d'espaces naturels, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (financés par une taxe départementale), les réseaux de surveillance de la qualité de l'air, les agences régionales de l'environnement...

Le secteur associatif, faiblement doté en moyens financiers et humains, peut offrir des expériences très intéressantes pour des cadres souhaitant s'engager. En revanche, l'espoir d'y faire une carrière évolutive reste limité pour un cadre. Dans les associations, même celles qui font des interventions de service public, les contrats de travail sont de droit privé.

De la professionnalisation des associations environnementales

Au cours des dix dernières années s'est engagée une professionnalisation de l'action associative, notamment au niveau des grandes organisations internationales, nationales et régionales.

Le dispositif « nouveaux services emplois-jeunes » a permis de renforcer de manière conséquente le nombre et le niveau des jeunes chargés de mission et des techniciens supérieurs dans les associations environnementales, transformant souvent les anciens permanents en cadres dirigeants.

Le développement de la concertation, en impliquant la consultation des associations, a accentué l'importance de la mission et fait se multiplier les réunions de représentation des cadres dirigeants.

Mais la question centrale du financement de la vie associative reste d'actualité. Elle se traduit au niveau du poste par l'importance des tâches liées à la recherche de ressources financières stables.

Avec la modification de la fiscalité des associations régies par la loi 1901, se pose la question de l'évolution de certaines associations vers des prestations et des services immatériels semblables à ceux fournis par les SSCE.

Pour mener une carrière à l'international

Dans le milieu professionnel de l'environnement, il existe de nombreuses possibilités de missions. La France est en effet plutôt en avance, et se positionne comme un pays exportateur en matière de techniques et d'équipements environnementaux (secteur de l'eau). En revanche, les Français seraient plutôt en retard dans le domaine de l'évaluation environnementale (de grands projets de développement financés par les organismes internationaux dans les pays en développement) et de l'accompagnement des systèmes de management de l'environnement (par rapport aux entreprises de l'Europe du Nord et aux entreprises américaines, voire asiatiques).

Les interventions à l'étranger (depuis des missions ponctuelles de quelques semaines à des expatriations de quelques années) existent dans le secteur public (coopérations décentralisées, organismes internationaux) et dans le privé (sociétés d'ingénierie, éco-industries). Les ONG internationales d'environnement offrent également quelques postes très intéressants sur lesquels les Français sont peu représentés.

UN DOMAINE D'INTERVENTION ET DE SPÉCIALITÉS MULTIPLES

Les activités et métiers de l'environnement et leurs grandes caractéristiques peuvent être organisés en six grands sous-domaines.

La prévention et la réduction des pollutions et des risques concernent le traitement ou la prévention des rejets, effluents et nuisances, et la collecte des déchets, aussi bien produits par les industries que générés par les collectivités et les particuliers. C'est le domaine d'excellence des ingénieurs et des techniciens qui interviennent pour l'environnement.

La récupération, le recyclage et la revalorisation des déchets se situent un peu à la marge des interventions environnementales, tout en étant très liés à l'économie des matières premières et à la gestion de l'énergie. C'est un domaine d'intervention varié pour les chimistes, les physiciens, les ingénieurs, mais également pour des commerciaux et des « traders ».

La protection et la gestion de la nature et des milieux constituent le domaine privilégié des naturalistes et des écologues, et tendent à devenir un souci croissant pour de nombreux secteurs d'activités exploitant les territoires et les ressources vivantes de la planète (infrastructures, agriculture, sylviculture, pêche...).

L'aménagement durable des territoires et des cadres de vie de qualité est un nouveau champ très ouvert, investi par les environmentalistes universitaires (géographie, aménagement...), souvent de formation généraliste et, plus traditionnellement, par les professionnels de l'urbanisme, du paysage (secteur jardins/espaces verts) ou de l'architecture.

Le suivi et la prévention des effets sur la santé des pollutions et nuisances sont des préoccupations émergentes et en développement. Traditionnellement, leurs enjeux étaient surtout visibles dans les pays du tiers monde (prévention des grandes maladies infectieuses ou parasitaires...). C'est le domaine traditionnel des ingénieurs du génie sanitaire (hygiène du milieu). Des médecins (épidémiologistes, écotoxicologues...) s'en préoccupent aussi, en s'intéressant, dans les pays développés, à l'exposition aux pollutions à faibles doses.

La modification des comportements et la sensibilisation aux questions environnementales relèvent de l'action pédagogique ou administrative. Il s'agit de développer la conscience environnementale et la participation d'acteurs et de citoyens sensibilisés, motivés et responsables. Dans ce domaine, il y a des métiers pour des profils issus des sciences humaines, du droit et de la communication.

Un domaine professionnel imprégné de valeurs particulières

Le secteur des activités environnementales suscite un grand engouement et parfois de véritables vocations, notamment chez les jeunes. Cela s'explique aisément par le fait qu'il répond à une urgence planétaire, liée à l'enjeu du développement et à la mutation d'une civilisation qui doit révolutionner son rapport avec la nature.

Nombre de professionnels en exercice reconnaissent d'ailleurs que, malgré des conditions de salaires, de carrières et de reconnaissance stratégique qui ne sont pas les meilleures de l'entreprise ou de l'administration, ils travaillent « dans l'environnement » avec une conviction spécifique. Les questions d'éthique, d'équité sociale et de respect de l'environnement dans le concept du développement durable inspirent ces motivations.

De plus, la réinsertion psycho-sociale de personnes en grande difficulté emprunte volontiers la filière « milieu naturel ». Le travail en extérieur, sur « du vivant » et pour des résultats à visibilité immédiate pour tous (entretien des chemins, des rivières...), facilite la socialisation et la réinsertion des individus. Les activités de recyclage des déchets telles que les pratiquent les chiffonniers d'Emmaüs relèvent de la même logique.

Les cadres qui s'engagent dans ces spécialités ne doivent pas ignorer les aspects dont il vient d'être question, car ils peuvent avoir des conséquences sur les marchés et les modes d'organisation ou de management.

Les évolutions de l'environnement et de ses métiers cadres

PROSPECTIVE ET TENDANCES DES MÉTIERS

Il y a encore quinze ans, il était exceptionnel, original, étonnant, voire parfois même dévalorisant de travailler dans l'environnement. L'écologie était réservée aux écolos soixante-huitards. L'administration de l'environnement n'avait qu'un pouvoir limité et reculait systématiquement devant les arguments économiques de préservation des emplois. Dans le même temps, les éco-industriels de l'eau étaient soupçonnés de collusions douteuses avec les politiques et les métiers du déchet étaient des postes d'éboueurs. Quant aux médias, ils ne parlaient quasiment jamais d'environnement.

Aujourd'hui, le contexte a bien changé, le monde professionnel de l'environnement existe et ne cesse d'évoluer. Les orientations et les tendances à venir conditionnent le contenu des métiers.

De la technique à la systémique

Les questions se poseront de moins en moins en termes de logique « end of pipe » et de mesures réductrices, c'est-à-dire dans une logique de filtration d'effluents, de pose de collecteurs et de systèmes épurateurs. En revanche, vont se développer une approche préventive globale en amont et une recherche de compensations environnementales globalement bénéficiaires.

L'objectif affiché ne sera plus seulement de limiter les impacts de la pollution, ou d'intégrer la préoccupation environnementale dans les différents projets

et activités, mais de chercher à améliorer le capital environnemental local ou global, dans une logique de « gagnant-gagnant » entre une entreprise, ou un projet d'équipement lourd, et le territoire qui l'accueille.

Penser développement durable, c'est chercher à rendre mutuellement compatibles les logiques de croissance économique, de cohésion sociale et de reconquête écologique.

De manière complémentaire, de plus en plus de spécialistes, et notamment d'ingénieurs et de scientifiques, puis de spécialistes de sciences humaines, devront développer des applications spécialisées en réponse à des besoins environnementaux.

L'ère des techniques douces et des nouvelles méthodes

Les techniques écologiques alternatives (compostage, récupération des eaux de toiture, gestion paysagère en surface des eaux pluviales, agriculture biologique ou raisonnée, énergie éolienne...) sont sorties de leurs ghettos techniques militants. Elles sont devenues des applications industrielles porteuses d'avenir et dont la rentabilité est prouvée.

Le génie écologique, vu comme l'ensemble des connaissances et des techniques appliquées, a un avenir industriel devant lui. À partir de la maîtrise des mécanismes des écosystèmes, il se met au service de la résolution des pollutions et de la reconquête de la qualité écologique des territoires.

Le développement durable

Le concept s'est diffusé à partir des Sommets de la Terre (Rio 1992, Johannesburg 2002).

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs.

Il s'agit d'un nouveau modèle de développement qui vise trois objectifs et cherche à les rendre compatibles, notamment sur le très long terme :

- *une croissance économique durable et non inflationniste, accroissant les richesses à distribuer ;*
- *une cohésion sociale offrant à tous un accès à l'emploi et une haute qualité de vie ;*
- *la protection et surtout l'amélioration du capital environnemental dont dépendent l'attractivité des territoires et la vie, dans toute sa biodiversité.*

Le développement durable dépasse donc largement les politiques environnementales, mais contribue à leur reconnaissance dans un cadre plus complet, plus cohérent et plus lié aux enjeux économiques et sociaux.

Aujourd'hui, beaucoup en France commencent à s'y intéresser y compris dans le monde du business.

Dans certains grands groupes, le développement durable est affiché comme un critère de compétitivité et d'investissement.

La HQE (haute qualité environnementale)

Il s'agit d'une demande en émergence, notamment auprès des maîtres d'ouvrages publics, visant une qualité environnementale globale et intégrée des bâtiments, sur le plan de l'insertion dans le site, de la qualité et du confort de l'habitat. La HQE inclut également des procédures de gestion environnementale des chantiers et des bâtiments. Une certification est à l'étude et un référentiel se déclinant en quatorze « cibles » a été établi: cibles d'éco-construction (respect du site, produits écologiques, chantier à faibles nuisances), cibles d'éco-gestion (énergie, eau, déchets, entretien et maintenance), cibles de confort (hydro-thermique, acoustique, visuel et olfactif) et cibles de santé (conditions sanitaires, qualité de l'air et de l'eau).

La HQE s'applique aux bâtiments, mais peut également se décliner sur des opérations urbaines plus complexes (ZAC, zones d'activités, quartiers...).

Sur un plan plus organisationnel et managérial, la logique et les méthodes des systèmes de management se généralisent. Les normes ISO 14000 s'inscrivent dans cette logique. Les thèmes de l'environnement et de la sécurité industrielle deviennent des préoccupations importantes pour les entreprises, au même titre que la qualité ou la gestion de l'information. Cette nouvelle révolution du management des systèmes aura probablement une influence sur le management des organismes publics.

Le professionnalisme : une exigence incontournable

L'époque exige désormais des résultats tangibles. Les professionnels de l'environnement sont de moins en moins là pour répondre à une déculpabilisation collective. Leur rôle est d'apporter des solutions rapides et visibles à des problèmes concrets et aigus.

Par ailleurs, la reconnaissance des métiers de l'environnement va progresser, et les barrières d'entrée dans le monde professionnel de l'environnement vont se renforcer.

Les formations initiales s'améliorent. La différence s'accroît entre un professionnel en fin de carrière, un peu autodidacte – voire un professionnel de première génération plus ou moins bien formé –, et les nouvelles générations de jeunes cadres bien formés et confirmés. Dans un secteur jeune, stratégique et évolutif comme celui de l'environnement, l'exigence d'une formation continue régulière et de bon niveau pour les cadres sera essentielle.

La montée en puissance de l'évaluation

Dans les arrêtés d'autorisation d'exploiter leur site, de nombreux industriels sont tenus de fournir les résultats des mesures d'impact de leurs actions sur les milieux environnants.

L'évaluation environnementale est une discipline déjà ancienne, née de cette obligation réglementaire. Elle intervient avant, pendant et après l'installation des infrastructures et prend de plus en plus en considération l'ac-

ceptabilité sociale, la sensibilité du site d'implantation, ou la vulnérabilité des milieux récepteurs des effluents.

Aujourd'hui, des opérations comme les grandes infrastructures de transports doivent faire l'objet de bilans écologiques systématiques, cinq ans après leur mise en service.

De plus, l'Europe incite au développement de l'évaluation environnementale à laquelle nombre de plans locaux

(PLU), et de politiques publiques devront se soumettre. L'ISO 14000 qui s'appuie sur la généralisation du principe d'amélioration continue (incluant l'observation et la mesure des non-conformités), a repris ce concept de l'évaluation environnementale. Il s'y traduit par une analyse environnementale préalable, une documentation des systèmes de mesures et des audits réguliers des méthodes.

Les SME (systèmes de management de l'environnement)

Les SME (systèmes de management de l'environnement) sont définis par les normes internationales de la famille des ISO 14000, par une norme européenne Éco-Audit, ou par différents outils méthodologiques (par exemple, le Plan Entreprise Environnement et le Plan Environnement Collectivité de l'Ademe).

L'évaluation environnementale et ses méthodes devraient se diffuser auprès des professionnels de l'environnement, mais surtout devenir en tant que telle un métier positionné à mi-parcours entre l'expertise scientifique et la médiation sociale.

Nouvelles gouvernances, transparence et participation

La préoccupation d'environnement porte dans son essence même un souci de prise en compte des autres, du voisinage de l'usine, de respect de ceux qui étaient là avant le projet ou de ceux qui vivront à côté du site une fois l'activité terminée.

Le concept de développement durable accorde une place importante à la «gouvernance», définie comme une combinaison de démocratie élective, de participation des citoyens et des parties intéressées, et d'approches rationnelles de la décision basées sur des indicateurs et des évaluations.

Les enquêtes publiques, l'obligation de motivation des décisions publiques et la généralisation du droit à l'ac-

cès à l'information de chacun (concernant la qualité de son environnement et les risques auxquels il est exposé) rendent concret le «principe de participation» inscrit dans le Code de l'Environnement.

De nombreux professionnels de l'environnement en contact avec le public devront intégrer davantage dans leurs objectifs, leurs méthodes de travail et leurs savoir-faire, des actions de communication et d'inter-médiation informative et culturelle, afin de faciliter le dialogue et de l'intégrer dans la prise de décision.

L'éthique parmi les objectifs des entreprises

L'approche des entreprises en termes d'attente vis-à-vis de ses responsables environnement est aujourd'hui technique, technologique, réglementaire et organisationnelle. Le problème est que cette approche ne répond pas toujours aux besoins de la société civile. Les citoyens attendent en réalité que l'entreprise démontre et explique le sens et les modalités de son respect pour l'environnement.

Le rapport environnement obligatoire

Depuis la loi sur les Nouvelles Régulations économiques (NRE), les entreprises cotées en Bourse en France doivent publier, à partir de l'exercice 2002, un volet environnemental et social dans leur rapport annuel. Les données environnementales à réunir portent notamment sur les consommations d'eau, les matières premières et l'énergie, les conditions d'utilisation des sols, les rejets dans l'air, l'eau et le sol, les déchets et les nuisances sonores ou olfactives.

Les six étapes de la mise en œuvre du rapport environnement sont les suivantes :

- faire un inventaire des activités et des contraintes réglementaires qui y sont liées ;
- procéder à un bilan des actions existant déjà dans le groupe ;
- désigner un responsable ;
- établir un programme d'action ;
- mettre en place les outils de suivi : mesures, indicateurs, investissements, coûts ;
- réaliser un rapport documenté, chiffré, donnant les objectifs et les réalisations.

Parallèlement, dans le contexte de la mondialisation, les grandes entreprises se sensibilisent à une économie préservant le futur, notamment parce que les investisseurs s'y intéressent eux aussi. Des fonds éthiques sont apparus. Des agences de «rating» spécialisées mesurent

comment les entreprises cotées en Bourse prennent au sérieux leur rôle sociétal et environnemental. Les professionnels de l'environnement de demain constitueront donc les acteurs et les relais internes d'un axe fort de la performance éthique de leur entreprise.

LES CADRES ENVIRONNEMENT DANS LES ENTREPRISES ET LES ORGANISATIONS

Des fonctions émergentes, plutôt que des métiers établis

Dans une organisation confrontée à de nouvelles questions, en l'occurrence celles qui touchent à l'environnement, on commence par confier ces nouvelles missions à des cadres qui prennent en charge la réponse à ce besoin ponctuel. Ensuite, la pérennisation de cette préoccupation aboutit à la définition d'une fonction permanente spécialisée.

De nombreux exemples montrent que cette dynamique professionnelle est en cours de mise en place. Ainsi, on voit des métiers déjà anciens se spécialiser, comme l'**ingénieur d'études et travaux** ou le **responsable de service technique de collectivité**. On a vu de vastes familles de métiers génériques apparaître (les chargés de mission environnement, par exemple) ou encore des fonctions totalement nouvelles émerger : le **responsable environnement sur site industriel**, ou le **consultant environnement indépendant**.

Si l'environnement prend partout une place dans les entreprises et les organisations, ce qui est logique au vu de la multiplicité et de la transversalité des préoccupations qu'il recouvre, en revanche, on ne peut lui conférer une nou-

velle fonction organisationnelle de base. Pourtant, l'émergence d'une fonction de **responsable environnement sur site industriel**, dans les entreprises confrontées à de forts enjeux environnementaux comme la chimie, l'énergie, la construction ou l'agroalimentaire, se confirme. De même que le développement de préoccupations nouvelles comme «l'éco-conception» de produits ou «l'éco-achat» qui introduit une dimension environnementale dans la recherche, le développement, voire la logistique.

La fonction «environnement» qui se diffuse dans les PME-PMI, ne justifiant pas l'emploi à plein temps d'un cadre et faisant appel à d'autres objectifs organisationnels et comportementaux, est très souvent regroupée avec l'hygiène et la sécurité (HSE), voire avec la qualité (QHSE).

Le faible développement, ces dix dernières années, de la fonction de **directeur environnement** (membre permanent du comité de direction) dans les grandes entreprises, et de responsable transversal de l'environnement dans les collectivités (**éco-conseillers**), tendrait cependant à indiquer que l'environnement n'est pas encore devenu une des grandes dimensions stratégiques transversales des organisations.

LA FONCTION ENVIRONNEMENT DANS LES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC

L'éventail des fonctions

Les cadres en environnement exercent leurs activités dans une grande diversité de fonctions, à l'exclusion des fonctions «finance» et «informatique» (bien que certains gestionnaires de données soient parfois assez proches des fonctions dérivées de l'informatique).

La fonction «**direction**» autonome chargée de l'environnement ou du développement durable est récente (dix à vingt ans) et encore peu répandue. L'environnement représente pourtant une préoccupation partagée, voire conflictuelle, avec d'autres grandes politiques. Cela tend à montrer que ces directions autonomes ont ou auront un rôle stratégique. Leur existence traduit le besoin d'hommes de stratégie pour orienter les politiques, conduire les équipes et piloter les développements des structures.

Les fonctions «**administratives**» spécifiques existent dans le secteur public. Elles gèrent des procédures souvent complexes entre acteurs et population, dans un cadre réglementaire et administratif assez lourd.

Les fonctions «**commerciales**» existent exclusivement dans les éco-industries (biens d'équipement, produits et services). Par ailleurs, les responsables marketing et ceux du développement des produits doivent répondre à la demande sociale au travers de l'offre commerciale (marketing vert) et technique (éco-conception).

On notera également l'importance de la fonction «**production, chantiers**», le secteur éco-industriel et l'aménagement du cadre de vie étant en lui-même un secteur productif (en termes de produits, de travaux ou d'équipements) qui nécessite des cadres de production.

Seconde pour l'importance du nombre de postes ou d'offres d'emplois, la fonction un peu hétérogène des « **services connexes de la production** » regroupe à la fois les fonctions spécifiques de management et de surveillance de l'environnement et celles d'expertise ou d'assistance technique, se rapprochant alors de la fonction « études, projets ».

L'environnement étant un problème de société qui implique fortement le civisme et la société civile, une des spécificités de ce secteur réside dans l'existence en quantité non négligeable des fonctions « **sociales et culturelles** », de la « **communication** » voire de la « **formation** ». D'une certaine manière, les fonctions de cadres d'association démontrent également le développement de cette préoccupation au sein de la société civile. Toutefois, la grande majorité des postes est associée à une fonction largement dominante, tant sur le plan du nombre de postes actuels que sur celui des offres de recrutement : la fonction « **études, projets** ».

La prédominance de la fonction « études, projets »

Sous la pression des associations et de la réglementation, les exigences en matière de prise en compte de l'environnement se sont considérablement développées. L'importance accordée aux études préalables d'environnement devient de plus en plus stratégique. L'environnement se révèle un levier d'innovation, tant sur le plan des produits, des procédés et des services, que des modes de management. À ce titre, il intéresse les services études et développement, les formations nouvelles et les

jeunes diplômés bien formés aux méthodes spécifiques (évaluations environnementales, systèmes d'information, systèmes de management de l'environnement, construction HQE, chartes participatives...).

Par ailleurs, les questions environnementales devant être traitées de manière transversale et coordonnée, l'approche en termes de gestion et de management par projet est souvent préférable à l'organisation opérationnelle, synonyme de découpage technique et de hiérarchie lourde. Enfin, l'environnement tendra de plus en plus à devenir une préoccupation permanente et continue. La boucle auto-améliorante (roue de la qualité de Deming : *plan, do, check, act*) à mettre en œuvre dans les systèmes de management de l'environnement renforcera la nécessité d'une « matière grise » ainsi que d'une stratégie de questionnement et de suivi environnemental, en amont et en aval des décisions et des opérations. Toutes ces raisons justifient la domination écrasante et durable des cadres de la fonction « études, projets » dans tous les métiers de l'environnement.

Les effectifs cadres de la fonction environnement

De même qu'il est ardu de délimiter exactement l'enveloppe du secteur de l'environnement, il est difficile de cerner la spécificité purement environnementale de certains métiers traditionnels, dont une partie des cadres évoluent vers une spécialité environnementale stricte. C'est pourquoi l'estimation des effectifs de cadres porte sur une fourchette assez large.

Les effectifs des cadres environnement

		Minimum	Maximum
N° 7	Responsable de services techniques en collectivité	3 500	5 000
N° 1	Responsable environnement sur site industriel	2 700	3 500
N° 11	Chargé de mission environnement	2 500	3 000
N° 2	Responsable de centre de services éco-industriels	2 300	3 000
N° 13	Chargé d'études environnement	2 300	3 000
N° 3	Responsable d'exploitation d'installation éco-industrielle	1 500	2 500
N° 14	Architecte, urbaniste, paysagiste	1 500	2 500
N° 22	Animateur-formateur	1 500	2 300
N° 15	Ingénieur études et travaux	1 500	2 000
N° 16	Ingénieur procédés en environnement	1 000	2 000
N° 17	Ingénieur mesures et analyses	1 200	2 000
N° 4	Directeur de SSCE	1 200	1 800
N° 18	Inspecteur en service instructeur	1 000	2 000
N° 19	Chef de service administratif environnement	1 000	1 800
N° 12	Gestionnaire d'information et de données environnementales	1 000	1 500
N° 23	Technico-commercial environnement	1 000	2 500
N° 20	Conseiller technique environnemental	800	1 400
N° 9	Ingénieur en management environnemental	600	1 000
N° 21	Chargé de communication et de médiation	500	900
N° 10	Consultant en environnement indépendant	500	700
N° 5	Directeur environnement secteur public	400	600
N° 6	Cadre dirigeant d'association environnementale	400	600
N° 8	Directeur environnement d'un groupe	200	400
TOTAL		30 100	46 000

Source : Apec

LES FICHES MÉTIERS

- LES CARTOGRAPHIES
- DIRECTION
- ÉTUDES ET PROJETS
- ADMINISTRATION
- COMMUNICATION
- COMMERCIAL

Cartographie des métiers par famille

Direction

- N°1 - Responsable environnement sur site industriel
- N°2 - Responsable de centre de services éco-industriels
- N°3 - Responsable d'exploitation d'installation éco-industrielle
- N°4 - Directeur de SSCE
- N°5 - Directeur environnement secteur public
- N°6 - Cadre dirigeant d'association environnementale
- N°7 - Responsable de services techniques en collectivité
- N°8 - Directeur environnement d'un groupe

Études et projets

- N°9 - Ingénieur en management environnemental
- N°10 - Consultant en environnement indépendant
- N°11 - Chargé de mission environnement
- N°12 - Gestionnaire d'informations et de données environnementales
- N°13 - Chargé d'études environnement
- N°14 - Architecte, urbaniste, paysagiste
- N°15 - Ingénieur études et travaux
- N°16 - Ingénieur procédés en environnement
- N°17 - Ingénieur mesures et analyses

Administration

- N°18 - Inspecteur en service instructeur
- N°19 - Chef de service administratif environnement

Commercial

- N°23 - Technico-commercial environnement

Communication

- N°20 - Conseiller technique environnement
- N°21 - Chargé de communication et de médiation
- N°22 - Animateur-formateur

Source : Apec

Cartographie des métiers par niveau d'expérience

Jeunes diplômés (0 à 2 ans d'expérience)

N°12 - Gestionnaire d'informations et de données environnementales
N°13 - Charge d'études environnement
N°16 - Ingénieur procédés en environnement
N°17 - Ingénieur mesures et analyses
N°20 - Conseiller technique environnement
N°22 - Animateur-formateur

Jeunes cadres (2 à 5 ans d'expérience)

N°1 - Responsable environnement sur site industriel
N°3 - Responsable d'exploitation d'installation éco-industrielle
N°4 - Directeur SSCE
N°6 - Cadre dirigeant d'association environnementale
N°7 - Responsable de services techniques en collectivité
N°9 - Ingénieur en management environnemental
N°11 - Chargé de mission environnement
N°15 - Ingénieur études et travaux
N°18 - Inspecteur en service instructeur
N°21 - Chargé de communication et de médiation
N°23 - Technico-commercial environnement

Cadres confirmés (plus de 5 ans d'expérience)

N°2 - Responsable de centre de services éco-industriels
N°5 - Directeur environnement secteur public
N°8 - Directeur environnement d'un groupe
N°10 - Consultant en environnement indépendant
N°14 - Architecte, urbaniste, paysagiste
N°19 - Chef de service administratif environnement

Source : Apec

Cartographie des métiers par type d'employeur

Secteur public ou para-public

N°5 - Directeur environnement secteur public
N°19 - Chef de service administratif environnement
N°7 - Responsable de services techniques en collectivité
N°11 - Chargé de mission environnement
N°18 - Inspecteur en service instructeur
N°20 - Conseiller technique environnement

Secteur privé et secteur public ou para-public

N°13 - Chargé d'études environnement
N°3 - Responsable d'exploitation d'installation éco-industrielle
N°14 - Architecte, urbaniste, paysagiste
N°22 - animateur-formateur
N°17 - Ingénieur mesures et analyses
N°12 - Gestionnaire d'informations et de données environnementales
N°21 - Chargé de communication et de médiation

Secteur privé

N°8 - Directeur environnement d'un groupe
N°4 - Directeur de SSCE
N°2 - Responsable de centre de services éco-industriels
N°1 - Responsable environnement sur site industriel
N°23 - Technico-commercial environnement
N°9 - Ingénieur en management environnemental
N°15 - Ingénieur études et travaux
N°16 - Ingénieur procédés en environnement
N°10 - Consultant en environnement indépendant
N°6 - Cadre dirigeant d'association environnementale

Source : Apec

DIRECTION

- N°1 – RESPONSABLE ENVIRONNEMENT SUR SITE INDUSTRIEL
- N°2 – RESPONSABLE DE CENTRE DE SERVICES ÉCO-INDUSTRIELS
- N°3 – RESPONSABLE D'EXPLOITATION D'INSTALLATION
ÉCO-INDUSTRIELLE
- N°4 – DIRECTEUR DE SSCE
- N°5 – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT SECTEUR PUBLIC
- N°6 – CADRE DIRIGEANT D'ASSOCIATION ENVIRONNEMENTALE
- N°7 – RESPONSABLE DE SERVICES TECHNIQUES EN COLLECTIVITÉ
- N°8 – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT D'UN GROUPE

N°1 - Responsable environnement sur site industriel

Ingénieur environnement, chargé d'environnement, responsable hygiène-sécurité-environnement (HSE), responsable qualité-sécurité-environnement (QSE), ingénieur déchets et pollutions

Le responsable environnement pilote et contrôle la politique opérationnelle de l'entreprise en matière d'environnement. Il intervient au quotidien sur la mise en œuvre d'actions portant sur le matériel, les équipements ou sur le suivi des procédures relatives à l'environnement du site. Il travaille sur la gestion optimisée des déchets internes, le traitement des pollutions, la prévention des nuisances...



Cadre confirmé : entre 30 et 50 k€

Qui recrute ?

Les sites industriels de taille importante possédant des installations classées (ICPE, Seveso) ou ayant développé des systèmes formalisés et intégrés de management de l'environnement.

- Industrie chimique
- Énergie
- Secteur automobile, fabrications de machines et équipements...

- Industries du papier, des plastiques et caoutchoucs
- Industries de traitements de surface, électronique
- Industries agroalimentaires...
- Industries extractives, carrières...

Rattachement hiérarchique

- Directeur de la production
- Directeur du site industriel
- Directeur environnement
- Directeur de la maintenance

- Directeur des achats
- Directeur administratif ou financier
- Directeur des relations extérieures

Relations fonctionnelles

- Cadres et agents de production
- Responsables travaux et maintenance
- Laboratoires de mesure

- Coordinateurs SME d'un groupe
- Partenaires sociaux
- Élus et associations locales

■ LE POSTE

Activités principales

Le pilotage

- Piloter, en concertation avec sa direction, la politique pour l'amélioration des performances en environnement, hygiène et sécurité sur le site: investissements, modification des procédés, ressources humaines, produits sensibles...
- Argumenter les projets, les priorités et les budgets nécessaires à ces opérations.
- Organiser et optimiser la gestion des déchets dans l'entreprise: collectes des déchets industriels banals (DIB) ou spéciaux (DIS).
- Mener des actions d'information, de sensibilisation, de formation et de conseil auprès de l'ensemble du personnel.

La surveillance interne

- Veiller au respect des consignes en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, telles que définies sous contrôle de l'administration par le biais des arrêtés préfectoraux.
- Suivre les résultats (analyses) des procédés de traitement mis en place au sein de l'entreprise (épuration des fumées, de l'eau, taux de recyclage des déchets...).

Activités secondaires

À certains moments de la vie de l'entreprise (par exemple au montage des dossiers de demandes d'autorisation), le responsable a un rôle complémentaire à celui du directeur du site dans la gestion des relations avec la Drire et les acteurs locaux, et plus particulièrement pendant les enquêtes publiques, ou en cas de gestion de crise (incidents, pollution).

Variabilité des activités

La négociation et la communication

La variabilité de ses missions est liée au type et à la taille de l'entreprise dans laquelle il exerce. Ses missions et responsabilités varient également beaucoup en liaison avec l'éventuelle mise en place d'une politique d'environnement structurée ou d'un système de management spécifique ou intégré dans un groupe.

- Dans les **PME-PMI**, le responsable environnement assure souvent sa mission en complément d'une mission de responsable hygiène sécurité, voire de responsable qualité. Plus rarement, il a aussi en charge la maintenance générale ou les travaux neufs. Il a parfois également une fonction de manager de l'environnement, voire de directeur environnement avec une forte délégation de responsabilités et de moyens.
- Dans les **industries à risques technologiques majeurs**, le responsable environnement a des missions plus spécifiques sur la sécurité et la gestion des risques tels le diagnostic des sources de risques, la proposition de mesures préventives et curatives en cas d'incident, ou la surveillance des équipements. Dans les industries à caractère polluant ou nuisant, il a des missions plus orientées vers la limitation des émissions et les conditions d'hygiène comme le suivi de la station d'épuration ou l'analyse des rejets.
- Chez les **exploitants de carrières ou de sites d'enfouissement technique des déchets**, chez les exploitants de projets de fermes éoliennes et dans toutes les activités très « impactantes » sur le milieu local, le responsable environnement exerce souvent des missions de négociation locale.

■ LE PROFIL

Diplômes

- De bac+2 à ingénieur (ou bac+5), le responsable environnement a souvent, avant tout, une formation en rapport avec le secteur d'activités dans lequel il travaille (mécanique, chimie, BTP...).
- Des options portant sur l'hygiène et la sécurité, surtout avec spécialisation en environnement acquise dans une école d'ingénieur, sont appréciées.
- Les maîtrises/DEA/DESS et thèses de doctorat sont moins recherchés par les recruteurs que des profils techniques.

Expérience

Le responsable environnement doit avoir une première expérience en production ou en gestion des risques avec des responsabilités d'encadrement. Il doit avoir participé à la mise en place de plusieurs systèmes de management de l'environnement.

Compétences

- **Technique**: connaissance du métier et du fonctionnement d'un site industriel.
- **Réglementation**: connaissance de l'évolution de la réglementation liée à l'environnement (arrêtés préfectoraux, déchets, installations classées, produits toxiques...) en vue de dialoguer avec les inspecteurs de la Drire.
- **Négociation**: bon relationnel en interne avec tous les services, les directions de l'usine, les partenaires sociaux; en externe avec des associations locales ou des élus pour répondre aux demandes d'informations sur les risques représentés par les activités exercées sur le site.

Personnalité

- Rigueur et organisation pour gérer les multiples facettes d'un métier transversal.
- Ténacité pour faire accepter les changements nécessaires.
- Écoute et pédagogie pour faire passer les messages.
- Grande rigueur dans le cadre du suivi des arrêtés préfectoraux et des normes autorisées.

■ LA MOBILITÉ

Poste précédent (P-1)

- Jeune ingénieur de production
- Ingénieur prévention des risques (en particulier dans les industries à risques technologiques majeurs)
- Responsable qualité
- Responsable maintenance

Les ingénieurs d'études de bureaux d'études spécialisés en industrie ou de jeunes ingénieurs SME ayant accumulé de l'expérience peuvent intéresser des dirigeants de PME qui structurent leur politique d'environnement sur des sites complexes.

Évolution professionnelle (P+1)

Dans l'industrie

- Responsable transversal : qualité, sécurité et environnement
- Ingénieur systèmes de management de l'environnement

Plus rarement hors de l'industrie

- Conseiller technique environnement en organisme professionnel (syndicat professionnel, chambre de commerce et d'industrie...)
- Consultant en cabinet conseil

Exemple d'offre

■ Responsable HSEQ Étang de Berre	35 à 55 k€/an
---	---------------

Nous sommes une société pétrochimique internationale située sur l'Étang de Berre.

Votre rôle sera de créer et de gérer un système de management de la sécurité conforme aux exigences Seveso 2, de nous permettre d'obtenir l'accréditation ISO 14001 et de veiller à l'application des règles HSE sur l'unité. En tant que responsable qualité, votre rôle sera de proposer et mettre en œuvre la politique qualité, et de préparer les différents audits. Vous aurez également la responsabilité du laboratoire de contrôle (5 personnes). Pour ce poste, une expérience significative dans le domaine hygiène-sécurité-environnement-qualité est indispensable ainsi que le sens de l'écoute et la capacité à convaincre, la capacité d'analyse et de synthèse et une grande rigueur. Diplôme d'ingénieur ou expérience équivalente. Anglais courant.

Source : Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ M. CORNIER

Responsable hygiène-sécurité-environnement pour le groupe Dim (7 sites en France)

«Même s'il s'avérait que ça coûte plus cher, nous privilégierions le recyclage, cela constitue un élément important en matière d'image de marque de la société.»

M. CORNIER est ingénieur chimiste de formation. Il a commencé sa carrière chez Rhône-Poulenc comme responsable de fabrication de produits chimiques sur un site sensible en matière de risque industriel. Après dix années à la production, il est devenu responsable hygiène-sécurité-environnement, sur une nouvelle unité du secteur de la chimie, toujours au sein du groupe Rhône-Poulenc. Puis il a changé d'entreprise et de secteur, en conservant la fonction «Environnement». Il occupe, depuis maintenant deux ans, un poste similaire, mais avec la responsabilité de cinq sites au lieu d'un seul, au sein du groupe Dim, filiale de Sara Lee, groupe américain.

«D'une manière générale, l'environnement est beaucoup plus "chronophage" que l'hygiène et la sécurité: pour obtenir un résultat, il faut deux à trois fois plus de temps. Les contacts avec l'extérieur sont plus nombreux et plus stratégiques: Drire, associations... Les investissements sont plus importants et demandent donc davantage d'études préalables. De plus, la réglementation évolue vite en raison de la jeunesse de la prise de conscience. De nombreux sites industriels ont été conçus en intégrant au moins partiellement les problèmes d'hygiène et de sécurité; l'environnement, on y pensait peu, les modifications à réaliser sont donc plus conséquentes. En revanche, le domaine de l'environnement profite des modes de fonctionnement déjà en place dans la sécurité, notamment en terme de management.»

Dans son nouveau poste, les problématiques environnementales sont moins pointues que dans la chimie. *«Les sites dont j'ai la responsabilité ne sont pas à l'origine de rejets dans l'atmosphère; et en ce qui concerne l'eau, un seul atelier de teinture rejette ses effluents dans la station d'épuration de la ville, respectant ainsi une convention signée par les deux parties; l'essentiel réside dans la mise en place de la collecte sélective. Nous produisons 2 000 tonnes de déchets par an, notre objectif est d'en recycler le maximum, si possible en baissant le coût de la gestion des déchets pour l'entreprise. Même s'il s'avérait que ça coûte plus cher, nous privilégierions le recyclage, cela constitue un élément important en matière d'image de marque de la société.»*

La collecte sélective ayant maintenant commencé, il reste à l'écoute des problèmes rencontrés par les salariés sur les sites, recherche les solutions à mettre en œuvre et les propose au prestataire à qui a été déléguée la collecte.

Au sein d'un parcours professionnel, le passage à un poste de responsable hygiène-sécurité-environnement est intéressant: *«Il permet de mieux comprendre comment fonctionnent les différents interlocuteurs externes à l'entreprise et d'être plus opérationnel par la suite dans des postes de production.»* De plus, ce type de poste nécessite une ouverture sur l'extérieur et une veille permanente. *«Nous participons à des colloques et échangeons régulièrement entre responsables hygiène-sécurité-environnement, même entre groupes concurrents car tout le monde a à gagner des améliorations sur ces thématiques-là.»*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N°9 – Ingénieur en management environnemental
- N°10 – Consultant en environnement indépendant
- N°20 – Conseiller technique environnemental

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N°3.3 – Méthodes, gestion de production, contrôle, qualité
- N°3.4 – Entretien, maintenance, travaux neufs, sécurité

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique «marché»

N°2 - Responsable de centre de services éco-industriels

Responsable de centre de services, responsable d'exploitation, chef de secteur, chargé d'affaires

Le responsable de centre de services en éco-industrie pilote pour ses clients des activités externalisées de nettoyage industriel ou de collecte de déchets. Ces missions exigent une main d'œuvre et une flotte d'engins souvent importantes. Il est responsable de la qualité du service rendu à son client, mais aussi de l'image vis-à-vis des usagers.



Cadre confirmé : entre 26 et 50 k€

Qui recrute ?

■ Les éco-industries en charge, souvent sous délégation de service public, des déchets, de la propreté (nettoyement

urbain, ramassage des ordures ménagères, nettoyage industriel) et de la dépollution des sols

Rattachement hiérarchique

■ Chef d'agence ou de région

■ Directeur de secteur

Relations fonctionnelles

■ Clients et donneurs d'ordre (entreprises et collectivités)

■ Direction des ressources humaines

■ Sociétés d'intérim

■ LE POSTE

Activités principales

Encadrer et animer une équipe

- Gérer au quotidien une équipe souvent importante (50 à 200 personnes) et peu qualifiée (rippeurs, conducteurs de bennes, agents de nettoyage, transporteurs).
- Participer au recrutement, planifier les besoins en remplacement, suivre la formation permanente, accompagner les promotions internes.
- Veiller à la diffusion des informations essentielles (vie et fonctionnement de l'entreprise, diffusion des consignes en matière de réglementation du travail, sécurité, qualité...).
- Animer les relations paritaires, veiller à la qualité du climat social et être vigilant quant aux relations entre l'encadrement intermédiaire et le personnel.
- Motiver ses équipes en entretenant un dialogue constant.

Gérer et surveiller l'exploitation

- Participer, avec son responsable hiérarchique (directeur de secteur, chef d'agence), à l'élaboration de son budget prévisionnel d'investissement et de fonctionnement.
- Définir les méthodes de travail en les adaptant à chaque situation et en les faisant évoluer pour optimiser les moyens d'intervention.
- Optimiser la répartition des hommes et du matériel (par exemple, plans de propreté, circuits de collectes) afin de réaliser les services conformément aux cahiers des charges des missions.
- Assurer et analyser la tenue de tableaux de bords, suivre la qualité des procédures opérationnelles.
- Superviser la réalisation d'analyses (par exemple, conformité des déchets pris en charge) et le suivi des flux de produits (organisation des collectes et livraisons).

Variabilité des activités

En amont, le responsable de centre de services peut participer avec le service études ou commercial aux **réponses aux appels d'offres**. Pour cela, il doit identifier clairement les besoins du client et rechercher les solutions techniques les plus appropriées.

Lorsque les **clients sont dispersés** sur un large territoire (comme pour la collecte de déchets auprès d'industriels), ses fonctions commerciales sont beaucoup plus importantes.

Dans le secteur de la propreté (clients privés et publics), sa fonction d'encadrement d'équipe sera largement prédominante et s'associera à un souci de satisfaction du client mais aussi des usagers et des élus.

Dans le secteur des déchets, sa mission d'encadrement sera couplée avec une fonction de responsable logistique parfois importante (recherche d'une bonne adéquation entre la flotte de véhicules, les localisations des clients et la nature des déchets à collecter). Il pourra avoir à sous-traiter une partie de l'activité transport.

Exemple d'offre

■ Responsable d'exploitation Aquitaine 33,5 à 36,5 k€/an

Société de prestations de services intervenant dans les domaines du nettoyage industriel et de la collecte des déchets spéciaux recherche un responsable d'exploitation. Il aura pour missions : la gestion complète de l'exploitation : préparation et planification des travaux ; le suivi quotidien des chantiers ; l'encadrement du personnel d'exploitation (45 personnes) ; la mise en place, la gestion et le contrôle de l'entretien du parc matériel et véhicules ; l'organisation de l'exploitation dans le cadre d'une démarche de certification ISO 9002 ; la participation au chiffrage des travaux et au suivi commercial.

À 30/35 ans environ, de formation école d'ingénieur ou équivalent, vous possédez une expérience de la direction et de la planification de chantiers dans les services ou les travaux publics. Forte capacité d'organisation et d'animation. Rigueur et méthode.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- DUT gestion logistique et transport ou BTS transport.
- Diplôme d'ingénieur généraliste ou logisticien.

Expérience

L'encadrement d'équipes importantes requérant une certaine maturité, ce type de poste n'est pas confié à des débutants. Un poste antérieur dans la logistique, la gestion d'équipes ou dans la direction de chantiers, est souvent nécessaire.

Compétences

- Bonne connaissance du secteur d'activité ou de secteurs aux problématiques similaires.
- Maîtrise de la conduite ou de la planification de chantiers (services, travaux publics).
- Maîtrise des techniques de logistique et transports.
- Connaissance des procédures qualités et des méthodes d'organisation.
- Pratique des outils informatiques, l'optimisation reposant de plus en plus sur des progiciels.
- Compétences commerciales, en marketing, en gestion d'image et en environnement.

Personnalité

- Être un excellent encadrant, un manager intuitif, la gestion des hommes devant être un des principaux atouts.
- Avoir beaucoup de rigueur et de méthode pour tenir les tableaux de bords et garantir la qualité des opérations.
- Avoir une forte capacité d'organisation et d'animation pour répartir ses équipes et le matériel.
- Faire preuve d'un grand sens du dialogue, de diplomatie mais aussi de fermeté dans sa gestion du personnel.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

Ces postes ne sont pas particulièrement réservés à des cadres ayant débuté dans l'environnement. Toutefois une connaissance des secteurs déchets ou propreté urbaine peut être un atout pour de jeunes

- ingénieurs d'études et travaux,
- responsables de service technique.

Ces postes peuvent être en revanche une voie d'entrée dans l'environnement (éco-industrie) pour des cadres confirmés venant de la logistique et des transports ou de l'organisation des chantiers.

Évolution professionnelle (P+1)

- Chef de secteur
- Responsable d'agence

Exemple d'offre

■ Directeur de centre de services Département 26 Salaire à négocier

Société de services spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets, filiale d'un groupe international, recrute pour un de ses sites Nord-Pas-de-Calais un directeur de centre de services.

Mission : placé sous l'autorité du directeur des opérations, il assure l'organisation de son centre de profit au niveau matériel et humain, et participe au développement de son activité et à la relation commerciale d'entretien.

Ses priorités seront : le management des hommes : animation des relations paritaires, informations, formation, recrutement de son personnel, veille à l'amélioration du climat social et au respect du règlement intérieur et des consignes. L'animation des relations commerciales : il participera à l'amélioration de l'offre, développera, organisera et assurera le contact clientèle. La gestion : il définira et suivra son budget de fonctionnement et d'investissement, mettra en place et suivra le reporting. L'organisation de l'exploitation et des collectes au moindre coût dans le respect du cahier des charges et des normes de sécurité.

Âgé de 35 ans minimum, de formation bac+2 à bac+5, vous possédez une expérience significative dans la gestion et le développement commercial d'un centre de profit (de préférence dans la logistique ou les services) dans un contexte concurrentiel. Homme de communication, vous savez convaincre vos interlocuteurs et vos clients. Le management des hommes est un de vos atouts.

Source : Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ Didier MORÈRE

Responsable d'exploitation collecte des déchets de Rouen chez Fassa-Coved environnement

« Dans le secteur du déchet, celui qui a le plus d'idées, et sait innover, prend de l'avance sur ses concurrents. La mise en place d'une collecte à l'aide de camions roulant au gaz naturel sur Rouen constitue pour nous une expérience enrichissante. »

Didier MORÈRE travaille depuis une vingtaine d'années dans le secteur du déchet et de la propreté. Doté d'un CAP en dessin industriel, il a commencé comme chauffeur, est passé agent de maîtrise puis responsable d'exploitation. Il a su tirer profit des offres de formation continue, alterner les expériences en France et à l'étranger où il a mis en place des services de collecte et de nettoyage.

Responsable d'exploitation du centre de l'agglomération rouennaise de collecte des déchets, Didier MORÈRE encadre 65 salariés dont trois agents de maîtrise. Il planifie avec eux les tâches, l'organisation des équipes et la répartition du matériel. Il fait le point quotidiennement sur les problèmes rencontrés, étudie les solutions que les agents de maîtrise lui proposent et prend en charge, si nécessaire, les problèmes nécessitant une analyse plus approfondie. *« Une grande part de mon temps est consacrée à gérer du relationnel que ce soit avec nos salariés, nos clients, ou encore la population. Avec les salariés, il faut savoir instaurer des relations de confiance et être toujours à l'écoute, les épauler dans leurs difficultés professionnelles et parfois même personnelles. Les services de la ville de Rouen sont en contact quotidien avec nous pour améliorer le service mais également pour nous faire part des réclamations de la population qui leur sont signalées. Il faut analyser l'origine de ces demandes, leur pertinence et adapter, si nécessaire, le service en conséquence. La résolution de l'ensemble des problèmes m'amène à me rendre fréquemment sur le terrain. »*

En complément de sa fonction de gestion au quotidien de l'exploitation, Didier MORÈRE exerce une fonction de suivi commercial des marchés en cours et se charge de répondre à des appels d'offres. *« Le centre de Rouen a été créé en 1999, suite à l'obtention du marché de collecte des ordures ménagères de l'agglomération rouennaise. Dans un premier temps, j'ai travaillé à la mise en place de cette collecte ; maintenant, nous essayons de nous diversifier pour proposer nos services à des industriels. »*

« Notre métier a énormément évolué depuis une dizaine d'années. Le développement de la valorisation des déchets a entraîné une revalorisation de l'ensemble des métiers du déchet. Tous les salariés sont maintenant des professionnels à part entière, qui doivent savoir communiquer en direction de la population sur leurs missions. Le matériel a également considérablement évolué, il est beaucoup plus complexe. Il est passionnant de suivre toutes ces évolutions. »

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 7 – Responsable de services techniques en collectivité
- N° 15 – Ingénieur études et travaux

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 3.2 – Achats, logistique
- N° 4.3 – Projets, affaires

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°3 - Responsable d'exploitation d'installation éco-industrielle

Chef ou directeur de centre, chef ou directeur d'exploitation,
chef ou directeur de production

Le responsable d'exploitation est le garant du bon fonctionnement technique ou général d'un site éco-industriel ou d'un réseau d'installations, sous tous ses aspects : installations et procédés, respect de l'environnement.



Cadre débutant : entre 19 et 35 k€
Cadre confirmé : entre 35 et 50 k€

Qui recrute ?

- Les éco-industries : groupes industriels de services (prestataires ou concessionnaires) et gestionnaires d'équipements ayant choisi de traiter leurs déchets ou leurs eaux usées en régie directe
- La fonction publique territoriale : syndicats intercommunaux, grandes communes
- Certaines industries de process traitant en interne de grosses installations de dépollution

Rattachement hiérarchique

- Direction du site
- Direction technique ou d'exploitation
- Direction régionale

Relations fonctionnelles

- Services généraux administratifs et commerciaux
- Bureaux d'études
- Services d'analyses et de mesures
- Clients, élus
- Administrations publiques de l'environnement

■ LE POSTE

Activités principales

Le responsable d'exploitation d'une installation éco-industrielle exerce les activités classiques d'un responsable de production, avec quelques spécificités importantes liées au contexte administratif et socio-politique de son (ses) établissement(s), souvent soumis à des normes strictes définies par l'arrêté préfectoral autorisant l'activité des installations classées du site.

Activités techniques

- Piloter le bon fonctionnement et la performance de son site/réseaux, procédés de traitement, qualité des produits entrants et sortants, maîtrise des flux de production (énergie, déchets, effluents...).
- Adapter les procédures de suivi, veiller à la bonne réalisation des opérations de maintenance, chercher les améliorations à apporter pour une optimisation des procédés et du fonctionnement répondant aux objectifs de production, de budget, de respect de l'environnement et des conditions de sécurité du personnel et des tiers.
- Superviser l'adéquation entre les flux entrants et sortants pour les installations de stockage et le traitement des déchets.

Activités d'encadrement

- Encadrer une petite équipe d'ingénieurs ou de techniciens (5 à 20 personnes), qui assurent le fonctionnement d'une grosse unité centralisée, ou qui suivent de nombreuses petites unités sur un territoire (en particulier pour les stations d'épuration).

Activités commerciales et de gestion

- Garantir le contrôle de coûts et la bonne gestion des budgets qu'il se doit d'optimiser.
- Négocier les achats avec les fournisseurs et assumer un rôle commercial auprès des clients.

Activités spécifiques relatives à l'environnement

- Assurer le contrôle et le respect des procédures et normes environnementales : autosurveillance des rejets dans l'eau, l'air ; contrôle des bonnes procédures de suivi des déchets ; insertion dans les sites ; maîtrise des nuisances sur le site ou dues aux transports ; procédures spécifiques liées à la qualité ou aux systèmes de management de l'environnement.

- Avoir un rôle relationnel et d'information important en direction des élus locaux, voire des associations ou encore du voisinage et de la population : préparation des Clis (Commissions locales d'information et de suivi) ; organisation d'expositions, journées portes ouvertes, visites d'écoles...

Variabilité des activités

Lors des évolutions importantes du site ou de la réglementation, il participe à l'élaboration des dossiers et procédures liées au ICPE : dossiers de demande d'autorisation d'exploiter, enquête publique...

Les fonctions commerciales sont très différentes selon que l'installation intervient avec des contrats sur une longue période (par exemple, contrats d'exploitation des stations d'épuration) ou que les clients sont nombreux, divers et libres de changer de fournisseurs en fonction des coûts et services offerts (comme des centres d'enfouissement techniques de déchets industriels spéciaux).

Les centres de tri constituent par ailleurs des équipements pour lesquels les aspects techniques sont moins complexes, alors que l'encadrement, en particulier d'une main-d'œuvre peu qualifiée (agent de tri), y est plus développé.

Dans les **installations de traitements ou d'épuration intégrées** à de grandes entreprises industrielles, les fonctions annexes sont réduites et le métier est surtout centré sur la maintenance de l'équipement.

Il existe une variante à forte dominante technique du chef d'exploitation : les ingénieurs de mise en route qui interviennent sur des sites variés pour assurer leur démarrage et en optimiser les caractéristiques et le process. Il s'agit alors de spécialistes d'une technique particulière : thermique, automatismes...

■ LE PROFIL

Diplômes requis

- DUT ou BTS génie civil, mécanique...
- Diplômes d'ingénieurs généralistes ou spécialisés.
- Les spécialités demandées sont fonction du type d'unités à gérer : chimie, microbiologie de l'eau, hydraulique pour les stations d'épuration, électricité, automatisme, thermique pour les unités d'incinération.
- Les spécialités travaux publics, génie civil, électromécanique ou électrotechnique sont demandées pour tout type d'équipements.
- Des ingénieurs généralistes sont parfois aussi recherchés, en particulier pour les unités où les aspects techniques sont moins pointus (par exemple, les centres de tri).

Durée d'expérience

Ce type de poste est ouvert aux débutants pour des installations simples.

Pour des postes à responsabilités élargies ou sur des installations complexes, il est attendu une certaine maturité (35 à 40 ans) et une expérience préalable dans le secteur d'activité, sur des postes d'études, de maîtrise d'œuvre ou de gestion partielle d'une unité, voire de gestion d'un centre de profit.

Compétences

- Connaissances du secteur et des techniques mises en œuvre dans l'installation.
- Savoir-faire en gestion de la production et des travaux.
- Compétences en management et animation d'équipe.
- Connaissances en hygiène, sécurité, environnement.
- Connaissance des collectivités locales et de la prestation de service aux industries.
- La pratique d'une langue (anglais ou allemand) peut être demandée.

Personnalité

- Pragmatisme d'un homme de terrain pour s'adapter à toutes les situations.
- Rigueur, organisation, méthode pour respecter les procédures.
- Autorité naturelle pour diriger les équipes.
- Capacité à travailler en équipe, aptitudes à la coordination.
- Sens du contact, ouverture d'esprit afin d'aborder la diversité des contacts externes.
- Sens des relations humaines et fibre sociale pour diriger des centres de tri sélectif au sein desquels existe un objectif de réinsertion.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Ingénieur études et travaux
- Ingénieur procédés éco-industriels
- Ingénieur environnement sur site industriel

Évolution professionnelle (P+1)

- Chef d'agence
- Chef de secteur
- Directeur régional

■ TÉMOIGNAGE

■ Stella BRECHENMACHER-BECKER

**Responsable des Études & Développement,
et attachée au suivi d'exploitation de plate formes
de compostage Sita-Valorbio**

«Le déchet, ce n'est pas qu'un métier d'homme, l'angle de vue nouveau apporté par une femme est un aspect de plus en plus apprécié.»

Avec un parcours scolaire original et enrichi par de nombreux stages professionnels, Stella BRECHENMACHER-BECKER travaille depuis près de trois ans dans la société Sita (pôle propreté de Suez). Elle est ingénieur d'études en développement dans la cellule «Bio» de l'entreprise (Valorbio, filiale du Nord-Est de Sita France) et responsable de plate formes de compostage du Nord-Est, accueillant notamment des déchets végétaux, des fermentescibles agro-alimentaires, des fumiers et autres effluents d'élevage ainsi que des boues de station d'épuration.

Sa formation technique en agronomie et environnement lui est très profitable. *«Même si je ne pratique pas les techniques d'environnement chaque jour sur le terrain, je garde toujours à l'esprit les applications méthodologiques liées à l'approche globale et au développement durable, lorsque je planifie ou analyse des opérations sur les unités d'exploitation. Au quotidien, indépendamment des dossiers conceptuels que je mène aussi, j'assure la conduite de l'exploitation de plate formes de compostage.»* Une grande part de son travail réside dans la gestion technique, financière et réglementaire de l'unité.

«Mon travail consiste à veiller au respect des arrêtés préfectoraux qui régissent l'exploitation de chaque unité au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement, ainsi qu'à construire, faire valider et suivre le budget, dans lequel s'intègrent notamment le coût d'exploitation et les produits de la vente des composts produits.» En effet, une plate-forme de compostage constitue une unité de traitement des déchets organiques, mais également un centre de production d'engrais : le compost.

«Je ne réalise pas toutes les opérations de terrain.» C'est le rôle d'un collaborateur et opérateur technique. Quant aux analyses, elles sont sous-traitées à un laboratoire extérieur, recommandé par le ministère de l'Agriculture. *«Pourtant, je ne fais pas du virtuel. Il m'arrive fréquemment d'être en bottes le matin, et en "tailleur-escarpins" pour une réunion l'après-midi! C'est vraiment un métier pluriel qui permet un épanouissement "tout terrain" appréciable quand on est une femme...»*

Dans la société Valorbio, ainsi que chez Sita, la tendance est d'ouvrir l'accès des femmes à des postes très techniques, longtemps réservés aux hommes. *«Le déchet, ce n'est pas qu'un métier d'homme, l'angle de vue nouveau apporté par une femme est un aspect de plus en plus apprécié.»* L'intégration dans des équipes masculines requiert

cependant quelques règles élémentaires. *«Face à l'héritage masculin du métier, je pense qu'il ne faut pas chercher à s'imposer en force ou trop vite: savoir rester discrète et efficace pour gagner une adhésion et une crédibilité progressive, mais durable.»*

Exemple d'offre

■ **Responsable de centre d'enfouissement technique**
La Seyne-sur-Mer 38 k€ ±/an

Filiale d'un groupe en Paca, 450 personnes pour un chiffre d'affaires de 43 M€.

Le responsable des centres d'enfouissement technique encadre les responsables de site et recrute le personnel d'exploitation en relation avec la DRH régionale. Il propose et gère un budget de fonctionnement et optimise les moyens à sa disposition. Il assure et développe les relations avec les clients et les administrations, suit l'évolution des techniques et de la réglementation, engage et propose les achats, développe la qualité et l'image de la société, propose la politique environnementale, gère la communication interne avec la direction concernée. De formation ingénieur, expérience de cinq ans minimum, connaissance des CET et/ou UTOM ou BTP, autonomie, disponibilité, rigueur, capacité d'encadrement.

Source : Apec

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 15 - Ingénieur études et travaux
- N° 16 - Ingénieur procédés éco-industriels

■ Les fiches Fonctions. Collections Métiers

- N° 2.1 - Direction technique - production - usine
- N° 3.4 - Entretien, maintenance, travaux neufs, sécurité

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°4 - Directeur de SSCE

Directeur d'agence, directeur de bureau d'études environnement, chef d'agence

Le directeur d'une SSCE (Société de services et conseil en environnement) pilote et développe sa structure. Il est le dirigeant d'une société d'études, de services, d'ingénierie, de conseil, dans le secteur de la protection de l'environnement. Il a une fonction de prospective dans l'orientation commerciale de son entreprise : il veille aux évolutions de la réglementation et de la demande sociétale, moteurs des évolutions des marchés dans le secteur de l'environnement.



Jeune cadre : entre 30 et 45 k€

Cadre confirmé : entre 45 et 70 k€

La rémunération peut comprendre une partie variable sur objectif

Qui recrute ?

- Cabinets conseil : en stratégie, évaluations environnementales ; en management de l'environnement et accompagnement des politiques publiques
- Bureaux d'études environnement : cabinet d'écologues généralistes ou spécialisés « milieux » : géographie, écologie, agronomie, urbanisme et aménagement
- Bureaux d'études techniques : conception et dimensionnement des procédés de dépollutions, et des infrastructures environnementales (eau, déchets, air, acoustique...)
- Sociétés d'ingénierie globale : assistance à la maîtrise d'ouvrage, la conception, le management et la supervision de projets complexes (usines d'incinération, réseaux, stations d'épuration), avec gestion des interfaces entre les différentes techniques nécessaires et optimisation des opérations (qualité, coûts, délais)
- Agences commerciales des éco-industries : accompagnement des services, conceptions d'équipements, produits ou outils de mesures...

Relations fonctionnelles

- Donneurs d'ordres et clients
- Administrations publiques de l'environnement

■ LE POSTE

Activités principales

Management

- Motiver, conserver, recruter une équipe de collaborateurs dont la qualité et l'efficacité du travail collectif feront les clés de la rentabilité et de la pérennité de l'affaire.

Activité commerciale

- Orienter la stratégie commerciale et développer la vente de prestations avec les chargés d'affaires, les chargés d'études ou les chefs de projets.
- Entretenir un réseau relationnel, suivre et coordonner les offres les plus importantes.
- Assurer une veille locale et adapter en permanence les compétences et les prestations.

Management de production

- Organiser les plannings et la production. Parfois, le directeur conserve une fonction de supervision technique, de direction d'étude et d'accompagnement méthodologique.

Fonction administrative et financière

- Suivre, avec ses collaborateurs administratifs, les tableaux de bord.
- Gérer les investissements et la trésorerie.

Exemple d'offre

■ Responsable de centre de profit Bordeaux 61 k€+ / an

Notre centre (50 collaborateurs - 4 M€ de CA) est spécialisé dans l'assainissement et rayonne sur quatre départements de l'Aquitaine. Il appartient à un groupe français multinational de travaux publics.

À 30/35 ans, ingénieur AM, ETP, Insa, vous dirigez une entité spécialisée dans les travaux d'assainissement destinés principalement aux collectivités et avez fait la preuve de votre talent de manager et de négociateur commercial depuis plusieurs années. Nous vous proposons de développer notre unité bien positionnée sur son marché. Nous saurons valoriser dans notre groupe votre esprit d'entreprise et vos sens de l'engagement. Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite).

Source : Apec

Variabilité des activités

- Dans les **grandes sociétés d'ingénierie**, il s'agit d'un poste de direction classique.
- Dans les **bureaux d'études généralistes et sociétés de conseil en environnement**, il aura à assurer un suivi et un contrôle qualité sur des prestations très variées (expertises écologiques, études réglementaires, audits environnementaux, évaluation des politiques publiques).
- Dans les **sociétés d'ingénierie en infrastructures et environnement** et leurs agences locales intervenant dans le domaine des eaux, des déchets, de l'industrie, il devra parfaitement être à l'aise dans le monde de l'ingénierie, de la démarche de maîtrise d'œuvre et de la gestion de projets opérationnels complexes.
- Dans les **agences locales ou régionales des sociétés prestataires de services éco-industriels** (eaux, assainissement, collecte des déchets, dépollution des sols...), c'est surtout dans le domaine de l'exploitation, du management d'équipe, ainsi que du relationnel avec les collectivités locales et dans la conquête de marchés publics, que résident ses missions spécifiques.

Exemple d'offre

■ Responsable d'agence Sud France 31 à 43 k€+ / an

Bureau d'études eau et assainissement en fort développement sur l'ensemble du territoire et à l'export recherche son futur responsable d'agence sud de la France.

Vous aurez la responsabilité humaine, technique et commerciale de l'agence (plus de vingt salariés).

Ingénieur de formation, vous avez acquis une expérience technique de cinq à dix ans dans le domaine de l'eau, et surtout de l'assainissement, au sein d'un bureau d'études, d'une société privée, d'une administration ou d'une collectivité locale. Vous avez un bon contact relationnel avec les institutionnels et les donneurs d'ordres du secteur eau et assainissement. Anglais technique souhaité. Expérience de l'export et de la gestion d'une équipe appréciée.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- DEA/DESS dans le domaine scientifique ou technique.
- Diplômes d'ingénieur généraliste.
- Une formation commerciale complémentaire ou en gestion d'entreprise acquise dans une école de commerce ou un IAE (Institut d'administration des entreprises) sera un plus.

Toutefois, la formation importe moins que l'expérience, la personnalité et le dynamisme de la personne.

Expérience

Le directeur d'une SSCE doit avoir acquis une expérience confirmée et variée d'au moins cinq ans dans le métier de l'entreprise, le management et la gestion.

Compétences

- Capacité à dynamiser une équipe d'ingénieurs d'études ou de chefs de projets.
- Sens aigu de la négociation.
- Parfaite connaissance des marchés publics et/ou de la clientèle industrielle.
- Aptitude à positionner l'offre de services sur les créneaux d'opportunités.
- Solide motivation et très large culture environnementale.
- Fortes compétences méthodologiques de directeur d'études.

Personnalité

- Doté d'un tempérament d'entrepreneur pour développer la structure.
- Disposant d'une vision stratégique des marchés afin d'orienter sa société dans le sens de l'évolution du secteur de l'environnement.
- Fortement impliqué dans le suivi réglementaire.
- Travailleur et résistant au stress.

- À l'aise dans la relation et la communication avec ses collaborateurs comme avec ses donneurs d'ordres.
- Bon commercial pour prospecter et fidéliser.
- Bon gestionnaire pour dégager des bénéfices.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Chef de projets
- Chargé d'affaires
- Responsable de centre de services éco-industriels

Évolution professionnelle (P+1)

- Direction générale
- Direction commerciale dans des structures plus importantes (comme une direction régionale)

Les directeurs de petits cabinets d'environnement pourront évoluer vers des postes équivalents dans des sociétés d'ingénierie et de conseil qui développent des services nouveaux en environnement et développement durable.

Certains peuvent également quitter le privé pour des postes stratégiques ou de direction dans de grandes collectivités locales ou des agences publiques ou parapubliques (cf. directeur environnement en secteur public), voire de grosses associations.

■ TÉMOIGNAGE

■ Pierre AUDIFFREN

Directeur du cabinet Ectare (Toulouse)

« Notre secteur est désormais porteur. Il faut inventer les organisations qui répondent aux besoins de la société. »

Ectare est une société d'études et de conseil indépendante, implantée dans le sud-ouest de la France et qui s'est positionnée dans les domaines de l'évaluation et du management environnemental. La société se développe régulièrement et son directeur est confiant. *« La notion de développement durable va réconcilier la protection de l'environnement avec l'humain. Les normes ISO 14000 vont clarifier et faire progresser les pratiques. »*

« L'équipe d'Ectare offre des prestations de conseil, de diagnostic pour l'aide à la décision, des études intégrées d'environnement, de l'expertise et des mesures de suivi. Nous développons des opérations en génie écologique, mais c'est encore un petit marché intervenant dans la maîtrise d'œuvre. »

Ingénieur écologue, Pierre AUDIFFREN a fondé le cabinet Ectare voilà dix-sept ans, après avoir travaillé comme salarié en bureau d'études associatif, puis comme chargé d'études dans une organisation professionnelle. À 49 ans, il est entouré d'une équipe pluridisciplinaire de quinze personnes et apparaît comme un directeur optimiste. *« Il y a dix ans, je me disais qu'on ne pourrait jamais gagner correctement notre vie en développant ces prestations d'études et de conseil. Aujourd'hui, je suis persuadé qu'on peut commencer à être raisonnablement optimiste sur ce point. »*

« Ma satisfaction en tant que directeur, c'est de monter une structure qui fonctionne bien, d'animer une équipe impliquée et de construire un outil performant qui fait progresser l'environnement... »

Pour lui, la fonction du directeur est stratégique. *« Je suis en permanence à l'écoute des indicateurs environnementaux de la société. Qu'est-ce qui est en train de se passer? Comment évoluent les demandes? Quels sont les nouveaux outils et les compétences disponibles? »* Le directeur doit détecter pour anticiper et maintenir l'adéquation entre l'offre et les marchés.

« La part de réflexion méthodologique de ma fonction reste essentielle, car je suis aussi le directeur des études, tout en intervenant dans une logique de subsidiarité avec les chefs de projets. Dans notre équipe, les missions commerciales sont également réparties auprès de chacun. »

« Dans nos métiers de prestations de services en matière grise, et particulièrement en environnement où l'interdisciplinarité est nécessaire, le travail en réseau combiné au management par projet s'avère la seule organisation envisageable à mes yeux. »

« Aujourd'hui, il est vital de s'inscrire dans des équipes œuvrant dans des modes de développement durable, en mettant en synergie les compétences sociales, économiques et environnementales. Il devient par ailleurs indispensable pour les cabinets indépendants des groupes industriels ou financiers d'anticiper les processus de concentration impulsés par les "majors" de la branche. Pour cela, il faut prendre l'initiative de substituer à nos réseaux actuels, informels et instables, de véritables entreprises, structurées en groupes, à la logique économique claire et affirmée, mais dotées d'une forte éthique et des capacités techniques, scientifiques et financières nécessaires pour accompagner les profondes mutations en cours. »

« Les "patrons" de petites structures, qu'ils ont souvent créés et développés eux-mêmes, s'orienteraient ainsi vers la pérennisation (et la transmission à terme...) de leur entreprise, en renforçant par la même occasion efficacité, sécurité et réactivité: c'est la seule voie désormais pour échapper aux rôles de "seconds couteaux" qui nous sont encore trop souvent dévolus! »

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 2 – Responsable de centre de services éco-industriels
- N° 5 – Directeur environnement secteur public
- N° 13 – Chargé d'études environnement
- N° 15 – Ingénieur études et travaux

Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 1.1 – Direction générale d'entreprise
- N° 1.2 – Adjoint de direction générale
- N° 5.2 – Direction régionale et d'agences commerciales

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°5 - Directeur environnement secteur public

Directeur, directeur régional de l'environnement, directeur environnement d'une collectivité locale, directeur de l'aménagement et de l'environnement, directeur de parc naturel, délégué régional d'établissement public

Le directeur environnement en secteur public pilote la mise en œuvre de politiques publiques de l'environnement. Il a un rôle d'aide à la décision politique au plus haut niveau, par sa participation à la définition des programmes et des orientations. Il fait appliquer les instructions et circulaires en prenant en considération des intérêts souvent divergents dans le domaine de l'environnement.



Cadre confirmé : entre 30 et 60 k€ + primes

Qui recrute ?

■ Fonction publique d'État : administrations centrales, Diren, parcs nationaux

■ Fonction publique territoriale : conseils généraux et régionaux, parcs naturels régionaux, grands EPCI

■ Établissements publics : Agences de l'eau, Ademe

Les recrutements passent cependant par les voies classiques d'entrée dans la fonction publique (corps, concours, quelques contractuels...)

Rattachement hiérarchique

■ Ministre de tutelle pour les services centraux

■ Préfet ou président de collectivité pour les services décentralisés

Relations fonctionnelles

■ Autres directeurs environnement du secteur public

■ Chefs de services

■ Chargés de mission

■ Chargés d'études

■ Maîtres d'ouvrages

■ LE POSTE

Activités principales

Servir l'intérêt général et ses représentants

- Se tenir au service du pouvoir exécutif, de leur ministre, du préfet ou du président de la collectivité, avec le souci de l'intérêt général et le devoir de réserve lié à sa fonction.

Planifier et mettre en œuvre les politiques

- Orienter et développer des politiques pertinentes, des organisations cohérentes, des actions concrètes, des aides financières incitatives et des équipements efficaces, en faveur de la protection de l'environnement, dans une logique d'intérêt général et dans le cadre des compétences de son institution.

Organiser l'action administrative

- Aider à la décision, évaluer et rendre compte...
- Manager des équipes avec l'aide des chefs de service.
- Suivre en direct des programmes stratégiques ou des dossiers sensibles.
- Contrôler sur le plan administratif des notes, courriers et des documents à caractère financier et réglementaire.
- Assister à de très nombreuses réunions de travail institutionnelles.
- Assurer la représentation du service ou de la structure.

Variabilité des activités

- Dans les **services de l'État** (administrations centrales, services extérieurs), les fonctions régaliennes de mise en œuvre et de contrôle réglementaire prédominent.
- Dans les **collectivités** (conseils généraux, conseils régionaux), le directeur a le plus souvent à gérer de la maîtrise d'ouvrage de programmes avec une dimension importante de suivi des marchés publics.
- Dans les **établissements publics** (Ademe, Agences de l'eau), le développement des politiques incitatives et l'attribution d'aides financières constituent les principales caractéristiques du poste.

Les marges de manœuvre du directeur sont définies par les compétences administratives qui lui sont dévolues, les budgets publics et les ressources humaines qu'il peut mobiliser, et enfin le contexte socio-politique dans lequel il évolue.

Exemple d'offre

■ **Directeur de parc naturel régional**
Département 61 38 à 46 k€/an

Directeur du parc naturel, vous contribuez à la mise en œuvre de la charte constitutive et du programme d'actions du parc: suivi, évaluation et planification. Vous êtes l'interface entre l'équipe technique et les élus. Vous représentez la structure auprès des élus et partenaires. Vous dirigez les services du syndicat mixte de gestion du parc. Vous coordonnez et gérez le personnel. Vous assurez le suivi administratif et financier.

3^e cycle universitaire ou équivalent, gestionnaire de budgets des collectivités, vous avez l'expérience dans les domaines de l'aménagement, du développement local, de l'environnement, du fonctionnement des collectivités territoriales et du contexte institutionnel d'un parc. Vous avez le sens du contact et des aptitudes à animer une équipe.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- Diplôme d'ingénieur des grands corps de l'État : Mines, Ponts et Chaussées, Génie rural, Eaux et Forêts.
- Concours administratifs (niveau ingénieur en chef) menant à des carrières de la fonction publique.

Expérience

- Les représentants des grands corps de l'État accéderont à ce poste après cinq à dix années d'expérience.
- Les ingénieurs de l'administration, voire des contractuels, pourront y prétendre après une carrière confirmée d'au moins dix ans dans l'administration de l'environnement.

Compétences

- **Administratives** : connaissance du fonctionnement des administrations d'État, des collectivités ou des établissements publics.
- **Juridiques** : connaissance du droit de l'environnement et maîtrise des règles de la comptabilité publique.
- **Environnementales** : connaissance concrète et généraliste de l'environnement (protection des milieux, gestion des pollutions et des risques industriels, aménagement, développement local...).
- **Management** : sens du service public, bonne capacité d'animation d'équipes et aptitude à la communication.

Personnalité

- Rigueur et sens de l'organisation dans le suivi des programmes et le contrôle administratif.
- Capacités d'écoute, de dialogue et de négociation dans ses activités de représentation et de relation institutionnelle.
- Charisme auprès des services et des collaborateurs.
- Disponibilité, les sollicitations étant nombreuses.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

Pour les hauts fonctionnaires, il n'y a pas de corps ou de cadre d'emploi spécifique (cadres A+) pour une « filière environnement » dans l'administration d'État.

La fonction et les institutions étant récentes, un certain nombre des premiers directeurs environnement aujourd'hui assimilés fonctionnaires ont débuté comme contractuels, et ont été recrutés sur la base de leurs compétences en environnement.

Pour les cadres de la fonction publique, le passage par un poste de chargé de mission, puis de chef de service administratif environnement, est le parcours habituel avant un poste de directeur environnement.

Dans les collectivités et les établissements publics, certaines places restent entrouvertes pour des candidats contractuels dont la qualité du profil, de l'expérience et des réseaux saura orienter la nomination :

- universitaires ayant déjà derrière eux une carrière administrative réussie,
- directeurs de SSCE connaissant bien l'administration.

Évolution professionnelle (P+1)

Le secteur administratif de l'environnement étant jeune et varié, il y a un nombre encore limité de jeunes directeurs en recherche de progression de carrière. De plus, nombre d'organismes, de directions ou d'établissements en création offrent régulièrement des fonctions et des postes nouveaux. Les directeurs peuvent donc progresser en changeant d'organisme.

Les évolutions de carrière des hauts fonctionnaires de l'environnement risquent de bloquer à l'avenir sur les filières statutaires de la fonction publique et sur les difficultés d'échange entre l'État et la fonction publique territoriale.

Il est rare que des directeurs administratifs passent dans le secteur privé : quelques cas ont toutefois été observés dans le corps des Mines vers des éco-industries ou au ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement en direction de grandes ONG.

■ TÉMOIGNAGE

■ Jean-Paul COUTEL

Délégué régional de l'Ademe Haute-Normandie
(Agence de l'environnement et de la maîtrise
de l'énergie)

« En tant que délégué régional, je travaille sur la définition
des stratégies régionales en matière d'environnement. »

Suite à une offre d'emploi diffusée dans le journal *Le Monde*, Jean-Paul COUTEL, a été recruté comme délégué régional de l'Ademe, en Haute-Normandie, « une région à forts enjeux environnementaux », remarque-t-il. Contractuel de statut privé, il compte désormais parmi les « personnages institutionnels importants » qui orientent les politiques d'environnement de cette région.

Docteur en sciences, Jean-Paul COUTEL a une formation pluridisciplinaire (mathématique, agronomie et écologie). Il considère que les biologistes de l'environnement (ou écologues) « ont une forme de pensée bien adaptée à la complexité des problèmes environnementaux ».

Son itinéraire professionnel est varié. Il a évolué au travers de postes successifs dans de nombreuses régions de France. « Après la recherche, j'ai été chargé de mission « développement rural » dans un conseil général, à l'époque où l'on commençait surtout à faire de l'environnement au travers de cette thématique. » Puis il a fondé et dirigé un bureau d'études spécialisé dans les politiques européennes de l'environnement.

Nouveau délégué régional, il anime l'équipe locale de quinze personnes, dont huit ingénieurs chargés de mission, qui proposent et gèrent les attributions d'aides financières de l'Ademe. Il suit les dossiers les plus importants, coordonne la stratégie et assure les partenariats et la représentation de l'Ademe en région. « C'est un métier passionnant, il faut savoir hiérarchiser ses objectifs, cerner rapidement les mécanismes de l'action locale efficace et, surtout, parfaitement s'organiser. »

Sa mission de délégué régional de l'Ademe porte sur la déclinaison des politiques nationales définies par l'établissement public, en Haute-Normandie. Son statut lui permet de conserver une autonomie d'intervention dans sa région, tout en appliquant les décisions du conseil d'administration de l'Ademe, sous couvert du directeur général et du directeur de l'action régionale.

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 11 – Chargé de mission environnement
- N° 15 – Ingénieur études et travaux
- N° 18 – Inspecteur en service instructeur
- N° 19 – Chef de service administratif environnement

■ La fiche Fonctions. Collection Métiers

- N° 1.1 – Direction générale d'entreprise

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°6 - Cadre dirigeant d'association environnementale

Directeur, délégué général, secrétaire général, « permanent d'association », coordinateur associatif, cadre de direction ou de gestion

Le responsable d'association environnementale anime et administre la vie quotidienne du siège de l'association et de ses délégations éventuelles, les développements techniques ou stratégiques des interventions relatives à l'objet statutaire de l'association et, autant qu'il lui est possible, les réseaux d'adhérents. La spécificité de la fonction dans le domaine de l'environnement réside dans les objectifs d'intérêt général liés à la sensibilisation du public et la mise en place d'initiatives innovantes ou de contre-pouvoirs. Les associations en environnement (exerçant sous un statut de droit privé) ont souvent un rôle d'avant-garde par rapport aux organismes publics administratifs.



Cadre débutant : entre 18 et 25 k€

Cadre confirmé : entre 30 et 45 k€

Qui recrute ?

- Associations institutionnelles : CAUE, agences régionales de l'environnement, observatoires régionaux, réseaux de mesure de la pollution atmosphérique, conservatoires des sites naturels régionaux...

- Grandes ONG internationales : WWF, Greenpeace, UICN...

- Associations d'usagers ou associations militantes : fédérations régionales ou nationales

Rattachement hiérarchique

- Président
- Vice-président
- Trésorier

- Secrétaire général
- Bureau de l'association

Relations fonctionnelles

- Chargés de missions
- Chargés d'études
- Gestionnaires d'informations et de données
- Personnel administratif

- Pouvoirs publics et élus
- Donateurs et sponsors
- Partenaires scientifiques et techniques
- Autres associations

■ LE POSTE

Activités principales

Activités de gestion administrative et financière

- Mobiliser des ressources en étant une force de proposition pour obtenir les moyens humains et matériels, et atteindre les objectifs. Un volet important de ses responsabilités réside dans la recherche de financements (subventions, dons, politique marketing, voire prestations réalisées).
- Encadrer le personnel, organiser les plannings, recruter éventuellement ses collaborateurs, gérer les statuts particuliers liés à des emplois aidés (Emploi jeune, Contrat emploi solidarité, Contrat emploi consolidé...).
- Suivre avec une grande rigueur la réalisation des budgets, superviser la comptabilité et les finances de l'association.

Activités de coordination et animation

- Dynamiser, avec ses collaborateurs éventuels, les réseaux d'adhérents et d'expertise technique.
- Préparer les réunions qui rythment la vie administrative des associations (conseils d'administration, assemblées générales ordinaires et extraordinaires).
- Veiller à entretenir la confiance avec les administrateurs et les adhérents, et entre bénévoles et salariés du siège.

Activités techniques et scientifiques d'environnement

- Monter et expertiser des dossiers de projets opérationnels.
- Diriger des études avec des chargés d'études internes ou des contre-expertises avec des experts externes.
- Superviser des techniciens ou des adhérents sur des actions opérationnelles parfois délicates (chantier nature, nettoyage de pollution, manifestation militante).

Activités de représentation et de lobbying

- Communiquer vers les partenaires et les adhérents en collaboration avec le président et les vice-présidents éventuels.

Variabilité des activités

- Gestion des relations avec les élus quand il s'agit d'**associations institutionnelles** émanant de collectivités publiques,
- Assurer le lobbying quand il s'agit d'**ONG** importantes ; développer le marketing et les finances.
- Être un gestionnaire et un professionnel du social quand il s'agit d'**organismes d'insertion**.

Exemple d'offre

Organisme national de gestion de parcs régionaux, association loi 1901, budget 2900 K€, 25 personnes, recrute

son (sa) directeur (trice)

pour - animer et représenter le réseau des parcs naturels régionaux ; préparer et prendre en charge les dossiers stratégiques ; élaborer et mettre en œuvre le programme d'activité et le budget. Profil : 35 ans ou plus, de formation supérieure (bac+5), bilingue anglais. Il (elle) connaît bien l'aménagement rural, l'environnement, le fonctionnement des collectivités et des institutions publiques. Il (elle) sait animer et organiser, a le sens du diagnostic et de la négociation. Expérience de direction et de relations avec les partenaires de haut niveau souhaitée. Ce poste demande une disponibilité personnelle et des déplacements fréquents. Poste à pourvoir à l'automne 2002. Contrat à durée indéterminée. Rémunération de départ.

Source : Gazette des communes

■ LE PROFIL

Diplômes

- 3^e cycle en environnement, géographie, géologie.
- BTS en animation avec expérience.
- Plus rarement diplômes de management ou de gestion.

Expérience

La demande de double compétence (technique et de gestion-management) laisse peu de place pour les jeunes diplômés sans aucune expérience.

En revanche, les autodidactes qui ont une très bonne expérience de la vie associative par le biais du bénévolat, s'ils ont des compétences minimales en organisation (acquises dans tout autre métier) et des qualités personnelles, peuvent prétendre à un poste d'encadrement administratif ou, avec une formation complémentaire, se réorienter vers les métiers de l'environnement en association.

Compétences

- Large culture du secteur de l'environnement.
- Connaissance du contexte, des politiques institutionnelles, dans le champ technique de l'association.
- Culture du monde associatif : acteurs, réglementation.
- Rigueur de gestion, bonnes notions de comptabilité.
- Expérience de l'encadrement et du montage de projet.
- Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Personnalité

- Charisme, diplomatie, pédagogie pour faire comprendre la position de l'association.
- Aptitudes à la communication et aux relations publiques pour faire parler de l'action et du rôle de l'association.
- Rigueur, sens de l'organisation et ténacité pour faire aboutir les projets.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Chargé de mission environnement
- Chargé d'études environnementales
- Animateur-formateur en environnement
- Chargé de communication et de médiation en environnement
- Conseiller technique en environnement

Évolution professionnelle (P+1)

- Chargé de mission environnement
- Chargé de communication et de médiation
- Consultant indépendant en environnement
- Carrière politique

■ TÉMOIGNAGE

■ Didier HOUÏ

Directeur de l'Agence régionale pour l'environnement Midi-Pyrénées

« La stratégie de l'Agence a pris la forme d'un projet d'entreprise. »

Didier HOUÏ présente ces profils un peu atypiques qu'on rencontre souvent chez les managers associatifs dans l'environnement. Il a une double carrière de chercheur scientifique et de responsable associatif bénévole. À l'origine, il possède un troisième cycle universitaire, a effectué un post-doc à l'École polytechnique fédérale de Lausanne et réalisé une thèse d'État en mécanique. Ses études étaient déjà un peu orientées environnement puisqu'il a travaillé sur le stockage inter-saisonnier de l'énergie solaire, puis sur les techniques d'épuration membranaires.

Bien intégré dans les métiers de la recherche, Didier HOUÏ a dirigé pendant douze ans un groupe de recherche du CNRS. Parallèlement, il développait des activités associatives, en tant que responsable de la fédération régionale des associations d'environnement (l'Uminate). Puis il a été délégué comme représentant de ces associations au Conseil économique et social régional, dont il a ensuite assuré la vice-présidence.

Ce sont sans doute ses réseaux socio-économiques solides et sa connaissance du conseil régional qui lui ont ouvert les portes de l'Agence régionale. *« Toutefois, je pense que la rigueur scientifique que j'ai acquise avec mon métier d'origine et mon expérience de direction d'une équipe de recherche me servent aussi beaucoup dans ce métier. »*

Didier HOUÏ donne l'impression d'être un excellent manager de l'environnement. Il entretient les bonnes relations de l'agence avec la Région, ses élus, ses services et les autres partenaires. Il gère un budget d'environ 3,4 millions d'euros et une équipe de 40 personnes, dont 23 ingénieurs et cadres (1 directrice adjointe, 4 responsables de pôles, 18 conseillers techniques à bac+5). Au départ, Didier HOUÏ a passé beaucoup de temps à élaborer, avec le président, la stratégie de l'Agence. *« Elle a pris pour nous la forme d'un projet d'entreprise »,* dit-il.

L'Agence régionale a également été certifiée ISO 14000. Et son directeur le justifie aisément : *« D'une part, nous avons un impact non négligeable sur l'environnement : transports, énergie, achats... , nos locaux génèrent par exemple 40 tonnes de CO₂ par an. Et pour promouvoir et diffuser le message auprès des entreprises régionales, il fallait commencer par nous appliquer le système à nous-mêmes, afin de bien le connaître. »* Par ailleurs, ajoute-t-il, *« dans une organisation tertiaire comme la nôtre, le transfert entre les pratiques environnementales vers les pratiques domestiques de chacun est facile, les gens importent chez eux ce qu'ils apprennent à leur travail ».*

Il apprécie sa chance de travailler avec des gens très motivés. *« Une des spécificités de mon métier, c'est le travail avec des salariés quasi militants : dans la passion il faut apprendre à discipliner leur action, il faut orienter l'efficacité de chacun afin d'éviter les dispersions velléitaires... »*

L'Agence régionale pour l'environnement Midi-Pyrénées, soutenue à 83 % par le conseil régional, puis par d'autres acteurs publics, joue un rôle de laboratoire pour le service public moderne, comme beaucoup d'associations institutionnelles. *« Nous avons une mission et une logique de service public. Il faut être rigoureux dans la gestion financière, veiller à la bonne utilisation de l'argent public, bannir tout risque d'enrichissement personnel, surveiller "la gestion de fait". Mais nous exerçons aussi en statut de droit privé, ce qui nous donne une autonomie dans la stratégie, une capacité de réaction, d'adaptation pour la mise en œuvre rapide de missions nouvelles par exemple. »*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 11 - Chargé de mission environnement

■ La fiche Fonctions. Collection Métiers

- N° 1.1 - Direction générale d'entreprise

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°7 - Responsable de services techniques en collectivité

Ingénieur en chef territorial, responsable technique et administratif, directeur de service eau et assainissement, directeur de service déchets et propreté, directeur espaces verts

Le responsable de services techniques en collectivité gère et supervise les équipements et aménagements à finalité d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie au sein des collectivités territoriales. Il met en œuvre, en cohérence avec les autres cadres techniques et administratifs, une politique sectorielle publique d'environnement définie par les élus. Il a une mission de programmation, de pilotage et de management, dont l'objectif est d'assurer l'exploitation et le bon fonctionnement des équipements ou le bon état des espaces et aménagements publics.



Cadre débutant : 18 k€ + primes
Cadre confirmé : 45 k€ en fin de carrière + primes

Qui recrute ?

- Villes et grandes communes
- Structures intercommunales : communautés d'agglomérations, communautés urbaines, communautés de communes, syndicats mixtes, Sivom...

Rattachement hiérarchique

- Chef de service
- Directeur général des services techniques
- Élu spécialisé : maire adjoint ou vice-président dans une intercommunalité

Relations fonctionnelles

- Chargés d'études du bureau d'études techniques du service ou de la ville
- Éco-industriels
- Services techniques et administratifs : aménagement, urbanisme, bâtiments et patrimoine, transport, énergie, autres services chargés d'environnement, service social, juridique...

■ LE POSTE

Activités principales

Surveillance et gestion des sites et équipements publics

- Suivre des équipements éco-industriels en régie ou délégués.
- Évaluer les services rendus par les équipements ou aménagements en place.
- Garantir la satisfaction des usagers.
- Définir des besoins nouveaux ou d'amélioration d'équipements existants.
- Assurer la prévention et le contrôle des pollutions et nuisances.

Programmation et conduite de chantiers et projets

- Planifier les travaux neufs et chantiers d'entretien à réaliser sur le territoire de la collectivité.
- Identifier et choisir les options techniques à mettre en œuvre.
- Diriger les travaux et les activités en régie.
- Définir et contrôler l'intervention des entreprises externes en tant que représentant du maître d'œuvre.
- Mettre en place des collectes sélectives pour les déchets et la gestion différenciée pour les espaces verts.

Gestion du service

- Animer et encadrer des équipes composées d'agents, de techniciens et parfois d'ingénieurs.
- Assurer la gestion des matériels et des moyens.
- Coordonner les interventions du service avec les autres services de la ville.
- Élaborer les tableaux de bord du service et le bilan annuel.

Assistance-conseil, communication, médiation

- Conseiller et assister les élus (réunions de travail, présentation des projets et bilans...).
- Écouter, conseiller et informer la population (répondre avec ses collaborateurs aux demandes téléphoniques, courrier...).

- Communiquer sur les actions du service auprès des utilisateurs et administrés (réunions d'information ou de concertation).

Programmation et gestion budgétaire

- Élaborer le plan pluriannuel d'investissement.
- Proposer et exécuter le budget annuel (fonctionnement et investissement) du service.

Variabilité des activités

La variabilité dans l'exercice du métier est, avant tout, liée aux spécificités du service :

- Dans les **services espaces verts**, le responsable gère des équipes importantes de chefs d'équipe et d'ouvriers souvent peu qualifiés. Il doit planifier des opérations revêtant un caractère saisonnier important.
- Dans les **services propreté-déchets**, il entretient des relations régulières avec les partenaires de l'intercommunalité et avec les compagnies à qui les missions sont déléguées. Quand le service est en régie, il gère des équipes importantes d'agents de nettoyage et de collecte des déchets.
- Dans les **services des eaux et assainissement**, il garantit la qualité du service rendu en régie directe ou par la compagnie fermière ou concessionnaire. Il travaille dans ce domaine de plus en plus souvent en intercommunalité. La qualité des eaux potables est contrôlée par l'État (Ddass).

Exemple d'offre

Responsable des espaces verts

Vous coordonnez les activités techniques, administratives, financières et humaines des services paysage et nature (70 agents), favorisant une collaboration constructive avec les services de la ville et de la communauté d'agglomération du Grand'Ales. Votre rôle porte aussi sur l'élaboration et l'exécution des budgets. Expérimenté, vous maîtrisez les techniques horticoles et la conception paysagère. Initié au traitement des marchés publics, vous montrez des aptitudes à l'encadrement et le sens des relations humaines. Connaissance de l'outil informatique souhaitée.

Source : Techni-cité

■ LE PROFIL

Diplômes

- Pour entrer dans la filière technique de la fonction publique territoriale, la voie de recrutement privilégiée est le concours d'ingénieur subdivisionnaire ou d'ingénieur en chef territorial.
- Bac+2 (grade de technicien) : nécessaire pour l'encadrement des services techniques des villes moyennes, où le responsable intervient sous le contrôle du directeur des services techniques.
- Diplôme d'ingénieur (génie civil, génie industriel, horticulture...) ou diplôme universitaire (DEA, DESS environnement), dont les spécialités dépendent du service : paysagiste pour les espaces verts, ingénieurs génie sanitaire, biologiste, chimiste pour le secteur de l'eau, formations de généralistes pour les activités de la propreté et des déchets.

Expérience

Le responsable de services techniques en collectivité, s'il a été recruté après son concours d'ingénieur subdivisionnaire, peut être un débutant, ses responsabilités augmentant au fur et à mesure qu'il acquiert de l'expérience. Certains postes d'adjoints de direction peuvent être ouverts à de jeunes diplômés (concours d'ingénieur en chef).

Tout postulant à des postes d'une certaine importance devra justifier d'une expérience avérée, avec notamment une expérience technique dans le domaine (souvent dans des postes similaires) et une expérience d'encadrement.

Compétences

- Maîtrise technique des disciplines et sujets à traiter.
- Conduite de projets opérationnels.
- Compétences éprouvées en management.
- Connaissances de la réglementation des marchés publics et des procédures liées à la loi MOP.
- Gestion budgétaire et des finances publiques.
- Mise en place d'outils de travail et de gestion modernes, informatique et bureautique.

Personnalité

- Fortes capacités managériales et d'animation pour diriger les équipes.
- Rigueur et sens de l'organisation pour respecter les programmations de chantier.
- Capacité à élaborer une stratégie opérationnelle, esprit d'initiative, force de proposition, pour mettre en place de nouveaux projets.
- Sens des relations humaines et diplomatie, tant dans le cadre des relations avec les élus que dans la gestion de l'équipe pour être à l'écoute des préoccupations.
- Sensibilité à la protection de l'environnement pour l'intégrer dans les orientations.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- L'évolution vers des postes à responsabilités se fait par la montée en grade progressive dans le cadre d'emploi de la fonction publique territoriale.
- Chargé d'études environnement
- Ingénieurs études et travaux

Évolution professionnelle (P+1)

- Poste à responsabilité d'une division de son service
- Chef de service technique
- Responsable de services de taille croissante au sein d'autres collectivités

■ TÉMOIGNAGE

■ Pierre LHOUMEAU

Directeur du Service des jardins à la ville de Rennes

«*De l'art des jardins au développement durable.*»

Pierre LHOUMEAU travaille pour le patrimoine végétal de Rennes depuis trente ans. À 57 ans, ingénieur en chef, première catégorie hors classe, il a gravi tous les échelons de la filière technique ingénieur (ingénieur subdivisionnaire, ingénieur en chef 2^e puis 1^{re} catégorie) et dirige aujourd'hui, avec ses cinq cadres A, un service de 398 personnes, en charge de 800 hectares d'espaces verts et naturels urbains.

«*Nous travaillons dans la problématique de l'environnement urbain, plutôt sur le champ du cadre de vie*», dit Pierre LHOUMEAU. Mais il n'aime pas le terme d'espaces verts et son association avec le concept un peu vague d'environnement. En effet, il est promoteur d'une approche socialement attentive, tournée vers le respect des écosystèmes et de la fonctionnalité du vivant. «*Nous avons toujours tenu à garder l'appellation "jardins", même si nous cherchons le plus possible à diversifier notre patrimoine pour répondre à la plus grande palette des besoins : squares, espaces naturels ou boisés, jardin botanique, mails plantés, en incluant également les décorations florales ou des espaces très sophistiqués aux abords du métro...*»

Au cours de sa carrière, il a supervisé plusieurs dimensions du métier : la gestion du patrimoine par subdivisions géographiques, les services généraux (production florale, élagage et maintenance des arbres d'alignement, gestion des parcs de véhicules, matériel et magasin de produits, collections botaniques...), des travaux de création.

La ville de Rennes est connue et reconnue pour une gestion originale et ambitieuse de son patrimoine vert, résultant de sa conception différenciée. «*À Rennes, on ne désherbe plus chimiquement les trottoirs depuis 1994.*» Cet entretien écologique ne répond pas à une mode passagère, et n'a pas toujours été évident à faire passer...

L'origine en est pragmatique : «*Entre 1966 et 1995, sous la direction de mon prédécesseur Jean Le Rudulier, le patrimoine vert de la ville est passé de 60 à 780 hectares incluant des bois, une grande diversité de milieux variés et les espaces accompagnant les grands ensembles. Il a fallu optimiser l'entretien et supporter cette charge. Nous avons été voir des expériences étrangères et avons été influencés par la montée en puissance des notions d'écologie. Mon prédécesseur a alors remis en cause les modalités de gestion qui résultaient de notre culture horticole un peu monolithique ; nous avons fait une typologie des espaces et mis en adéquation une typologie des modes d'entretien.*»

Résultat, les Rennais sont très satisfaits et la ville a une image de haute qualité du cadre de vie. «*Nous avons également une tradition de concertation avec les habitants. Une part de notre travail se passe hors des bureaux, pour communiquer et écouter.*»

Aujourd'hui, les missions dominantes de Pierre LHOUMEAU tournent principalement autour du management : améliorer en permanence l'organisation et l'efficacité du service, fixer les orientations, impulser. «*Notre rôle, c'est aussi de préparer et d'accompagner la décision des élus en apportant de l'expertise interne.*» Il dit avoir parfois du mal à ne plus trop s'impliquer en tant que technicien pour laisser la délégation aux autres. Actuellement, il travaille à renforcer la culture et la fonction de maîtrise d'ouvrage du service : «*La maîtrise d'ouvrage, c'est la fonction de propriétaire qu'est la Ville et c'est le cœur du métier du service.*»

«*Le grand intérêt à Rennes, c'est qu'on n'est pas cantonné dans l'horticole, on touche à tout l'aménagement urbain, ce qui nous impose en revanche de travailler en transversalité. Nos métiers évoluent. La contrepartie, c'est que nos pratiques et nos certitudes doivent être remises en cause et adaptées. Mais il nous faut cependant toujours, saison après saison, gérer, entretenir avec rigueur, répondre aux exigences de propreté, parfois en dépit de la faiblesse des moyens souvent insuffisants.*»

Déjà, Pierre LHOUMEAU rebondit sur d'autres réflexions sur la gestion des corridors écologiques urbains en intercommunalité, ou sur le programme de recherche en écologie, que la Ville lance avec l'université de Rennes. Décidément, Pierre LHOUMEAU est un «*directeur des jardins*» plein de projets !

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 13 – Chargé d'études environnement
- N° 15 – Ingénieur études et travaux
- N° 19 – Chef de service administratif environnement

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 3.1 – Direction des services connexes de la production
- N° 3.4 – Entretien-maintenance, travaux neufs, sécurité

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique «*marché*»

N°8 - Directeur environnement d'un groupe

Directeur du développement durable, coordinateur général environnement

Le directeur environnement d'un groupe initie, pilote, supervise et représente au plus haut niveau la politique environnementale d'une grande entreprise et de ses filiales. Il suit et évalue cette politique environnementale auprès de la direction générale. C'est donc le principal prescripteur interne pour la prise en compte de l'environnement sur tous les sites et pour les filiales du groupe à l'échelle internationale.



Cadre confirmé : entre 50 et 80 k€

Qui recrute ?

- Les grands groupes industriels ou commerciaux
- Les groupes éco-industriels (eau, déchets)

Rattachement hiérarchique

- Direction générale
- Direction industrielle
- Direction de la communication
- Direction du marketing
- Direction des ressources humaines

Relations fonctionnelles

- Services des investissements industriels
- Services de la sécurité
- Services du développement
- Services de la communication et du marketing
- Administration publique de l'environnement

■ LE POSTE

Activités principales

Définir et communiquer

- Définir et adapter en permanence la politique environnementale de son groupe industriel ou commercial en fonction de la stratégie générale de l'entreprise et des enjeux, contraintes ou pressions externes.
- Énoncer et faire connaître les objectifs environnementaux. Son action vise les sites de production, mais aussi les produits, les matières premières, les emballages ou la logistique.
- Piloter la veille environnementale stratégique, organiser la veille réglementaire, notamment au niveau international.

Veiller à l'application des décisions

- Mobiliser les directeurs des sites et animer les réseaux techniques des responsables, ingénieurs et coordinateurs environnement sur les sites et dans les filiales.
- Veiller à l'organisation des SME (Systèmes de management de l'environnement) dans l'entreprise, sur les sites et dans les filiales.
- Superviser la réduction des pollutions et des nuisances sur les sites auprès des directions opérationnelles, participer à la planification des investissements antipollution ou de la lutte contre l'effet de serre.
- Organiser le suivi des indicateurs environnementaux du groupe et préparer la publication du rapport environnemental avec la direction de la communication.

Défendre les intérêts de son entreprise

- Évaluer en permanence les enjeux et participer, souvent en externe, à des actions de lobbying national et international.
- Suivre la politique de recherche et de développement de procédés et de produits respectueux de l'environnement (éco-conception et marketing).
- Maîtriser les actions et interventions pour agir sur l'image de marque de l'entreprise lors des crises environnementales (accidents industriels, problème sur un produit...).

Variabilité des activités

Certains postes orientés « industrie » sont davantage tournés vers la technique et la maîtrise des coûts et des risques. De plus en plus souvent, ils confèrent une place importante aux systèmes de management intégrés (hygiène, sécurité, environnement).

D'autres sont plutôt liés à la stratégie, au marketing des produits et à la communication.

Dans les entreprises de la **grande distribution**, le directeur environnement doit élargir son champ d'intervention aux conditions écologiques de production des produits achetés (produits biologiques, respect des ressources rares...), aux enjeux écologiques de la logistique, aux emballages, voire à l'intégration paysagère des magasins.

Dans les **groupes industriels**, la direction de l'environnement peut rester associée à d'autres missions, souvent en lien avec la problématique principale de l'entreprise, à l'origine de la préoccupation d'environnement.

Les directions du développement durable couvrent un champ plus vaste que celui des directions environnement. Elles incluent l'éthique et le suivi des responsabilités de l'entreprise dans d'autres domaines (social, emploi, conditions de travail, implication dans des technologies ou pratiques sujettes à débat de société, droits de l'homme, aide au développement des pays pauvres...).

Exemple d'offre

■ **Directeur qualité et environnement**
Poitou-Charentes 60 à 80 k€/an

Groupe européen leader de la transformation d'alliages hautes performances, concepteur de composants pour les plus grands constructeurs automobiles, dans le cadre du développement européen de sa division usinage. Membre du comité de direction de la division, rapportant directement à son PDG, vous développerez une stratégie cohérente d'amélioration durable en matière de Qualité & Environnement et ferez respecter les exigences du marché et de la réglementation. Vous animerez les équipes Qualité & Environnement (+ 40 personnes) de deux sites industriels (+ satellites). Ingénieur (idéalement en mécanique), vous avez dix ans d'expérience en Production & Qualité en milieu industriel. Vous connaissez les constructeurs français et européens ainsi que leurs référentiels Qualité et vous maîtrisez les outils de management de la qualité des équipementiers automobiles. Français et anglais courant, allemand souhaité.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- Diplôme d'ingénieur d'une grande école (Polytechnique, Mines, Engref).
- Diplôme d'ingénieur en chimie, agronomie, production, construction...

Expérience

Ces postes sont réservés à des managers à haut potentiel ayant déjà acquis une bonne expérience technique et stratégique. Une expérience de dix à vingt ans, basée sur des responsabilités opérationnelles antérieures au sein du groupe (ancien directeur d'unité de production ou de direction opérationnelle) est souvent exigée.

Pour ces raisons, les entreprises ont recours préférentiellement à des promotions internes. Peu de sociétés procèdent à des embauches externes.

Compétences

- Culture scientifique et culture environnementale large (sociétale, juridique, technique voire écologique).
- Connaissances multiples et complémentaires dans le domaine des techniques et du fonctionnement de l'entreprise, de la sécurité, de la recherche et du développement, de la communication voire du marketing, des systèmes d'information, ainsi que dans les domaines économique et financier.
- La maîtrise d'une ou de plusieurs langues étrangères est toujours une nécessité étant donné la dimension internationale de la fonction.

Personnalité

- Forte culture d'entreprise, afin de pouvoir mobiliser des réseaux pour les unités de base ou les personnes qui opèrent dans les différentes directions de l'entreprise.
- Qualités de rigueur et sens de l'organisation pour la mise en place des SME.
- Capacités d'anticipation, afin d'ajuster et de programmer les plans antipollution.
- Charisme et sens de la pédagogie dans ses relations avec les différents services ou filiales de l'entreprise.
- Sens de la diplomatie, aptitude à créer des contacts de haut niveau et qualités de communication, afin d'optimiser ses rapports avec les interlocuteurs externes (élus, médias, associations, consommateurs).

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Directeur technique ou industriel.
- Directeur d'unité de production, d'exploitation.
- Un passage par des cabinets ministériels (environnement, écologie, développement durable, industrie) peut être un avantage.

Évolution professionnelle (P+1)

L'environnement prenant de plus en plus d'importance, ce poste peut constituer, pour un cadre à haut potentiel issu des grandes écoles, une étape stratégique vers un poste de direction générale d'entreprise.

■ TÉMOIGNAGE

■ Chris BOYD

**Directeur Environnement et Affaires publiques,
groupe Lafarge**

« Mon challenge, c'est que les 83 000 personnes du groupe prennent conscience de l'importance des défis environnementaux. »

Depuis 1999, Chris BOYD a pris ce poste stratégique et international, à double finalité, dans un grand groupe : « Je voulais aller voir dans le privé, j'y suis allé avec une motivation idéaliste. J'ai alors choisi le groupe Lafarge pour sa longue tradition éthique. » Selon lui, pour arriver à ces postes environnement de haut niveau dans les entreprises, il y a notamment deux voies : la voie technique et administrative qui s'appuie sur l'expertise et sur une carrière variée dans l'industrie et les institutions, et la voie « éthique » dans laquelle les convictions pour le sujet traité sont dominantes. Il s'estime issu de la deuxième.

Mais le groupe Lafarge l'a sans doute également choisi pour son brillant CV. Économiste de formation (BA à l'université d'Essex, puis doctorat engagé à Vancouver), il a passé quinze ans à prendre des responsabilités croissantes à la Commission européenne, dans différents cabinets de très haut niveau (notamment celui du président de la Commission), puis un an à la direction générale Environnement où il assistait le directeur général Environnement.

À 47 ans, il a actuellement en charge la supervision des relations institutionnelles nationales et internationales globales de Lafarge. Ce groupe exerce dans quatre branches : le ciment, les bétons et granulats, le plâtre, la toiture. Il réunit une centaine de « business units » ou filiales qui ont chacune un coordinateur environnement.

La mission environnement de Chris BOYD consiste donc principalement en la définition, la coordination de la politique environnement et l'animation du réseau interne, mission qu'il conduit avec Michel Picard, le directeur Environnement de Lafarge qui l'assiste. « Parce qu'on coordonne la politique Environnement avec toutes les autres politiques et les politiques sociales, on est plus ou moins en train de devenir la direction du Développement durable. » Chris BOYD assure d'ailleurs désormais également le secrétariat du comité interne « Développement durable » qui rapporte ses conclusions auprès du comité exécutif.

Dans cet interview-portrait qu'il a accordé par téléphone en direct du sommet de la Terre à Johannesburg, il reconnaît que le lobbying fait une partie de sa fonction, « mais chez Lafarge, ajoute-t-il, nous nous considérons progressistes et pro-actifs dans le domaine de l'environnement. En effet, résister à un mouvement majeur de la société, ce n'est pas une bonne tactique, on risque au final de supporter une réglementation pénalisante. »

Son rôle, c'est également écouter ce qui se passe à l'extérieur car, avec Internet, les grands groupes industriels voient davantage remonter de pressions des ONG environnementales. « Ces relations peuvent être constructives ; ainsi, une de mes missions consiste à faire fonctionner un partenariat de Lafarge avec le WWF, l'une des plus importantes ONG internationales dans le domaine de l'environnement. »

Il perçoit l'environnement dans une grande entreprise comme un champ transversal. « Pour occuper ce poste, il faut une vision large des affaires, du management, de la production, des ressources humaines, des relations institutionnelles... il faut être capable de beaucoup d'écoute et se montrer très communicant. »

Il note qu'une fonction environnement est en train d'apparaître dans les grandes entreprises « Mais elle ne doit surtout pas devenir un "silo", c'est-à-dire un département isolé, coupé des autres. Car chacun dans l'entreprise doit avoir une part de sensibilité environnementale. »

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 9 – Ingénieur en management environnemental

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 1.1 – Direction générale d'entreprise
- N° 2.1 – Direction technique production - usine

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

ÉTUDES ET PROJETS

- N°9 – INGÉNIEUR EN MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL
- N°10 – CONSULTANT EN ENVIRONNEMENT
- N°11 – CHARGÉ DE MISSION ENVIRONNEMENT
- N°12 – GESTIONNAIRE D'INFORMATIONS
ET DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES
- N°13 – CHARGÉ D'ÉTUDES ENVIRONNEMENT
- N°14 – ARCHITECTE, URBANISTE, PAYSAGISTE
- N°15 – INGÉNIEUR ÉTUDES ET TRAVAUX
- N°16 – INGÉNIEUR PROCÉDÉS EN ENVIRONNEMENT
- N°17 – INGÉNIEUR MESURES ET ANALYSES

N°9 - Ingénieur en management environnemental

Ingénieur en management environnement, ingénieur SME, ingénieur ISO 14000, ingénieur HSE, animateur environnement, manager de l'environnement, auditeur environnement

Les ingénieurs en management environnemental accompagnent les entreprises et les organisations dans la mise en place des processus de management de la protection de l'environnement.



Cadre débutant : entre 24 et 30 k€

Cadre confirmé : entre 30 et 50 k€

Qui recrute ?

- Grandes entreprises industrielles ou tertiaires
- Sociétés de conseil et d'études en environnement
- Grands groupes éco-industriels ou de travaux publics
- Sociétés prestataires d'audit ou de certification spécialisées en environnement
- Collectivités ou établissements publics non industriels

Rattachement hiérarchique

- Direction technique
- Direction fonctionnelle spécialisée sur l'environnement ou sur l'ensemble des préoccupations hygiène-sécurité-environnement (HSE) ou qualité-hygiène-sécurité-environnement (QHSE)
- Direction de la production
- Direction d'un site
- Direction de l'environnement

Relations fonctionnelles

- Salariés de l'entreprise
- Responsables des services maintenance et travaux neufs
- Direction générale
- Services administratifs
- Responsables sécurité-environnement
- Services achats

■ LE POSTE

Activités principales

Les missions préparatoires

- Analyser les exigences réglementaires, identifier les opérations et les installations générant des impacts, les pratiques existantes (analyse environnementale).
- Inventorier les outils, les connaissances et les documents de référence disponibles dans l'entreprise et relatifs à l'environnement.
- Concevoir les méthodes, les outils (procédures, fiches techniques par exemple) ainsi que leur mise en cohérence.

La mise en œuvre

- Décliner les orientations de la politique générale d'environnement du groupe, réaffirmée formellement et par écrit par la direction des sites.
- Sensibiliser le personnel, mettre en place les actions de formation des agents concernés.
- Organiser et distribuer les responsabilités, animer le réseau d'information et de compétences internes.
- Évaluer et contrôler à l'interne comme à l'externe.
- Organiser et suivre les audits préparatoires et les audits de certification.
- Préparer les revues de direction, traiter les non-conformités, rechercher l'amélioration continue.

Variabilité des activités

Certains ingénieurs en management de l'environnement peuvent intervenir eux-mêmes, en externe, comme auditeurs-certificateurs des Systèmes de management de l'environnement dans d'autres entreprises.

L'audit de la certification environnementale peut aboutir à la labellisation écologique des produits avec des interactions sur le marketing et impliquer alors des missions complémentaires d'études préalables et de suivis d'indicateurs.

Exemple d'offre

■ Coordinateur des systèmes management HSE Franche-Comté Salaire à négocier

Équipementier Automobile majeur, leader mondial sur ses lignes de produits, 50 000 salariés.

Au sein de la direction Qualité Groupe et de notre service hygiène-sécurité-environnement, vous devrez convaincre les acteurs du groupe de la nécessité et de l'intérêt de déployer des outils de management HSE. Vous proposerez des outils de management HSE adaptés à la situation du groupe. Vous accompagnerez les sites dans le déploiement. Vous encouragerez la communication sur les bonnes pratiques managériales. Vous coordonnerez les audits des entités du groupe.

Vous parlez l'anglais et l'allemand, et vous avez une expérience réussie dans la mise en place d'un système de management de l'environnement type ISO 14001.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- Grandes écoles et écoles d'ingénieurs (Ensam, Insa, Ensi, Agro, Esip, Isig, Isim...) avec spécialité environnement.
- Maîtrise/DEA/DESS techniques des universités spécialisées en SME.
- Bac+4, bac+5 dans les sciences de l'environnement et des milieux.

Expérience

Les phases préparatoires mobilisent souvent de jeunes diplômés et/ou des stagiaires en fin d'études d'ingénieur. En revanche, les ingénieurs management environnemental qui déploient ces démarches dans les grandes organisations doivent avoir une expérience d'au moins cinq ans en environnement industriel et dans les secteurs d'activités concernés.

Compétences

- Systèmes de management en général (qualité- hygiène-sécurité-environnement) : QSE, QHSE, en particulier ISO 14001.
- Compétences techniques de production dans la branche où intervient le groupe.
- Connaissances des réglementations françaises et européennes.
- La pratique de la langue anglaise est souvent requise.

Personnalité

- Capacité d'écoute des hommes de la production pour comprendre leurs contraintes.
- Qualités relationnelles et de communication, car les SME impliquent l'ensemble des salariés d'une entreprise.
- Rigueur et organisation pour mettre en place de nouvelles procédures en logique projet.
- Fort pouvoir de conviction, autonomie pour faire adhérer les salariés.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Jeunes ingénieurs ou techniciens supérieurs ayant déjà été confrontés à la production et motivés par les SME.
- Cadres techniques en reconversion vers l'ISO 14000 à partir de leur expérience en gestion de la qualité.
- Consultants ou chargés d'études environnement ayant une expérience de la gestion de projet.

Évolution professionnelle (P+1)

- Ingénieur de production
- Technico-commercial environnement
- Consultant indépendant en environnement
- Conseiller technique environnement
- Auditeur SME

Exemple d'offre

■ Ingénieur management environnemental Lyon 38 à 49 k€/an

Nous sommes le leader français du conseil en ingénierie spécialisée en environnement, filiale d'un groupe international (15 000 personnes). Sous la responsabilité du directeur technique, vous prendrez en charge l'ensemble des projets qui vous seront confiés pour effectuer des missions d'expertise en management environnemental, des audits environnement, hygiène et sécurité, et réaliser des mises en place de l'ISO 14001 sur des sites industriels. Vous êtes ingénieur grande école ou chimiste (Insa, Mines, Centrale...), vous avez entre quatre et cinq années d'expérience industrielle ou en bureau d'études dans ces domaines. Vous avez de bonnes connaissances de la réglementation environnementale, si possible avec une expérience en ISO 14001 (la qualification d'auditeur serait un plus). Autonome, vous avez une bonne maîtrise des outils bureautiques. L'anglais est indispensable. Pour ces missions, des déplacements de courte durée, en France ou à l'étranger, sont à prévoir.
Source : Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ Yannick AUBERT

Animateur environnement chez GTM Construction, groupe Vinci

« C'est passionnant de mettre en place un SME. »

À 30 ans, il a déjà derrière lui une carrière de jeune manager de l'environnement. Pourtant, son BTS agricole n'était pas a priori la voie normale pour travailler comme cadre environnement dans la division Terrassement d'un grand groupe international des travaux publics. Cependant, son itinéraire montre a posteriori une certaine logique. *« Mon BTS en phytoprotection et environnement (spécialisation en aménagement du territoire) m'a apporté une bonne culture environnementale. »* Cette formation en alternance, avec des interventions en conseil technique dans une coopérative agricole, lui a donné le goût et l'aptitude à convaincre. *« J'y ai appris l'adaptation au travail et l'importance des contacts. »*

Puis, après des petits boulots de vacataire comme enquêteur PAC, il a été recruté par GTM Construction sur un gros chantier autoroutier dans le Jura. *« Au départ, le maître d'ouvrage, la SAPRR, et son donneur d'ordre, Scetauroute, avaient imposé dans les appels d'offres le principe d'un agent technique chargé d'environnement à temps complet sur le chantier de l'A39. Je devais être le garant des engagements pris, gérer le relationnel avec les riverains, mais aussi les différentes entreprises présentes sur le chantier, et faire également de la topographie. Finalement, l'environnement a pris une grande importance et je n'ai fait que mettre en place et formaliser les précautions environnementales sur le chantier. »*

À ce moment, la division Terrassement de GTM Construction s'engage dans une réflexion méthodologique approfondie sur ces questions, les marchés des grands travaux liés au TGV ayant fait prendre conscience aux dirigeants de GTM que les bonnes pratiques environnementales étaient également stratégiques sur le plan commercial. *« Comme je manquais d'expérience terrain, notamment dans le métier des travaux publics, je suis resté longtemps sur deux gros chantiers. J'y ai développé les PAE (Plans d'assurance environnement), les FDE (Fiches descriptives environnement), les visites de chantiers, les analyses de non-conformité, les fiches progrès... »*

Maintenant, il travaille au siège de GTM Construction. *« Après quatre à cinq années de travail interne préparatoire sur l'ensemble des méthodes au sein du service environnement créé en 1996, nous avons logiquement évolué vers la certification ISO 14001, que la division terrassement a obtenue par une certification Afaq en novembre 2000. »* Aujourd'hui, le système est opérationnel et continue de s'améliorer et de se déployer. *« Mon travail quotidien c'est préparer la mise en application de ces méthodes sur les nouveaux chantiers, en intégrant le retour d'expérience des chantiers antérieurs; les accompagner dans la prise en compte de l'environnement selon la norme ISO 1400; vérifier et tirer le bilan avec les agents et responsables locaux. »*

Il est donc souvent en déplacement en France. *« Je me suis spécialisé dans les ICPE (carrières, unités de concassage), je suis également auditeur interne, spécialisé par ma fonction en terrassements, ouvrages d'art, assainissement et rétablissement de communications. »*

Son métier le passionne. Toutefois, contrairement à l'un de ses collègues qui a choisi de continuer à déployer ces nouveaux processus de management de l'environnement vers d'autres unités ou filiales du groupe, il est déjà sur la voie d'un nouveau défi: *« Je viens d'être nommé, en interne, chargé de mission environnement et carrières. »*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 1 – Responsable environnement sur site industriel
- N° 8 – Directeur environnement d'un groupe
- N° 10 – Consultant en environnement indépendant
- N° 13 – Chargé d'études environnement

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 1.2 – Adjoint de direction générale
- N° 2.1 – Direction technique - production - usine
- N° 3.4 – Entretien - maintenance - sécurité

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°10 - Consultant en environnement indépendant

Ingénieur conseil en environnement, expert indépendant

Le consultant en environnement met au service de ceux qui peuvent en avoir besoin son savoir et son expérience dans la prise en compte de l'environnement. Il conseille et assiste ceux qui le missionnent.

Les clients font appel au consultant pour apporter un regard extérieur, pour animer un projet, pour sous-traiter certaines expertises sur des thèmes spécialisés qu'ils maîtrisent mal.



Statut de non-salarié
Bénéfice avant impôts très variable: entre 20 et 80 k€

Qui recrute ?

Le consultant indépendant exerce le plus souvent ses prestations sous forme d'une entreprise en nom personnel (activité libérale). Il n'est pas salarié, il est son propre employeur.

Rattachement hiérarchique

Le consultant environnement est un travailleur free-lance, qui intervient en externe pour des entreprises, des sociétés d'études ou de conseil, des institutions ou des collectivités. Ces donneurs d'ordre sont donc ses clients.

Relations fonctionnelles

- Représentants des administrations
- Élus politiques
- Dirigeants d'entreprise
- Cadres et techniciens d'entreprise
- Responsables d'associations

■ LE POSTE

Activités principales

Prestations d'études ou de conseil

- Produire des diagnostics, des audits, des expertises pointues dans son domaine de spécialité (pollutions et risques industriels, déchets ou milieux naturels...).
- Rédiger des documents globaux (dossier d'autorisation d'installations classées pour la protection de l'environnement, études d'impact, évaluations environnementales...).
- Animer des séances de travail pour améliorer la prise en compte de l'environnement dans un projet, un programme ou une politique.
- Concevoir et animer des formations, séquences de formation, médiation.

Activité commerciale

- Consacrer du temps aux relations publiques et veiller à sa notoriété et à son image.
- Entretenir son réseau commercial et les contacts avec les clients.

Organisation et gestion

- Organiser son planning et son travail.
- Réserver un minimum de temps à la gestion administrative, au secrétariat et à la préparation ou à la tenue de sa comptabilité.

Il travaille la plupart du temps chez lui ou dans un petit cabinet qu'il a lui-même créé et dont le personnel sera souvent limité : parfois, et temporairement, un chargé d'études salarié, auquel s'ajoute plus rarement un secrétariat à temps partiel.

Variabilité des activités

Les premières différences tiennent dans les spécialités.

- Les **experts** doivent être mobiles et bien connus dans leurs spécialités. Ils réalisent plutôt des rapports scientifiques et techniques.
- Les **ingénieurs-conseils** ou **ingénieurs d'études** interviennent dans la sphère des bureaux d'études avec lesquels ils collaborent en sous-traitance ou se positionnent en concurrents (moins chers, mais souvent moins polyvalents et moins structurés).
- Les **conseillers stratégiques** sont par définition des hommes d'expérience. Ils s'appuient sur un itinéraire varié dans l'entreprise, les sociétés d'études et de conseil avec, de préférence, un vécu sur des postes à responsabilités. Leurs points forts porteront sur l'audit et l'évaluation environnementale, la gestion de projet, la formation, le lobbying.

L'action environnementale étant très liée à une implantation locale, la présence et la bonne connaissance d'un territoire (ou d'un pays) et des acteurs locaux peuvent ouvrir des opportunités pour des micro-structures d'études et de conseil spécialisées géographiquement.

■ LE PROFIL

Diplômes

- Diplômes d'ingénieur option environnement.
- DEA/DESS, doctorats généralistes (environnement, aménagement du territoire, gestion de projets, qualité) ou spécialistes de l'environnement (écologie, eau, déchets, risques industriels, dépollution...).

Expérience

Comme il n'existe aucune barrière d'entrée à l'installation professionnelle, certains professionnels en recherche d'emploi, ou attirés par l'« aura » du consulting, sont tentés par l'installation en indépendant.

Le profil idéal reste le solide professionnel expérimenté, disposant de bons réseaux, qui choisit l'autonomie pour vendre ses compétences déjà assises.

Compétences

- Excellent bagage intellectuel et grande culture générale.
- Bon technicien dans les domaines de compétences qu'il affiche, car c'est d'abord pour son efficacité et son expérience professionnelle qu'on le missionnera.
- Sens des relations et des affaires, car c'est à lui seul de remplir son carnet de commandes.
- Bonnes capacités de communication, de synthèse et de rédaction.
- Minimum de connaissances en gestion financière et en gestion de projet.
- Parfaite maîtrise des nouvelles technologies de l'informatique, de la bureautique, des outils de communication et d'information, pour gérer sa production, entretenir et développer efficacement ses connaissances et ses réseaux.

Personnalité

- Rigueur et organisation pour ne pas se laisser déborder.
- Grande capacité de travail et d'autostimulation (en lien avec la motivation).
- Autonomie, inventivité et capacité à s'insérer dans des équipes.
- Charisme et aisance dans les relations et la communication pour assurer ses relations clients.
- Capacité à assumer la liberté totale et son revers : le risque, l'insécurité professionnelle.

■ LA MOBILITÉ

Poste précédent (P+-1)

- Chargé d'études environnement
- Chef de projet études environnementales
- Ingénieur management environnemental, auditeur
- Cadre d'association environnementale
- Chargé de mission environnement
- Directeur de SSCE

Évolution professionnelle (P+1)

- Création d'une société d'études et de conseil qui s'étoffera dans la durée
- Ingénieur d'études et travaux
- Chargé d'études environnement
- Chargé de mission environnement

■ TÉMOIGNAGE

■ Jean-Marc FAUCONNIER

Consultant en environnement

«La spécificité de ce métier, c'est la liberté; la contrepartie, c'est le risque d'isolement.»

Après avoir travaillé trois ans à la direction des routes, au ministère de l'Équipement (Setra), comme responsable de la cellule Nuisances et Pollutions, puis pendant treize ans comme directeur de la division Environnement de la société d'études Écopol, Jean-Marc FAUCONNIER a quitté Paris pour s'installer en Sologne d'où il exerce son nouveau métier de consultant indépendant.

Sa formation l'a conduit à un doctorat en écologie scientifique. Aujourd'hui, ses spécialités d'indépendant sont l'expertise et le conseil en stratégie. Très pointu dans le domaine de l'environnement routier, Jean-Marc FAUCONNIER intervient également en environnement industriel. *«Je suis à la fois consultant et expert. Parfois même, je réalise des études en free-lance dans une logique de micro bureau d'études.»*

Il intervient dans toute la France et s'est également occupé de mettre en place des schémas de dépollution en Europe de l'Est (sur les fleuves Oder et Danube). Il a également mené, pour la Banque mondiale, plusieurs missions de formation en Afrique du Nord.

«Je trouve une grande satisfaction intellectuelle et morale dans ce métier, dit-il. J'aime la possibilité d'associer l'intérêt de s'investir à chaque fois dans de nouvelles missions et l'utilité publique des projets pour lesquels je travaille.» Il dit apprécier beaucoup la liberté de gérer son temps, son chiffre d'affaires, voire ses clients. *«Quand on quitte la gestion d'une équipe de vingt-cinq personnes pour se retrouver maître de soi-même, c'est formidable...»* En revanche, il reconnaît qu'il est parfois difficile de se trouver seul, face à ses doutes, ses questions, même avec les moyens modernes de communication.

«Pour se lancer, il faut avoir un savoir-faire professionnel établi, un carnet d'adresses et de bons réseaux d'échanges de partenariat et d'amitié, car on se trouve souvent confronté à des questions auxquelles on ne sait pas forcément répondre seul.»

Pour réussir dans ce métier, il faut à ses yeux, au-delà d'un solide bagage professionnel, beaucoup de détermination et de grandes qualités en communication. *«Il faut entretenir le réseau de relations et, tout simplement, bien savoir échanger!»*

Quant à la rentabilité, Jean-Marc FAUCONNIER rappelle que c'est là encore une question de choix: *«On gagne bien sa vie si on sait se vendre et si on veut bien la gagner. Sur ce plan également, on est maître du jeu.»*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 1 – Responsable environnement sur site industriel
- N° 4 – Directeur de SSCE
- N° 6 – Cadre dirigeant d'association environnementale
- N° 11 – Chargé de mission environnement
- N° 13 – Chargé d'études environnement
- N° 15 – Ingénieur études et travaux
- N° 20 – Conseiller technique environnement

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 1.2 – Adjoint de direction générale
- N° 3.5 – Expertise et assistance technique

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°11 - Chargé de mission environnement

Éco-conseiller, ingénieur « rivières », ingénieur « eau », ingénieur « déchets », ingénieur territorial, chef de projet, attaché environnement

Le chargé de mission doit mettre en œuvre la politique de l'environnement définie par l'organisme qui l'emploie.

Il peut proposer, animer une politique, concevoir et monter des programmes et des projets, gérer des lignes budgétaires, informer, communiquer, conseiller et assister des maîtres d'ouvrage sur des problématiques environnementales.



Cadre débutant : entre 20 et 25 k€
Cadre confirmé : entre 22 et 40 k€

Qui recrute ?

- Fonction publique territoriale : conseils généraux, conseils régionaux, parcs naturels régionaux, villes ou regroupement intercommunaux de tailles variées...
- Fonction publique d'État : Diren, Ddaf, parcs nationaux, ministères...
- Établissements publics, agences : Agences de l'eau, Ademe...
- Associations institutionnelles : conservatoires des sites naturels, agences régionales de l'environnement...

Rattachement hiérarchique

- Directeur/chef de service
- Élus politiques

Relations fonctionnelles

- Maîtres d'ouvrages
- Entreprises et acteurs économiques
- Citoyens et acteurs sociaux

■ LE POSTE

Activités principales

Le chargé de mission peut être un généraliste de l'environnement ou un spécialiste, en fonction de la taille de la structure ou du service dans lequel il intervient et des choix d'organisation de ses employeurs.

- Spécialiste, il intervient au sein d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité du chef de service, lui-même souvent généraliste en environnement.
- Généraliste, il met en place, souvent de manière plus isolée, les différentes facettes d'une politique environnementale.

Conception et montage de projets, programmes

- Définir les objectifs et les caractéristiques des projets environnementaux.
- Préparer les modalités de mise en œuvre, rédiger le cahier des charges.
- Suivre les études nécessaires et les opérations de réalisations.
- Évaluer les bénéfices environnementaux des opérations.

Certains chargés de mission peuvent être au cœur de la programmation stratégique, et participer à la définition et au suivi de programmes et de politiques au plus haut niveau (préfectures de région, ministères).

Information et communication

- Informer les acteurs internes et externes à sa structure sur les nouveaux outils (techniques, méthodologiques et financiers) environnementaux disponibles.
- Initier les actions de promotion sur des thèmes spécifiques en direction d'acteurs ciblés, voire de toute une population (campagne de communication sur la collecte sélective) ; il peut être amené à cette fin à concevoir des outils de communication.
- Sensibiliser, à travers tous ses contacts, à une prise en compte optimale de l'environnement dans les projets.

Représentation

- Participer à des réunions diverses (information sur une thématique donnée, concertation pour la mise en place d'un projet, d'un programme) où il décline la politique environnementale décidée par sa structure.

Instruction de dossiers

- Juger de la qualité de dossiers sur les thématiques dont il est responsable, en vue de l'octroi de subventions (en fonction publique territoriale, établissements publics, agences) ou de contrôle de réponse aux exigences réglementaires (mission régaliennne de l'État).
- Conseiller les demandeurs pour améliorer leurs projets tant sur le plan technique, financier qu'environnemental, afin qu'ils répondent aux critères établis.

Assistance à maîtrise d'ouvrage

- Définir, pour des travaux à vocation environnementale, la méthodologie de l'étude à réaliser.
- Rédiger le programme ou le cahier des charges (CCTP).
- Assister le maître d'ouvrage dans le bon déroulement de l'opération, après avoir retenu un bureau d'études.
- Pour les autres types de travaux, les décideurs peuvent faire appel au chargé de mission pour optimiser la prise en compte de l'environnement dans le projet.

La variabilité des activités

- Dans les **villes**, les chargés de mission sont souvent directement responsables du montage des projets, alors qu'au niveau d'un conseil régional, le chargé de mission est là pour inciter et assister des porteurs de projets locaux.
- Dans la **fonction publique d'État**, le contrôle réglementaire des dossiers et les fonctions de représentation en réunion de l'État peuvent être plus développés. Si le contrôle réglementaire est fortement prépondérant, on parlera de postes d'« inspecteurs ».
- Dans les **établissements publics**, démarcher des acteurs sur le terrain, les informer des outils financiers existants et les aider dans la définition de leurs projets constituent des tâches importantes.
- Il existe des profils de chargés de mission senior dont les caractéristiques (missions, statut, recrutement) sont très différentes de celles décrites par ailleurs dans cette fiche. Il s'agit de postes ayant un fort lien avec les décideurs politiques (maire, directeur, ministre) et dont la durée est liée à une mission précise. Cette mission consiste en général à faire un bilan sur une politique ou une thématique environnementale donnée et à proposer des orientations et des actions concrètes.

■ LE PROFIL

Diplômes

- 3^e cycle universitaire, généralistes en environnement ou spécialisés en écologie, hydrogéologie, déchets...
- Écoles d'ingénieurs généralistes avec des spécialités environnementales (les Ensa, Ina Paris-Grignon).

Expérience

Cette fonction très variée est ouverte aux jeunes diplômés, mais reste intéressante pour des cadres confirmés. Un jeune diplômé devra toutefois trouver un encadrement méthodologique solide dans la structure. Sinon, il risque un certain flottement et une perte d'efficacité dans une fonction où la part d'autonomie est importante et où, dans le même temps, le cadre hiérarchique est souvent prégnant.

Compétences

- Connaissance de l'ensemble des thématiques environnementales.
- Connaissance du fonctionnement des services publics et des principes de la commande publique.
- Connaissance du territoire et des acteurs locaux lorsque le métier s'exerce dans la fonction publique territoriale.

Personnalité

- Capacités d'analyse pour cerner rapidement les enjeux complexes, et de synthèse pour exposer ses avis.
- Facilité dans les contacts humains, force de persuasion et diplomatie.
- Rigueur et organisation, afin de gérer des tâches nombreuses et variées.
- Ténacité et aptitude à la gestion de projet pour obtenir des résultats concrets.
- Sens du travail en équipe et qualités d'animateur.

Le chargé de mission en environnement devra souvent savoir se plier au système institutionnel, tout en conservant intactes son énergie et sa créativité, malgré des pesanteurs internes fréquentes.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Formateur-animateur dans le monde associatif
- Responsable cadre de petites associations
- Chargé d'études en bureaux d'études

Évolution professionnelle (P+1)

- Chef de service administratif environnement
- Directeur environnement secteur public

La promotion interne reste la voie d'évolution de carrière la plus courante alors que la mobilité vers le privé est rare. Les passages entre les différents types de structures (fonction publique d'État, territoriale et établissements publics) demeurent loin d'être généralisés même s'ils sont maintenant assez faciles entre fonction publique d'État et établissements publics administratifs.

Exemple d'offre

■ Chargé de mission environnement Lot 20 à 25 k€/an

Un syndicat mixte en charge du projet de parc naturel régional recrute son chargé de mission environnement. De formation bac+4 ou bac+5, scientifique ou ingénieur, très bonne connaissance en écologie, expérience professionnelle exigée, notamment dans le domaine de la gestion des milieux. Une bonne connaissance des collectivités ainsi qu'une spécialité naturaliste sont un plus. Dans le cadre des orientations et mesures définies dans le projet de charte du parc, vous serez en charge de la mise en œuvre de la politique de l'environnement. Vous devrez notamment assister, conseiller, informer et sensibiliser l'ensemble des partenaires; initier, programmer et mettre en œuvre des actions; animer et suivre les actions en cours; réaliser des expertises patrimoniales; animer et assurer les relations avec le Comité scientifique et de prospective, participer à la politique de l'éducation à l'environnement et au patrimoine.

Source: Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ Guillaume LEMOINE

Chargé de mission environnement au service Espaces naturels sensibles du département du Nord

« Mon poste me permet d'appréhender toutes les étapes de la préservation, de la gestion et de la valorisation des espaces naturels remarquables. »

La spécificité du département du Nord, industriel, agricole et très peuplé, a conduit les élus du conseil général à mettre en place une politique ambitieuse de préservation et de gestion des espaces naturels avec un objectif d'ouverture au public de ces sites. Au sein du service Espaces naturels sensibles, les chargés de mission travaillent à la mise en place de cette politique. Ils ont la responsabilité de la gestion de 1 500 hectares dont 900 hectares appartiennent au département et 600 au Conservatoire du littoral.

Guillaume LEMOINE est entré au conseil général du département du Nord il y a maintenant douze ans, après une formation de généraliste de l'environnement : Deug de biologie option chimie, licence et maîtrise en environnement et aménagement, puis un DEA de géographie humaine. Mais ce qui l'animait déjà depuis longtemps, c'était sa passion pour les activités naturalistes (faune, flore). *« Depuis toujours, je rêvais de participer à la gestion des espaces naturels et j'ai eu la chance de pouvoir le faire. Je travaille au service des élus, de la population, mais aussi des orchidées et des grenouilles ! »*, lance-t-il en souriant.

Au sein d'une équipe, et en étroite concertation avec ses supérieurs et les élus, il détermine les programmes annuels d'études à lancer, et planifie la réalisation de diagnostics floristiques et faunistiques, en interne ou en sous-traitance à des associations et bureaux d'études. Sur la base des connaissances obtenues sur l'ensemble des sites et des priorités définies par le département, il participe à la hiérarchisation des enjeux, rédige des plans de gestion et propose des priorités d'intervention pour l'année suivante. Il cherche, site par site, comment concilier les grands objectifs définis par le département : fréquentation et optimisation de la qualité faunistique et floristique.

Guillaume LEMOINE prépare les travaux à réaliser. Après validation de sa hiérarchie, présentation aux élus et vote des crédits nécessaires, il planifie les opérations de restauration de milieux biologiquement intéressants et rédige, en collaboration avec ses collègues ou des partenaires, la partie technique des appels d'offres. *« Quand on est du côté de la maîtrise d'ouvrage, il faut orienter le maître d'œuvre pour qu'il retranscrive correctement le programme et le cahier des charges. Nous supervisons également le chantier pour adapter l'intervention de la façon la plus pertinente par rapport à la logique de départ. Il faut savoir s'adapter aux contraintes des phases opérationnelles de travaux, mais c'est passionnant d'avoir à chercher la solution optimale. Après restauration d'un site, des évaluations sont réalisées pour vérifier que les résultats visés sont obtenus, aussi bien en termes de reconquête du site par des espèces rares, qu'en termes de fréquentation et satisfaction du public. »*

« Dans cette fonction, il faut savoir négocier, trouver et mobiliser des partenaires prêts à s'investir dans un projet de gestion des milieux. Le département ne peut pas tout assumer ; il faut trouver sur place des acteurs locaux. Ainsi, par exemple, sur une ancienne carrière réaménagée, nous avons recherché un berger acceptant d'assurer un entretien du site avec un troupeau de moutons, et ce sans clôture, pour permettre l'accès du public. Pour chaque site, il faut trouver la solution la plus adaptée. »

« Nous avons maintenant acquis de nombreux savoir-faire en termes de gestion de différents types de milieux et échangeons avec d'autres gestionnaires dans le cadre de réseaux organisés. Le département a été primé pour certaines de ces actions. Il est agréable qu'il soit reconnu pour les efforts réalisés. »

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 5 – Directeur environnement secteur public
- N° 13 – Chargé d'études environnement
- N° 18 – Inspecteur en service instructeur
- N° 20 – Conseiller technique environnement

■ La fiche Fonctions. Collection Métiers

- N° 4.4 – Urbanisme, architecture

■ La Fiche JD-1^{er} emploi. Collection Métiers

- N° C1 – Chargé d'études aménagement

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°12 - Gestionnaire d'informations et de données environnementales

Ingénieur base de données, administrateur de bases de données, chargé d'études observatoires, documentaliste spécialisé, géomaticien, responsable système d'informations, ingénieur système d'information géographique (SIG), informaticien SIG, ingénieur statisticien

Le gestionnaire d'informations et de données environnementales utilise les modes de traitement, de stockage, de visualisation et de diffusion des NTIC pour organiser les descripteurs, les indicateurs et les analyses relatives à l'environnement. La spécificité du gestionnaire de données environnementales réside dans la territorialisation et la complexité des phénomènes environnementaux (multifactorialité, interaction et rétroaction). Elle nécessite une capacité d'approche géoréférencée (systèmes d'informations géographiques) et d'interprétation pluridisciplinaire.



Cadre débutant : entre 21 et 28 k€
Cadre confirmé : entre 25 et 35 k€

Qui recrute ?

- Fonction publique d'État : Diren, Ifen, DDE (Cete)...
- Organismes consulaires ou professionnels : chambres d'agriculture, syndicats inter-professionnels...
- Établissements publics, agences : Ademe, Agence de l'eau
- Bureaux d'études environnement, sociétés d'ingénierie
- Fonction publique territoriale : conseils régionaux, conseils généraux, parcs naturels...
- Associations institutionnelles : conservatoire des sites naturels, agences régionales pour l'environnement

Rattachement hiérarchique

- Service territorial
- Service statistique, des études
- Service documentaire
- Direction générale
- Service SIG

Relations fonctionnelles

- Services informatiques
- Partenaires institutionnels
- Chargés d'étude
- Public

■ LE POSTE

Activités principales

Conception et construction de bases de données

- Concevoir, collecter auprès de tiers (animation d'un réseau), renseigner et suivre des bases de données sur diverses thématiques environnementales.
- Renseigner lui-même certains champs, tel un opérateur technique de saisie, par exemple par photo-interprétation, en relation avec des chargés d'études qui collectent des informations sur site.

Administration de la base de données

- Établir le catalogue des données internes et externes.
- Définir, gérer et contrôler, dans le cadre de la politique menée par sa direction, les modes de diffusion des bases de données, dans le respect de la loi qu'il maîtrise et dont il suit les évolutions (propriété intellectuelle, « informatique et liberté »).

Exploitation et analyse synthétique des résultats

- Orienter et définir les descripteurs les plus pertinents à retenir dans des tableaux de bord ; les analyser par un travail de réflexion intégrée.
- Réaliser des expertises, gérer des contacts, recueillir de la bibliographie scientifique qui n'est pas forcément intégrable dans la base.
- Produire des documents cartographiques et rédiger des écrits de synthèse.
- Gérer la diffusion, voire la commercialisation, soit de la base de données en tant que telle, soit des résultats.
- Participer à des réseaux d'échanges techniques thématiques (liste de discussion, réunions...).

Variabilité des activités

En fonction de la taille de la structure et de sa politique en matière de NTIC, et du fait qu'il soit encore émergent, le poste de gestionnaire d'informations et de données environnementales est souvent composé de tâches liées à d'autres métiers de l'informatique.

- Veille technologique, assistance informatique, gestion du réseau.
- Programmation d'applicatifs ou SGBD complexes.
- Création de supports de communication pour la publication des résultats, administration web, élaboration de cartes interactives sur site Internet (choix des informations à afficher, niveau de zoom...).

Ses responsabilités s'élargiront en intégrant une part de gestion et de décision. Il pourra se voir confier des études sur des thématiques plus globales (échelle nationale ou internationale) ou plus concrètes, appliquées sur un territoire restreint.

Exemple d'offre

■ **Chargé d'études « banque de données »**
Agence de l'eau Seine/Normandie, direction
Bocages normands
Hérouville-Saint-Clair/Caen
Catégorie d'emploi : III ou fonctionnaire
catégorie A

Définition des fonctions: - Élaboration et suivi des tableaux de bord, des indicateurs techniques et financiers d'action de l'Agence dans les domaines de l'AEP, de l'assainissement des collectivités, de la protection des ressources, de l'agriculture. - Liaisons techniques et fonctionnelles: en appui aux services de la DSBN (politique emploi-jeune, milieu rural); en liaison avec la DRFAM.
Formation et expérience nécessaires: bac+4 dans le domaine de l'eau et de l'environnement. Bonne maîtrise des logiciels informatiques, notamment Access. Qualités requises: rigueur, sens de l'organisation, esprit de synthèse, aptitude au travail en équipe; capacité d'initiative et d'évolution.

Source: offre Fonction publique d'État

■ LE PROFIL

Diplômes

- Diplômes d'écoles d'ingénieur en agronomie, équipement.
- Diplômes d'écoles de géomètres.
- MST, DESS ou DEA de Système d'information ou cartographie.

Expérience

Comme beaucoup de métiers dont l'extension est conditionnée par les nouvelles technologies, il peut être ouvert à de jeunes diplômés.

Cependant une première expérience est très souvent requise pour les postes aux responsabilités élargies.

Compétences

Une double compétence sur une thématique environnementale et sur les systèmes d'information est essentielle.

- Compétences généralistes en environnement pour la compréhension des problématiques et l'interprétation des résultats.
- Maîtrise des logiques générales de conception de bases de données et de systèmes d'information.
- Maîtrise des outils techniques d'analyses (logiciels informatiques de statistiques, de SGBD ou de SIG), dont ArcView, MapInfo, ArcInfo, Oracle, Access, GéolImage, entre autres.
- Notion de programmation de langage orienté objet (C++, VBA), Java (pour réseau et logiciel de présentation), langage machine, requête SQL, etc.

Personnalité

- Sens de l'organisation et rigueur pour gérer au mieux les bases de données.
- Sens du contact et de la relation publique.
- Aptitude au travail en équipe et à échanger au sein de réseaux techniques.

- Curiosité intellectuelle et technologique, esprit ouvert aux nouvelles pratiques et méthodes pour travailler dans un domaine neuf.
- Esprit exploratoire pour la maîtrise des outils techniques.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Chargés d'études en environnement (généralistes ou spécialistes) très intéressés par l'informatique et les nouvelles technologies. Cependant, une formation complémentaire aux outils et concepts spécialisés est indispensable.

Évolution professionnelle (P+1)

- Chef de service « base de données ».

Exemple d'offre

■ **Ingenieur d'études SIG**
Marseille 27 à 34 k€/an

Nous sommes un bureau d'études et de conseil en environnement. Nous avons développé un système d'information géographique SIG pour l'optimisation et la gestion des services urbains de collecte et de déchets et nettoyage. Vous procéderez aux études cartographiques informatisées dans le cadre de la mise en œuvre d'application de ce système pour le compte de clients publics et privés (collectivités locales, entreprises). Vous assurerez également la maintenance de notre réseau informatique (windows NT/TCP/IP).

Vous êtes ingénieur généraliste. Vous avez obligatoirement une expérience opérationnelle de l'utilisation et mise en place d'outils cartographiques et une bonne connaissance de SGBD : manipulation aisée de bases de données cartographiques ou classiques et de leur intégration dans les outils office Windows. Bonne maîtrise des outils Windows et Windows NT acquise. Aptitude au contact avec les services techniques clients, travail en équipe et mobilité pour déplacements fréquents en Région.

Source : Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ Francis BERTRAND

Responsable de la base de données géographiques Corine Land Cover à l'Ifen

«Être administrateur de Corine Land Cover en France nécessite une double compétence: la maîtrise des outils de la géomatique, plus particulièrement des systèmes d'informations géographiques et de la télédétection, et une bonne connaissance de l'environnement en général.»

Établie selon une méthodologie commune aux États de l'Union européenne et basée sur l'interprétation d'images satellitaires, la base de données géographique Corine Land Cover permet de décrire l'occupation du sol sur l'Europe, selon une nomenclature emboîtée. *«Corine Land Cover est un outil généraliste et, comme toutes les bases de données environnementales, elle fait l'objet d'une communication multiple.»* Elle n'est pas uniquement utilisée dans des problématiques environnementales, mais aussi *«dans toutes celles à vocation territoriale, comme l'agriculture, la météo... et même le nucléaire»*.

Missionné pour la France par la Communauté européenne, l'Ifen gère Corine Land Cover en France en la personne de Francis BERTRAND. Celui-ci porte plusieurs casquettes: chef de projet, administrateur de données, responsable de la diffusion et de la communication autour de cette base de données.

Géomaticien (MST Cartographie, DESS géomatique), il travaillait dans un bureau d'études, prestataire de l'Ifen pour créer la première version de Corine Land Cover, lorsqu'il a été recruté pour remplir cette mission en interne en tant que contractuel. Aujourd'hui, en plus des activités précédentes, il a la charge du thème Occupation du sol et dirige le projet de mise à jour de Corine Land Cover, qui devrait se prolonger sur trois ans. *«Je fais régulièrement appel à des sous-traitants, ce qui me permet de travailler ponctuellement avec des personnes particulièrement qualifiées, par exemple dans le domaine du traitement d'images satellitaires ou de la production de données géographiques.»*

Francis BERTRAND dispose d'une bonne maîtrise des outils techniques, acquise au travers de ses expériences antérieures, mais également des concepts généraux de la géomatique. *«Un administrateur de données géographiques ne peut pas être un jeune diplômé. Il doit avoir de l'expérience et une bonne maîtrise de la technique pour estimer correctement les besoins en termes de précision et de qualité, et les faire prendre en compte auprès de prestataires extérieurs au travers d'appels d'offres.»*

Corine Land Cover étant disponible en prêt pour les laboratoires de recherche et les organismes publics, et en vente pour les organismes privés, Francis BERTRAND organise la communication de ce produit. *«Les activités de communication sont multiples et consommatrices de temps: préparer notre communication pour le Géoévénement à Paris (salon professionnel de la géomatique), faire des conférences, développer le site web de l'Ifen sur la partie Occupation du sol ou monter un réseau national sur l'Occupation du sol, tout cela prend une partie sensible de mon temps.»*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 11 – Chargé de mission environnement
- N° 13 – Chargé d'études environnement

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 4.2 – Études scientifiques et techniques
- N° 9.5 – Systèmes, réseaux, télétraitements

■ La Fiche JD-1^{er} emploi. Collection Métiers

- N° C1 – Chargé d'études aménagement

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°13 - Chargé d'études environnement

Ingénieur d'études, chef de projet environnement, ingénieur écologue

Le chargé d'études rassemble les éléments de connaissance, évalue les enjeux et suit les effets des politiques ou des projets sur l'environnement. Il prépare donc la prise de décision et émet des recommandations pour préserver la qualité de l'environnement.



Cadre débutant : entre 18 et 28 k€
Cadre confirmé : entre 28 et 34 k€

Qui recrute ?

- Bureaux d'études et sociétés de conseil en environnement
- Bureaux d'études techniques et sociétés d'ingénierie
- Bureaux de contrôle proposant des prestations d'études
- Associations institutionnelles : CAUE, conservatoires...
- Associations de protection
- Organismes consulaires ou professionnels : chambres d'agriculture, syndicats interprofessionnels
- Organismes publics exerçant une activité de bureau d'études (Cete...)

Rattachement hiérarchique

- Chef de projets
- Directeur d'étude

Relations fonctionnelles

- Représentants des administrations
- Élus politiques
- Dirigeants d'entreprise
- Cadres et techniciens d'entreprise
- Responsables d'associations

■ LE POSTE

Activités principales

- Collecter les informations, les enquêtes auprès d'acteurs ou sur le terrain et traiter les données.
- Analyser et synthétiser, en cherchant à faire ressortir les enjeux et à résoudre les problèmes.
- Établir et mettre en forme rapports et dossiers au regard des cahiers des charges ou des réglementations environnementales, rédiger des études d'impact sur des projets d'aménagement, d'urbanisme ou d'infrastructures.
- Assurer les contacts et les échanges entre divers partenaires, faciliter le dialogue en rationalisant les éléments du débat.
- Conseiller les clients pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans leurs projets, ou pour la définition et la mise en œuvre de projets à finalité environnementale.

Variabilité des activités

- Les **chargés d'études généralistes** réalisent des missions centrées sur les territoires et les milieux : ils préparent et produisent les études d'impact de projets consommateurs d'espaces (carrières, routes, projets d'urbanisme...), accompagnent la définition de programmes ou de politiques environnementales...
- Les **chargés d'études au profil technico-réglementaire** réalisent des missions centrées sur l'industrie : ils travaillent sur les dossiers d'installations classées, apportent du conseil en matière de prévention des risques industriels, fournissent des analyses préalables à la mise en place de système de management environnemental.
- Les **chargés d'études spécialisés** sont des « experts » sur une thématique. Ils interviennent en complément des deux premières catégories de chargés d'études. Certains d'entre eux (hydrauliciens, thermiciens...) peuvent également intervenir directement sur la conception d'équipements (réseaux, stations d'épuration...) et ainsi, par leur profil et leurs missions, se rapprocher des ingénieurs études et travaux.

- Dans le **secteur privé**, le chargé d'études doit concilier satisfaction du client et rentabilité des prestations, qui s'évaluent en termes de temps passé par affaire.
- En **syndicat ou en organisation professionnelle**, il intervient dans un souci de respecter les orientations « lobbyistes » des adhérents.
- En **association de protection ou de conservation**, il mène souvent ses missions en lien avec une cause militante.

Exemple d'offre

■ **Chargés d'études/projets**
Haut-Rhin 28 à 38 k€/an

Nous sommes une PME très dynamique en Alsace, spécialisée dans l'épuration de l'air pollué. Vous assurerez l'étude technique et le dimensionnement du traitement de l'air ainsi que la partie recherche et développement. Véritable conseiller auprès de la clientèle, des commerciaux et de la production/réalisation. D'un relationnel aisé, vous serez rigoureux, organisé, motivé et saurez motiver les différents acteurs. Une expérience significative en génie chimique est exigée. Formation ingénieur génie chimique type Ensic Nancy, Engsi Toulouse ou Insa génie chimique Toulouse.

Source : Apec

Exemple d'offre

■ **Chargé d'études gestion territoires**
Nantes 21 à 30 k€/an

Société de conseil dans les domaines de l'aménagement du territoire, basée dans l'ouest de la France, recherche un chargé d'études en aménagement ayant des compétences en gestion des territoires et de l'environnement ainsi qu'en développement local, ayant acquis une expérience significative en montage de politiques publiques. À partir de diagnostics rigoureux, vous êtes en mesure de proposer des scénarii d'aménagement et de monter des programmes opérationnels dans les domaines de la valorisation économique et de la gestion des sites d'intérêt majeur, de la mise en œuvre de programmes d'actions environnementales et du développement durable. Autonomie, esprit de synthèse, rigueur sont des qualités requises pour ce poste, ainsi qu'une capacité à animer des réunions de travail et de restitution.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- DEA, DESS généraliste en environnement, en sciences de la vie, en géographie, urbanisme ou aménagement du territoire (beaucoup d'universitaires).
- DEA, DESS en chimie ou dans les sciences liées à l'eau.
- Diplôme d'ingénieur spécialisé en environnement, plus orienté vers les risques, l'hygiène et la sécurité en entreprise.

Expérience

Les bureaux d'études importants cherchent souvent à recruter des chargés d'études un peu expérimentés qui ont déjà acquis une expérience dans des structures plus modestes, en stage par exemple.

Compétences

- Culture générale large (scientifique, technique, économique, faits de société...) sur les différentes thématiques environnementales.
- Maîtrise scientifique, technique et réglementaire d'une spécialité environnementale et sur le contexte des acteurs.
- Connaissance des outils, méthodes et techniques d'études, de relevé, mesures ou inventaires, ou d'audit, utilisés dans sa spécialité.
- Très bonne capacité de synthèse et de rédaction.
- Savoir-faire en communication, animation, conduite de réunion, gestion de projet.
- Aisance dans l'utilisation des outils et logiciels informatiques, d'infographies, SIG.

Personnalité

- Rigueur scientifique car c'est un métier d'études.
- Sens de l'analyse stratégique et de la synthèse didactique pour assurer les meilleures préconisations.
- Capacité d'absorption d'un plan de charge, avec rapidité mais avec exigence sur la qualité du travail.
- Capacité de travail en équipe car les études sont souvent menées par groupe de projet.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Consultant indépendant
- Chargé de mission

Évolution professionnelle (P+1)

- Consultant indépendant
- Conseiller technique dans des organismes professionnels
- Chargé de mission ou responsable de service dans les collectivités territoriales ou les établissements publics
- Responsable environnement dans les entreprises
- Ingénieur études et travaux dans les sociétés d'ingénierie

■ TÉMOIGNAGE

■ Philippe SAUVAJON

Ingénieur d'études au cabinet d'études et conseil Environnement Vôtres (Rouen)

« Devenir un spécialiste à l'écoute, capable de définir les enjeux d'un projet et d'apporter rapidement un conseil utile, voilà aujourd'hui mon objectif. »

Fort d'un DESS généraliste Relations publiques de l'environnement, de dix mois passés à mettre en place le SIG des services fonciers de l'armée, et de cinq années comme chargé d'études environnement dans un cabinet d'architecte-urbaniste qui s'intéressait à l'environnement urbain, Philippe SAUVAJON a décidé de poursuivre dans cette même fonction *« mais avec une orientation nouvelle, plus proche du conseil, et au sein d'une équipe d'environnementalistes confirmés »*.

Aujourd'hui, cet ingénieur écologue de 31 ans partage son temps entre :

- la préparation et la facilitation de dossiers à caractère administratif, tels que les études d'impacts ou les dossiers d'autorisation au titre des installations classées, *« des problématiques toujours différentes, qui nécessitent d'être attentif et créatif pour résoudre les "petits" ou les "gros problèmes" d'environnement de la clientèle »*,
- des interventions de conseil et de formation pour la mise en œuvre de projets et politiques environnementaux (Évaluation environnementale des plans et projets),
- la veille sur les nombreux sujets touchant aux études réalisées. *« Les réseaux professionnels, notamment depuis le développement d'Internet, facilitent cette veille et permettent des échanges fructueux entre chargés d'études. »*

Le premier type de mission décrit ci-dessus est souvent ressenti comme un passage obligé pour le client. *« Pourtant, chaque étude d'impact est souvent l'occasion idéale pour faire prendre conscience que l'environnement n'est pas qu'une contrainte ou une source de dépenses. Nos préconisations vont avant tout dans une logique de développement durable, incluant à terme des avantages stratégiques, et ne cherchent pas à faire plaisir au client en premier lieu ! Cependant chaque fois on doit prendre en compte les contraintes organisationnelles et les logiques économiques du projet et de l'entreprise. »*

Certaines missions de conseil stratégique en environnement lui paraissent encore un peu hors de ses capacités, mais il les aborde avec beaucoup de pragmatisme car, explique-t-il, *« si la veille technique et juridique est indispensable, c'est l'imagination, le travail d'équipe et la réactivité du client qui permettent de proposer des solutions originales et des conseils pertinents »*.

Avec l'expérience et le « coaching » de son directeur, il s'oriente donc vers une approche de consultant/chef de projet *« évolution logique du poste, dans un cabinet d'études et conseil visant une stratégie de haut-niveau »*.

« Pour moi, ce métier un peu touche-à-tout est presque incontournable pour un jeune généraliste diplômé en environnement. » Même un cadre confirmé, curieux et à l'affût de nouvelles problématiques (telles que les fermes d'éolienne, sur l'intégration environnementale et sociale desquelles Philippe SAUVAJON travaille beaucoup en ce moment), peut y « faire carrière » sans jamais s'ennuyer. *« L'ouverture d'esprit et la capacité d'intégration permettent d'acquérir de l'expérience dans des domaines très divers et de se créer un réseau de contacts parmi les spécialistes de l'environnement. »*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 11 – Chargé de mission environnement

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 4.4 – Urbanisme, architecture
- N° 4.6 – Études socio-économiques

■ La fiche JD-1^{er} emploi. Collection Métiers

- N° C1 – Chargé d'études aménagement

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°14 - Architecte, urbaniste, paysagiste

Conseiller en environnement urbain, architecte HOE, architecte-paysagiste, paysagiste, responsable HOE, conseiller en écologie urbaine

Architecte, urbaniste ou paysagiste, il projette, dessine, pilote et communique la mise en œuvre de la nouvelle qualité environnementale des villes, quartiers et bâtiments, pour répondre aux préoccupations environnementales d'amélioration de la qualité de la vie et aux logiques de respect des milieux et ressources pour un plan de développement urbain durable et désirable. Il peut intervenir à différents niveaux de responsabilités dans la direction, la gestion de projets d'aménagement, de construction ou de renouvellement urbain.



Cadres confirmés : entre 25 et 40 k€

Qui recrute ?

- Sociétés d'ingénierie de construction, bureaux d'études environnement
- Aménageurs, promoteurs, grands constructeurs
- Fonction publique territoriale : communes, conseils généraux, conseils régionaux...
- Associations institutionnelles : CAUE, agences régionales de l'environnement
- Établissements publics, agences : Ademe...
- Sociétés d'HLM
- Exercice en indépendant, avec un statut libéral

Rattachement hiérarchique

- Chef de projet maître d'œuvre général
- Chef d'agence
- Directeur de service général

Relations fonctionnelles

- Architectes
- Promoteurs
- Élus
- Économistes
- Bureau d'études techniques
- Chargés d'études d'impact
- Scientifiques écologues

■ LE POSTE

Activités principales

- Diagnostiquer et mener l'analyse fonctionnelle et esthétique des territoires et des sites d'insertion des projets.
- Assurer la conception technique et les études de faisabilité technico-économique et de performance environnementale des différentes options disponibles.
- Manager le suivi environnemental du projet et des chantiers.
- Préparer de véritables concertations très en amont, pour optimiser les projets sur la base des attentes du public, avec la mise en œuvre de mesures « compensatoires » pour accroître les effets positifs des projets.
- Évaluer en amont les impacts des constructions et planifications nouvelles sur l'environnement bio-physique et humain.
- Prendre en compte la nécessaire économie de la ressource : espace non bâti, eau, air, espace naturel...
- Insérer de façon optimale des équipements et des infrastructures sensibles dans le paysage et les systèmes environnementaux, notamment de manière visuelle.
- Intégrer des logiques, des matériaux et des procédés écologiques dans les projets (gestion douce des eaux pluviales, économies d'énergie, matériaux écologiques, modes de transport respectueux de l'environnement, chantiers propres...).

Variabilité des activités

L'urbaniste ou l'architecte qui travaille en amont de la décision – planification, programmation, application du droit des sols – devra plus souvent intégrer les notions de protection de l'environnement et de développement durable (loi SRU).

L'architecte-paysagiste peut se spécialiser dans l'intégration environnementale des grands projets, ouvrages (éoliennes...) ou infrastructures, ou encore dans l'aménagement ou la gestion à orientation écologique d'espaces verts (parcs écologiques, infrastructures de gestion paysagère des eaux de pluie, gestion différenciée...).

Exemple d'offre

■ **Urbaniste**
Oise (60) 28 k€/an

En partenariat avec les conseils régionaux de Picardie et d'Île-de-France, l'Association pour l'élaboration de la charte du parc naturel des Trois-Forêts recrute un(e) urbaniste.

Au sein de l'équipe technique, vous assurez les aspects « urbanisme » du projet de charte ; vous suivez les projets et dossiers d'urbanisme du territoire ; vous participez à l'élaboration des avis de l'association sur les POS, schémas directeurs, études d'impact..., à la préparation et au suivi des commissions de travail ; vous assistez les maîtres d'ouvrage ; vous mettez en œuvre les actions relevant de la réhabilitation du patrimoine de l'aménagement d'espaces publics, etc.

Nous souhaitons rencontrer des candidats expérimentés possédant les connaissances techniques et juridiques adaptées à ce projet (aménagement, marchés publics...), sensibles au paysage, à l'architecture et au patrimoine bâti, pouvant jouer un rôle d'expert et étant force de propositions auprès de l'équipe projet et de ses interlocuteurs (collectivités locales).

CDD de 18 mois pouvant déboucher sur un CDI. À pourvoir rapidement.

Source : Apec

Exemple d'offre

■ **Charge études urbanisme/paysage**
Nantes Salaire à négocier

Notre société de conseil en ingénierie (90 personnes), filiale d'un groupe indépendant (300 personnes, 23 M€ CA), intervient en aménagement du territoire et gestion de l'environnement. Au sein d'une équipe de 20 personnes (urbanistes, architectes, géographes, écologues, paysagistes...), pour le compte de services publics (État, Région, départements...), vous intervenez dans les domaines suivants : études de grands paysages, insertion d'équipements d'infrastructures ; documentation de planification (PLU, loi Littoral...) ; études préalables (zones NA, ZAC...) ; études de conception et maîtrise d'œuvre (espaces publics urbains, aménagements routiers...). Architecte, paysagiste, urbaniste... de formation, vous recherchez un équilibre entre aménagement et protection des territoires. Vos cinq ans d'expérience au minimum garantissent vos excellentes aptitudes graphiques, rédactionnelles et de communication. Vous utilisez Autocad®. Merci de joindre à votre dossier exemples de travaux, prétentions et disponibilités. Déplacements dans le grand Ouest.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- DESS en urbanisme-aménagement.
- Certaines écoles d'architecture proposent des diplômes d'architecte DPLG ou DESA avec spécialités HQE.
- Diplôme national ou européen d'architecte paysagiste.
- Double cursus architectes-urbanistes et conseiller en environnement urbain.
- Double cursus architectes-paysagistes et un diplôme en écologie scientifique et en phyto-écologie (espèces sauvages).

Expérience

Le poste convient assez peu à des débutants, tout du moins dans leur formation d'origine. Les formations complémentaires sont souvent le fruit d'une réorientation de carrière. De premières expériences professionnelles variées permettent de renforcer l'ouverture d'esprit et la technicité nécessaires à l'apprentissage des enjeux environnementaux, et la garantie d'une certaine efficacité.

Compétences

- Compétence technique, qualités graphiques et connaissance de la conception opérationnelle, de la maîtrise d'œuvre et du code des marchés publics.
- Connaissance du droit de l'urbanisme et de l'environnement.
- Notion des systèmes de management de l'environnement.
- Compétence en écologie scientifique et en intégration des projets dans leur environnement.
- Sensibilité à l'écologie urbaine et au concept et outils du développement durable.
- Maîtrise des outils informatiques de DAO et CAO, d'images de synthèses et de cartographie (SIG).
- Connaissance du patrimoine et adaptabilité au monde rural.

Personnalité

- Grande curiosité naturelle, créativité, vision systémique.
- Sens graphique et esthétique particulier, goût pour le dessin et les nouvelles technologies d'intégration.
- Fibre sociale pour intégrer ce volet de l'environnement urbain.
- Capacité de faire appel à de nouvelles compétences et à de nouvelles logiques de pensée.
- Autonomie, rigueur technique.
- Capacité de travail en équipes pluridisciplinaires, avec l'humilité et l'écoute attentive du généraliste.
- Sens de la pédagogie (expérience en communication, animation et formation) et force de conviction.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Architecte
- Ingénieur
- Urbaniste
- Paysagiste

Évolution professionnelle (P+1)

- Architecte
- Ingénieur
- Urbaniste
- Paysagiste
- Chef de service en aménagement

■ TÉMOIGNAGE

■ Hubert PENICAUD

Architecte spécialisé en qualité environnementale

«Ce qui m'intéresse dans la HQE, hors mes convictions personnelles, c'est que rien n'est encore fixé.»

Hubert PENICAUD, 52 ans, polytechnicien et architecte DPLG de formation, est l'un des pionniers de la qualité environnementale dans la construction. Il a commencé il y a environ vingt-cinq ans en travaillant autour du Plan urbanisme construction, par des recherches sur le solaire et l'énergie, le conseil bioclimatique, puis la qualité environnementale. Il est reconnu comme un spécialiste de la HQE (haute qualité environnementale).

Installé à Paris, Hubert PENICAUD exerce aujourd'hui trois métiers complémentaires. Architecte libéral, il concourt sur certains projets, mais le plus souvent intervient dans les équipes pour apporter l'expertise du spécialiste de ces questions. Gérant d'une société de conseil et d'audit en énergie et environnement centrée sur la construction, le Gecob, il réalise par ailleurs avec son équipe des diagnostics de sites et de bâtiments, et propose des interventions en assistance à la maîtrise d'ouvrage et en suivi des projets. Enfin, avec des interventions d'enseignant à l'École d'architecture de Marne-la-Vallée, il tient à prendre le temps et le recul pour théoriser sur ces pratiques nouvelles en architecture et aménagement.

Hubert PENICAUD semble réticent sur la normalisation des processus HQE. *«Je préfère parler de qualité environnementale, dit-il. La HQE ne doit pas devenir seulement un label administratif et normatif. La prise en compte de l'environnement dans la construction impose de concevoir et d'adapter chaque projet avec pragmatisme et fort souci du site, en portant attention aux gestionnaires et aux usagers du bâtiment dans la durée. Il ne faudrait pas que la HQE se résume à l'évaluation d'une grille de critères techniques en amont.»* Il attend d'ailleurs avec intérêt que la maîtrise d'ouvrage privée développe les logiques de qualité environnementale globale, car elle le fera avec une approche et une finalité sans doute différentes de la maîtrise d'ouvrage publique.

«Aujourd'hui, la HQE concerne surtout la commande publique. Dans ce cadre formalisé autour de l'acte de construire, les différents métiers sont déjà très nombreux. Or les intervenants spécifiques liés à la qualité environnementale n'ont pas une place aisée dans la maîtrise d'œuvre.»

La question du positionnement entre les architectes maîtres d'œuvre et les bureaux d'ingénierie de la construction se trouve posée au travers de l'approche de la qualité environnementale. *«Aujourd'hui, le conseiller HQE est plus souvent dans les bureaux d'études que chez les architectes, même si*

les bureaux d'études maîtrisent rarement l'ensemble des approches et les méthodologies utiles.»

La prise en compte de l'environnement dans la construction, incluant toutes facettes techniques et économiques, mais aussi esthétiques, d'intégration dans le site, de confort des usagers, intervient également de façon sensible et conceptuelle. C'est pourquoi Hubert PENICAUD se sent prioritairement architecte. *«La qualité environnementale renvoie à l'essence même du métier de l'architecte. C'est un métier de synthèse entre les données techniques et les données humaines pour la transformation des lieux. C'est un métier de médiation entre les usagers, les constructeurs et la collectivité. Et, parce que les demandes de la société évoluent, notamment en termes de maîtrise de l'énergie, d'écologie ou de qualité de vie, il faut que l'architecte soit attentif à ces changements.»* Il reconnaît également que la préoccupation de qualité environnementale dans la construction met en œuvre une confrontation technique et scientifique transversale qui doit mobiliser les ingénieurs des BET et les environnementalistes.

Ainsi, de par son double profil d'architecte et d'ingénieur et sa position professionnelle, Hubert PENICAUD est un bon observateur de la place et de l'évolution de ces métiers. *«À terme, les métiers de la HQE seront plutôt liés à la maîtrise d'ouvrage; des créneaux d'avenir HQE existent chez les gestionnaires de patrimoine immobilier. Il y aura besoin de métiers liés à la programmation, à la gestion évaluative et au suivi.»*

«Dans une dizaine d'années, tous les architectes vont intégrer ces valeurs, et je pense que le métier d'architecte spécialisé HQE disparaîtra. Les architectes devront alors aussi apprendre à coordonner les systèmes de management environnementaux des projets.»

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 11 – Chargé de mission environnement
- N° 15 – Ingénieur études et travaux

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 4.2 – Études scientifiques et techniques

■ La fiche JD-1^{er} emploi. Collection Métiers

- N° C1 – Chargé d'études aménagement

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°15 - Ingénieur études et travaux

Ingénieur études et projets, ingénieur de projets/affaires, chargé d'opérations/réalisations

L'ingénieur études et travaux pilote et réalise les études techniques de faisabilité des installations éco-industrielles. Il assiste la maîtrise d'œuvre et assure la mise en route des installations. Il exerce aussi une mission commerciale lors du suivi des chantiers et des réponses aux appels d'offres.



Cadre débutant : entre 23 et 25 k€
Cadre confirmé : entre 26 et 45 k€

Qui recrute ?

- Sociétés d'ingénierie générales ou spécialisées
- Collectivités locales ou territoriales : conseil généraux
- Éco-industries : eau, déchets, dépollution de sols...

Rattachement hiérarchique

- Direction technique de bureau d'études
- Coordonnateur d'affaires ou de projet
- Direction commerciale

Relations fonctionnelles

- Ingénieurs internes ou sous-traitants
- Experts (spécialistes des process, architectes, écologues...)
- Techniciens (dessinateurs, projeteurs, conducteurs de travaux)
- Ingénieurs développement
- Clients

■ LE POSTE

Activités principales

Pilotage ou réalisation des études techniques préalables et des études de faisabilité

- Concevoir des installations éco-industrielles (procédés et design), et étudier les variantes techniques, en prenant en compte les demandes de son client (cahier des charges, budget) ainsi que les caractéristiques humaines et environnementales du lieu d'implantation prévu pour l'unité (étude d'impact).
- Faire des mesures et analyses, des calculs (de débit, de rendement) pour effectuer un avant-projet et le chiffrer.

Assistance à la maîtrise d'œuvre du chantier

Une fois le principe général de l'unité retenu (procédé, taille) et le budget calé,

- réaliser les études de détails (dimensionnement) et concevoir les plans d'exécution (en collaboration avec d'autres ingénieurs et techniciens),
- établir les dossiers de consultation, lancer les appels d'offres et sélectionner les entreprises, en concertation avec son client,
- suivre les travaux aussi bien sur les aspects techniques que financiers (négociation d'avenants avec les entreprises...) jusqu'à la fin des chantiers. La qualité environnementale des chantiers prend également de plus en plus d'importance.

Mise en route des installations

- Piloter les essais, régler les derniers détails et apporter une solution pratique aux derniers dysfonctionnements dans les installations complexes. Cette mission n'est pas anodine quand il s'agit d'une grosse unité d'incinération des ordures ménagères (UIOM), ou d'une station d'épuration livrée en Asie.

Rôle commercial

- Répondre aux appels d'offres.
- Exercer une compétence technico-commerciale sur tout un secteur technique et sur toute une région (niveau national ou international).

Variabilité des activités

- Pour **l'eau et les déchets**, où le client est souvent une commune ou un syndicat intercommunal, l'ingénieur études et travaux ou le manager de projets ont souvent la responsabilité d'unités complètes.
- Dans le **domaine de l'air ou du bruit**, où le client est souvent une entreprise, il s'agit plus souvent de l'ajout, sur un équipement existant ou en projet, d'un procédé de traitement et d'atténuation des rejets ou nuisances (par exemple, épurateur de fumées sur un site industriel).

Exemple d'offre

■ Ingénieur étude hydraulique urbaine Saint-Gobain (02) 26 à 35 k€/an

Nous sommes un bureau d'études Eau et Environnement. Vous serez chargé de la réalisation de l'encadrement d'études générales de réseaux d'eaux usées et pluviales de stations d'épuration, d'études hydrologiques... Vous assurerez également des missions de maîtrise d'œuvre pour le compte de nos clients: montage de dossier de consultations d'entreprises de travaux publics pour des travaux de réseaux hydrauliques et de VRD, suivi de chantiers, réunions...

Outre une expérience significative en hydraulique urbaine (six mois à quatre ans) vous avez acquis une formation technique supérieure en maîtrise d'œuvre/hydraulique urbaine/environnement. Vous avez également des compétences en rédaction de rapports d'études et en traitements de données. Déplacements sur l'Aisne et les départements voisins.

Source: Apec

Exemple d'offre

■ Ingénieur électricien Louveciennes (78) 26 à 35 k€/an

Filiale d'un groupe (8 100 collaborateurs en France), spécialisée en ingénierie de traitement de l'eau, recherche un ingénieur électricien.

Profil: de formation ingénieur en électricité, il aura une première expérience dans un bureau d'études ou en ingénierie. Anglais indispensable.

Missions: il conseille et assiste les ingénieurs projets et affaires dans la conception des usines d'eau potable et des stations d'assainissement, dans son domaine de compétence. Il étudie l'architecture électrique des installations, estime le coût. Dans la phase de réalisation, il négocie et suit les contrats de sous-traitance, réceptionne et suit la mise en route sur site.

Poste basé à Louveciennes; déplacements en France et à l'étranger.

Source: Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

Écoles d'ingénieurs généralistes ou techniques (génie civil, TP, hydraulique, mécanique, géotechnique, chimie...).

Expérience

Il peut être un débutant, mais on lui demande plus souvent deux à trois ans d'expérience professionnelle. L'ingénieur études et travaux qui a une responsabilité plus globale et une fonction plus commerciale est en général plus expérimenté.

Compétences

- Bonne connaissance technique (procédés, équipements...) et réglementaire du domaine environnemental visé.
- Savoir-faire en conduite de projet (études et maîtrise d'œuvre).
- Compétence en analyse économique et suivi budgétaire (analyse des écarts, négociations des avenants et évolutions).
- Connaissance des marchés publics (loi MOP).
- Connaissance des clientèles industrielles ou des collectivités locales.
- Culture générale en environnement.

Personnalité

- Autonomie, rigueur, organisation pour gérer les projets.
- Capacité d'animation d'équipes, sens du contact et de la communication.
- Mobilité pour de fréquents déplacements.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Ingénieur procédés en éco-industrie
- Chargé d'études environnement

Évolution professionnelle (P-1)

- Chargé d'affaires
- Chef de projet
- Chef de bureau d'études
- Responsable d'agence

Dans les grands groupes, la promotion en interne est fréquente, avec possibilité de passerelles entre les différentes filiales et de passages alternés entre les fonctions d'études (ingénieur procédés, ingénieur études et projets éco-industriels) et des fonctions de production (responsable d'installations éco-industrielles).

Exemple d'offre

■ Ingénieur traitement des eaux Marne 32 à 35 k€/an

Bureau d'études d'ingénierie (300 personnes en France) spécialisé en collecte et traitement de l'eau recherche un ingénieur traitement des eaux.

Formation: ingénieur diplômé expérimenté dans le domaine de l'eau (collecte et traitement des eaux résiduaires) et des domaines connexes (hydraulique, génie civil, géotechnique...); expérience minimale requise en maîtrise d'ouvrage. Missions: études générales et maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'ouvrages hydrauliques et unités de traitement des eaux résiduaires. Compétences: réalisation-pilotage d'un projet, encadrement d'une équipe technique; connaissance de l'organisation administrative des dossiers techniques (Code des marchés publics, réglementation maîtrise d'œuvre, environnement); qualités relationnelles pour relations avec maîtres d'ouvrage et administrations; maîtrise de logiciels informatiques (assainissement...). Qualités: sens de l'organisation, rigueur, travail en équipe, respect des délais et des procédures, esprit d'initiative.

Source: Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ Marie-Pierre LOISEL

Ingénieur d'affaires chez Gaudriot SA

« Nous intégrons l'analyse HSE systématiquement en amont des projets industriels. »

Marie-Pierre LOISEL a en charge la prise en compte des questions relatives à la sécurité, l'environnement et l'hygiène dans les projets industriels (nouvel investissement, démantèlement) dont la conception générale est confiée à la société Gaudriot.

Gaudriot SA est une société d'ingénierie introduite en Bourse, qui a ainsi engagé un développement très rapide, notamment par croissance externe (rachat de sociétés et filiales), puisqu'elle est passée en trois ans de 300 à 900 personnes. Les spécialités de Gaudriot SA portent sur l'ingénierie de l'environnement, l'eau, l'énergie, l'industrie, le bâtiment et l'aménagement.

En tant qu'ingénieur en risques industriels et environnement spécialisé dans les installations industrielles de process, Marie-Pierre LOISEL réalise préalablement l'analyse des contraintes et des risques : elle vérifie le cadre réglementaire et elle est à l'écoute des attentes environnementales des clients, puis s'assure de leur prise en compte dans les études de faisabilité, les études d'avant-projet et les études de conception. Elle participe, avec le client et les équipes de conception, au choix des procédés industriels et des éco-procédés, puis passe le relais à ses collègues opérationnels pour le suivi des travaux de construction.

« L'environnement et la sécurité peuvent représenter 20 % du coût d'un projet industriel ; cela répond à une exigence réglementaire forte, que certains de nos clients industriels sont d'ailleurs prêts à dépasser. Le fait d'avoir un concepteur HSE dès l'amont, apte à débattre avec les responsables environnement des sites, constitue un plus pour notre approche. »

Marie-Pierre LOISEL exerce un métier lié à l'ingénierie de conception de projet, mais elle considère travailler pleinement dans l'environnement car, selon elle, *« il faut une culture réglementaire et environnementale minimale »*. Sa formation initiale universitaire la prédispose sans doute à cette approche puisqu'elle est titulaire d'une maîtrise Sciences et Techniques de l'environnement à l'université de Rouen et d'un DESS Gestion des risques industriels à l'université de Mulhouse. *« J'ai ainsi pleinement conscience des conséquences qu'une bonne conception environnementale des installations permet d'éviter. »*

Après plusieurs stages dans l'industrie, un début de carrière dans une société d'études liée aux industries de process (chimie, pétrole, pharmacie...) en tant que chargée d'études environnement industriel, Marie-Pierre LOISEL a intégré Gaudriot SA comme ingénieur d'affaires. *« J'ai pleinement conscience de la pression du terrain, notamment des inspecteurs de la Drire. »* À 29 ans, elle est en poste sur ce pôle depuis deux ans : *« La différence de mon nouveau métier de*

conception avec le métier (qu'elle pratique encore parfois) du chargé d'études qui réalise des études d'impact de danger, c'est que l'on est moins dans l'abstraction et que l'on dispose d'un référentiel intellectuel d'intervention beaucoup moins cadré. On voit se mettre en œuvre ce qu'on préconise ; confronté au principe de réalité, on doit sans cesse se remettre en cause, s'adapter et innover. Dans ce métier opérationnel, il ne faut pas s'attendre à faire du copier-coller d'installations, parce que ça ne marche jamais... »

Au quotidien, Marie-Pierre LOISEL travaille en équipe. Pour ce genre de poste, des qualités relationnelles sont requises. Il faut savoir écouter, dialoguer, mais aussi se faire entendre et défendre sa logique. *« Sous le pilotage d'un chef de projet, j'interviens avec l'ensemble des spécialistes liés aux différentes techniques industrielles, au contrôle des commandes, ou du génie civil. »* Elle apprécie la diversité des projets et des contacts. *« Un gros projet industriel est préparé et suivi pendant deux ou trois ans ; je suis amenée à me déplacer dans toute la France car mes compétences sont jusqu'à présent assez uniques dans le groupe. »*

Quand on l'interroge sur la mobilité à propos de ce type de poste, elle met en avant son double profil : environnement et projets. *« Mon évolution de carrière pourrait se faire dans deux orientations : soit du côté de l'ingénierie et du conseil (direction de projet industriel ou développement de la spécialité dans une direction technique spécialisée sur l'environnement industriel et les risques), soit vers la responsabilité de la sécurité et de l'environnement sur site industriel. »*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 2 – Responsable de centre de services éco-industriels
- N° 3 – Responsable d'exploitation d'installation éco-industrielle
- N° 13 – Chargé d'études environnement
- N° 16 – Ingénieur procédés en environnement

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 4.2 – Études scientifiques et techniques
- N° 4.3 – Projet, affaires

■ La fiche Secteurs. Collection Métiers

- N° 18 – Ingénierie Recherche & développement

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°16 - Ingénieur procédés en environnement

Responsable ou chef de projets recherche et développement, ingénieur recherche nouveaux produits

L'ingénieur procédés éco-industriels met au point des procédés de réduction ou de traitement des pollutions et nuisances, ou améliore des produits ou/et des process pour réduire leurs impacts sur l'environnement, en réponse à des normes ou à des demandes techniques ou sociétales. Ses principales missions portent sur la définition de la problématique et des attentes, la recherche des solutions techniques, puis leur développement industriel.



Cadre débutant : entre 24 et 38 k€
Cadre confirmé : entre 38 et 50 k€

Qui recrute ?

- Éco-industries : équipements, procédés de dépollution ou recyclage
- Industries de process générant des effluents polluants
- Industries développant des produits respectueux de l'environnement
- Centres de recherche, sociétés d'ingénierie

Rattachement hiérarchique

- Centre technique d'innovation
- Bureau d'études-recherche-développement
- Direction d'un département de recherche appliquée, voire de marketing industriel

Relations fonctionnelles

- Groupes d'ingénierie de projets
- Centres techniques ou centres de recherche, internes ou externes
- Fournisseurs de matériaux ou de techniques innovants

■ LE POSTE

Activités principales

Études et recherches préalables

- Analyser les besoins (qui remontent souvent des directions de projets opérationnels) pour définir les nouvelles tendances des attentes des clients ou consommateurs (éco-conception).
- Caractériser et parfois analyser les phénomènes générateurs de non-qualité écologique.
- Assurer la veille technique et réglementaire pour intégrer les nouvelles technologies disponibles et anticiper les nouvelles normes.
- Suivre le fonctionnement des installations et rechercher en permanence les améliorations nécessaires pour optimiser les procédés de fabrication et de traitement dans l'industrie.

Améliorations, développement des méthodes et des procédures d'essai

- Rechercher, en intégrant les nouvelles technologies disponibles, les moyens de réduire les émissions de polluants, le niveau sonore, la consommation d'énergie, tout en prenant en compte la performance technique ou le rendement, le design ou l'ergonomie.
- Concevoir et adapter de nouveaux procédés ou produits.
- Modéliser ou simuler des améliorations techniques, dans un but plus général d'évaluation des performances, développer éventuellement des logiciels adaptés.
- Suivre la mise au point de prototypes et des tests.
- Analyser et optimiser les résultats des essais.

Mise en œuvre de l'innovation dans ses dimensions techniques, humaines, commerciales

- Travailler avec l'équipe production de l'usine sur l'industrialisation de la fabrication du nouveau produit ou la mise en route des nouveaux procédés de fabrication; dans ces cas, il est responsable du projet jusqu'à l'industrialisation et la mise en fabrication.
- Assurer, pour des procédés déjà en place, une mission d'expertise technique, d'assistance et de suivi auprès des bureaux d'études techniques et des clients industriels.

Variabilité des activités

- **Dans les éco-industries**, la vocation même des procédés qu'il met au point est de permettre une réduction et/ou un traitement optimisé des pollutions et nuisances. Il intervient dans les centres de recherche en amont des ingénieurs études et travaux qui conçoivent les installations.
- **Dans les entreprises industrielles**, il modifie les caractéristiques des produits existants aux usages divers (les automobiles, par exemple) pour les rendre plus respectueux de l'environnement (limitation du bruit, des émissions polluantes...). Il intervient alors dans les centres de recherches ou les centres techniques. Dans l'industrie, il peut également intervenir sur les procédés de production. Il travaille alors davantage avec les bureaux d'études internes et les sociétés d'ingénierie.

Exemple d'offre

■ Responsable de projets

74

36,5 k€/an

Important constructeur de matériel de chauffage, filiale d'un groupe international, recherche un responsable de projets.

Missions : - Prend en charge le développement ou l'amélioration des têtes de combustion ou des systèmes de ventilations des brûleurs. - Recherche les moyens de réduire les émissions de polluants ou le niveau sonore ou d'améliorer le rendement. - Est responsable du projet jusqu'à l'industrialisation et la mise en fabrication. - Utilise des logiciels de simulation numérique type fluent. Profil : 30 ans environ.

Formation de base d'ingénieur en mécanique ou DEA ou doctorat d'État en combustion. Expérience dans la modélisation numérique de la turbulence, dans le contrôle et l'analyse des oscillations de combustion de même que dans le domaine des mécanismes de formations des oxydes d'azote et des bruits de combustion. Bilingue français anglais. Esprit rigoureux, ouvert, sens des responsabilités et esprit d'équipe. Aptitude à travailler dans un environnement international.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- Diplômes d'ingénieurs (Insa, Arts et Métiers, Ensi...).
- DESS, DEA très spécialisés en procédés éco-industriels.
- Doctorats scientifiques.

Les spécialités dépendent du secteur d'activité, mais portent surtout sur des disciplines scientifiques utiles dans la recherche appliquée à l'environnement : mécanique, acoustique, combustion énergétique, techniques membranaires...

Expérience

Dans les éco-industries, ces postes sont ouverts aux jeunes ingénieurs. Mais une expérience professionnelle en entreprise (ou au minimum des stages) est en général requise. Pour les postes confirmés, il est demandé une expérience d'au moins cinq ans dans une fonction similaire ou dans le développement industriel d'un secteur proche.

Compétences

- Compétences scientifiques et techniques approfondies, spécifiques au domaine ou au thème abordé.
- Expérience dans la modélisation, (maîtrise de logiciels de simulation numériques).
- Culture générale en environnement et en éco-conception (analyse du Cycle de vie).
- Management de projet.
- Maîtrise parfaite d'au moins une langue étrangère, le plus souvent l'anglais.

Personnalité

- Esprit d'équipe et qualités relationnelles car il travaille avec d'autres cadres et techniciens.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Ingénieur d'études

Évolution professionnelle (P-1)

- Chef de projets
- Ingénieur mise en route d'installations éco-industrielles ou de lignes de production plus écologiques (technologies propres).

Exemple d'offre

■ Ingénieur ventilation industrielle Nancy 30,5 à 45,5 k€/an

Organisme national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (400 personnes) recrute un ingénieur en ventilation industrielle/épuration de l'air.

Mission : au sein du service Thermique Ventilation, mener des études appliquées portant sur la ventilation, le captage et la rétention des polluants, en vue du contrôle et de la maîtrise de la qualité de l'air sur les lieux de travail. Il initiera et développera en particulier des études sur l'épuration des polluants sous forme gazeuse dans le cadre du recyclage de l'air dans les ateliers ou le rejet dans l'atmosphère extérieure.

Formation de haut niveau exigée : diplôme d'ingénieur complété par un doctorat. Une expérience professionnelle d'au moins cinq ans en entreprise est requise. Anglais : lu, écrit, parlé.

Source : Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ Alain TOMSON

Responsable bureau d'études de l'entreprise Vauche

« Travailler dans la recherche & développement est une mission passionnante : la création de nouveaux produits est stimulante mais elle est aussi source d'anxiété, il faut savoir se remettre en cause, parfois reprendre à zéro. »

L'entreprise Vauche conçoit et construit du matériel de tri des déchets solides (ordures ménagères, déchets industriels banals, mâchefers...). Elle emploie une soixantaine de salariés dont quinze au bureau d'études, pour la conception d'équipements complets (unité de tri) à partir de modules de base et pour la mise au point de nouveaux matériels.

Après un BTS en chaudronnerie et tuyauterie industrielle, Alain TOMSON a travaillé dix-huit ans dans des entreprises du secteur de la pétrochimie, avant de devenir responsable de bureau d'études dans une entreprise de charpentes métalliques. Depuis maintenant quinze ans, il est arrivé dans l'entreprise Vauche où il a d'abord occupé des fonctions de projeteur ; il est actuellement responsable du bureau d'études.

Il exerce trois missions complémentaires au sein de l'entreprise : la gestion du bureau d'études, l'assistance technique et administrative aux chargés d'affaires et la recherche & développement.

« Il est important d'exercer une veille industrielle par le biais de revues techniques, de salons... Les équipements dans le secteur des déchets évoluent vite. Dans l'ensemble, le moteur de nos activités de recherche développement est pour un tiers l'observation de la concurrence, pour un tiers les demandes formulées par nos clients et pour un tiers des "idées maison". »

Sur la base d'une idée générale, d'un concept, sont dessinés quelques épures et plans sommaires et sont définis des formes et procédés servant de base à la réalisation d'un prototype. Le chef d'atelier, assisté d'un ouvrier spécialisé expérimenté, conçoit ensuite en laboratoire un prototype qui fait l'objet de tests et de modifications. *« Cette phase est particulièrement intéressante, elle permet une grande créativité, on voit l'équipement évoluer très vite. En même temps, elle est déterminante pour la suite des opérations. »*

« Dans un deuxième temps, il est indispensable de trouver un client acceptant que l'on teste l'équipement sur site. En effet, il y a une telle variété dans les déchets entrant sur les chaînes de tri qu'un essai en condition réelle est indispensable. Cette phase peut être laborieuse, demander beaucoup de temps. Nous réalisons de nombreuses campagnes de mesures, et ce souvent de nuit ou le week-end pour gêner le moins possible la production du client. Le matériel mis au point peut ensuite être breveté si besoin, puis proposé commercialement et fabriqué en série. »

Quand on lui demande les qualités requises pour ce type de poste, Alain TOMSON répond sans hésiter : *« Il faut être tenace mais également savoir se poser des questions aux bons moments. Il faut aussi être polyvalent, capable d'avoir une vision d'ensemble, savoir appréhender l'ensemble des disciplines (mécanique, électricité, flux...) nécessaires à la conception d'un outil, et se montrer ouvert et curieux. »*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 3 – Responsable d'exploitation d'installation éco-industrielle
- N° 15 – Ingénieur études et travaux

■ La fiche Fonction. Collection Métiers

- N° 4.2 – Études scientifiques et techniques

■ Les fiches JD-1^{er} emploi. Collection Métiers

- N° B1 – Ingénieur d'études
- N° B2 – Ingénieur d'essais

■ La fiche Secteurs. Collection Métiers

- N° 18 – Ingénierie
Recherche & développement

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°17 - Ingénieur mesures et analyses

Ingénieur analyste, chimiste, responsable de laboratoire

L'ingénieur de mesures et analyses prélève (ou fait prélever), analyse (ou fait analyser) des échantillons, pour suivre des polluants variés ou/et des indicateurs de qualité environnementale. Il interprète les résultats au regard de normes et peut préconiser des axes d'amélioration.



Cadre débutant : entre 18 et 26 k€
Cadre confirmé : entre 27 et 50 k€

Qui recrute ?

- Laboratoires spécialisés, centres de recherche
- Laboratoires environnement des entreprises industrielles
- Associations institutionnelles : réseaux de surveillance de suivi de la qualité de l'air
- Bureaux d'études techniques : hydraulique, acoustique...
- Éco-industries, unités de traitements de déchets spéciaux, dépollution de sols...
- Fonction publique État : laboratoires publics
- Fonction publique territoriale : laboratoires municipaux

Rattachement hiérarchique

- Directeur de département technique
- Directeur général du laboratoire

Relations fonctionnelles

- Chargé du contrôle qualité
- Techniciens de mesures
- Agents de laboratoire
- Clients industriels ou collectivités

■ LE POSTE

Activités principales

L'ingénieur mesures et analyses travaille en laboratoire mais peut aussi avoir à se déplacer sur le terrain (usines, sites, milieux naturels).

Prélèvements, mesures et suivi

- Diriger le prélèvement d'échantillons (prélèvement de gaz dans des cheminées d'évacuation d'usines, par exemple).
- Analyser les échantillons envoyés par ses commanditaires.
- Suivre l'exécution des analyses puis l'interprétation des résultats (interprétation en particulier au regard de la réglementation environnementale) ; il est alors souvent responsable scientifique des données diffusées.
- Rédiger des rapports d'expertise pour déterminer les responsabilités, formuler des conseils et préconiser des mesures destinées à respecter les niveaux acceptables.
- Il peut avoir un rôle de suivi régulier, voire assurer le traitement statistique de certains paramètres environnementaux (comme les réseaux de suivi de la qualité de l'air) à des fins variées : sanitaire, sécurité...

Management, gestion commerciale et administrative

L'ingénieur de mesures et analyses peut avoir la responsabilité d'un laboratoire en totalité ou en partie. Ses missions consistent alors à

- encadrer une équipe,
- s'occuper des relations extérieures avec les clients, les élus, les services administratifs de l'environnement,
- être en veille permanente sur l'évolution des normes et des appareils,
- gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement (supervision des achats de produits chimiques, de l'élimination des déchets spéciaux) du laboratoire

Gestion de la qualité, méthodes, développement

L'ingénieur mesures et analyses a un rôle important dans l'établissement et le respect des protocoles, des méthodes normalisées et des délais.

- Rechercher et développer de nouveaux protocoles afin d'obtenir des résultats plus rapides, plus précis ou moins coûteux.

Variabilité des activités

- **Spécialiste d'éléments traces**, il intervient sur du matériel à la pointe de la technologie et cherche de nouveaux procédés pour rendre les analyses plus fines et plus fiables. Il peut être spécialiste d'un polluant donné ou d'une matrice particulière (sol, eau, air, aliments...) dans laquelle il suit des éléments, indicateurs de pollution ou de valeur biologique.
- **Hydrobiologiste**, il travaille sur le terrain et ses missions d'analyses sont complétées par de solides connaissances de naturaliste.
- **Spécialiste en hydraulique, mécanique des fluides ou en acoustique**, il modélise les mesures et les prédictibilités des phénomènes (modélisations physiques).
- **En bureau d'études**, il assure souvent en complément une mission de diagnostic et conseil. En BET, il poursuit par du dimensionnement des équipements et procédés de dépollution.

Exemple d'offre

■ Chef de département Toulouse

27,5 à 36,5 k€/an

Laboratoire spécialisé dans le contrôle des produits alimentaires et de l'environnement recherche un chef de département (h/f). Il (elle) aura en charge l'analyse des polluants : pesticides, mycotoxines, HAP, PCB, métaux lourds et autres polluants industriels dans tous types de matrices. Il (elle) devra assurer la gestion économique du secteur ; encadrer et animer une équipe de dix personnes ; assurer l'exploitation et la valorisation des résultats, le respect des délais ; mettre au point de nouveaux dosages et développer de nouvelles techniques analytiques ; développer les services et la clientèle du secteur.

Le (la) candidat(e) devra avoir un niveau de formation de type ingénieur ou doctorat ainsi qu'une expérience en chimie analytique dans le domaine des éléments traces. Rémunération selon profil et expérience.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- Diplôme d'ingénieur en chimie
- DEA, doctorat en chimie analytique (éléments traces), chimie organique, biologie, toxicologie, hydraulique, acoustique, hydrobiologie...

Expérience

De jeunes diplômés sont recrutés, mais une première expérience dans la spécialité, au minimum des stages, est exigée. Pour des postes de responsabilité, il est le plus souvent demandé de justifier d'au moins cinq ans dans un poste similaire, en interface avec la clientèle.

Compétences

- L'ingénieur de mesures et analyses est avant tout un expert dans son domaine d'activités.
- Maîtrise des techniques analytiques très pointues (chromatographie CPG, APL, spectrophotométrie, absorption atomique, ICP...).
- Connaissance des micropolluants: pesticides, dioxines, HAP, PCB, mycotoxines, métaux lourds, polluants gazeux.
- Capacité d'analyse de l'impact sur l'environnement.
- Maîtrise des outils informatiques de traitements statistiques.
- Pratique des langues étrangères (anglais, allemand).

Personnalité

- Grande rigueur, sens des responsabilités pour veiller au respect des protocoles de mesure.
- Esprit d'équipe pour fédérer les chercheurs.
- Aptitude à la communication pour entretenir les relations commerciales.
- Grande disponibilité pour assurer les astreintes.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Technicien en laboratoire d'analyses environnementales

Évolution professionnelle (P+1)

- Responsable de laboratoire
- Ingénieur spécialiste d'analyse de pointe
- Expert auprès des tribunaux

Exemple d'offre

■ Ingénieur chimiste Boulogne	27,5 k€/an
---	------------

Filiale d'un grand groupe de TP, nous assurons la réalisation de chantiers concernés par les problèmes d'environnement (dépollution des sols, valorisation de déchets en TP...). Dans le cadre de notre fort développement, nous recherchons un ingénieur chimiste. Véritable expert en analyse d'échantillons pollués et en évaluation de risque, vous assurerez les études internes et des essais en laboratoire, la préparation des soumissions (mémoire justificatif), la mise en place des procédures ISO.

À 25-35 ans environ, vous êtes diplômé de chimie organique option environnement, toxicologie ou biologie, et avez une première expérience ou des stages significatifs dans ce domaine. Vous pratiquez couramment l'anglais; l'allemand serait un plus. Rigueur, sens du jugement, du contact sont les qualités qui devraient permettre aux candidats à fort potentiel d'évoluer à moyen terme vers des fonctions plus commerciales, scientifiques ou d'exploitation.

Source: Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ Bénédicte TONNELIER

Responsable de service chez Wolff Environnement

« Les notions d'assurance qualité sont tout aussi essentielles dans la gestion des protocoles scientifiques d'analyse que dans la motivation et la coordination de son équipe. »

Ingénieur en génie biologique et microbiologie appliquée à l'environnement, Bénédicte TONNELIER est responsable du service Sols, boues et sédiments chez Wolff Environnement, après avoir été adjointe du responsable durant deux ans. Wolff Environnement est une entreprise privée, prestataire de services dans l'analyse des différents paramètres de l'air, du sol, des eaux naturelles, des eaux résiduaires. Elle compte une centaine de salariés répartis sur toute la France, principalement au laboratoire central d'Évry, mais également dans des laboratoires de proximité, qui assurent une gestion proche des clients et des analyses nécessitant des délais relativement courts.

Le service de Bénédicte TONNELIER analyse les paramètres concernant les polluants contenus dans les déchets (par exemple, les mâchefers) pour leur affectation en décharge ou leur valorisation, la qualité des sols dans le cadre de diagnostics de pollution, l'analyse des boues de station d'épuration destinées à être épandues en agriculture. *« Le plus souvent, nous mesurons les paramètres définis par la réglementation comme, par exemple, ceux fixés dans l'arrêté du 8 janvier 1998 concernant l'épandage des boues (valeur agronomique, concentration en éléments traces métalliques et en micropolluants organiques). Notre métier s'arrête au rendu d'analyses. L'interprétation des résultats en termes de suivi et la prise de décision quant au devenir de leur matrice solide sont réalisées par nos clients, industriels, administrations ou bureaux d'études. »*

Au sein de son service, Bénédicte TONNELIER encadre une équipe de six personnes et suit le service en termes de gestion et de rentabilité (objectif de chiffre d'affaires et de bénéfices). Les missions commerciales sont effectuées par une personne du service, *« mais j'effectue le suivi de la clientèle en ce qui concerne l'assistance technique dans le choix de paramètres à analyser »*.

La rigueur scientifique et le respect des protocoles d'échantillonnage et d'analyse, liés au cœur du métier, ont conduit Wolff Environnement à mettre en place une certification qualité. Bénédicte TONNELIER contrôle le respect du plan d'assurance qualité au sein de son service et met rapidement en place des actions correctives, tant au niveau des appareils et des protocoles d'analyses, que de son équipe. *« Nous devons respecter les délais d'analyses et les protocoles. Dans le domaine des sols, les mesures doivent être effectuées très rapidement, pour que la production ou les chantiers de nos clients ne soient pas interrompus. La gestion de l'urgence nécessite d'organiser efficacement le travail de notre équipe. »*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 13 – Chargé d'études environnement
- N° 16 – Ingénieur procédés en environnement

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 3.3 – Méthodes, gestion de production, contrôle, qualité
- N° 4.2 – Études scientifiques et techniques

■ Les fiches JD-1^{er} emploi. Collection Métiers

- N° B1 – Ingénieur d'études
- N° B2 – Ingénieur d'essais

■ La fiche Secteurs. Collection Métiers

- N° 18 – Ingénierie
Recherche & développement

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

ADMINISTRATION

- N°18 – INSPECTEUR EN SERVICE INSTRUCTEUR
- N°19 – CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ENVIRONNEMENT

N°18 - Inspecteur en service instructeur

Inspecteur des installations classées, inspecteur du génie sanitaire, inspecteur des sites

Les inspecteurs sont les fonctionnaires qui, au sein des services publics, sont garants du respect des réglementations pour la protection de l'environnement. Ils ont un rôle de surveillance et de sanction, d'instruction de dossiers d'autorisation mais aussi de sensibilisation et de conseil. En effet, les pratiques de leurs métiers tournent plutôt autour de la prévention. En analysant, souvent sur dossiers, les conséquences des futurs projets et opérations qui leur sont soumis, ils essaient de préserver l'intérêt général et de prémunir les générations futures.



Cadre débutant : entre 20 et 25 k€ + primes

Cadre confirmé : entre 26 et 35 k€ + primes

Qui recrute ?

- DIRE (nucléaire, installations classées, industries, carrières, déchets, énergie...)
- DREN (nature, paysages et sites, eau...)
- DRAC (monuments historiques, patrimoine archéologique...)
- DDE (urbanisme, infrastructures, voies navigables...)
- DDAF (forêt, chasse, pêche, rivières...)
- DDASS (eaux potables et eaux de baignade, santé, bruit...)
- DSV (gros élevages, industries agro-alimentaires...)
- ONF
- Ports autonomes

Rattachement hiérarchique

- Chef de service
- Préfet
- Directeur par délégation

Relations fonctionnelles

- Inspecteurs d'autres administrations
- Services préfectoraux
- Services administratifs
- Entreprises pétitionnaires
- Sociétés d'ingénierie et bureaux d'études

■ LE POSTE

Activités principales

L'inspecteur en service instructeur chargé d'environnement remplit un rôle à la fois réglementaire, technique et préventif.

Rôle réglementaire

- Instruire des dossiers d'installations d'entreprises (Drire, DSV), d'aménagement du territoire et d'urbanisme (DDE, Diren), de chasse ou de travaux forestiers (Ddaf).
- Conseiller et échanger avec les demandeurs, après visite du terrain, avant de prendre une décision, un avis, ou de proposer une sanction administrative...
- Contrôler le respect des arrêtés réglementaires.
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au contrôle de schémas territoriaux relatifs aux industries et à l'environnement (carrières, air, déchets, risques...).
- Veiller au bon recouvrement des taxes et des redevances.
- Instruire des plaintes ou des sanctions administratives : mises en demeure, fermeture de site.

C'est sur l'avis personnel de ces inspecteurs que les autorités publiques prennent leurs décisions. Au tribunal administratif, une décision motivée par eux peut être contestée et leur appréciation alors remise en cause. En cas d'accident grave, leur responsabilité personnelle peut être engagée.

Rôle technique

- Prévoir, contrôler et analyser les perturbations, pollutions, risques et nuisances dus à des projets ou à des aménagements et installations déjà en place.
- Préconiser des solutions pour respecter les seuils autorisés d'émissions de polluants, les risques « acceptables » pour la société civile et l'environnement.
- Mettre en place des études complémentaires et de suivis.
- Préparer et gérer la communication en cas de crise (accidents, pollution), en collaboration avec les autorités publiques (préfet, maire) et l'industriel.

Rôle préventif

- Informer, sensibiliser et conseiller les autres services administratifs et les responsables d'entreprise, les élus et la population, sur des thèmes précis de sa compétence (évolution de la réglementation en matière de rejets, risques Seveso...).

Variabilité des activités

Les variations de ses missions sont liées au type d'administration dans laquelle il intervient, chacune ayant des domaines de compétences propres.

Au sein de chacune, la part des trois rôles principaux des inspecteurs (réglementaire, technique et de conseil) est susceptible d'évoluer en fonction de directives données par l'État (circulaires) et des effectifs affectés à cette fonction. Actuellement, les missions des inspecteurs des Drire tendent à se recentrer sur le contrôle.

Dans les différentes administrations, tous les « inspecteurs-instructeurs » n'exercent pas de pouvoirs de police ; rares sont au final ceux qui sont assermentés et peuvent dresser procès-verbal.

■ LE PROFIL

Diplômes

- Diplôme bac+3 à bac+5 admis pour les concours de la fonction publique.
- Diplôme d'ingénieur TPE, ITR, ITF, Igréf, Mines, Ponts et Chaussées.
- Accès aux postes d'inspecteurs exclusivement par concours de la fonction publique passés à l'entrée des écoles d'ingénieurs d'État.

Expérience

Ce type de poste convient bien à des débutants formés à l'environnement, mais on y trouve aussi des ingénieurs confirmés. Ces derniers peuvent être inspecteurs depuis le début de leur carrière, tout en ayant changé de postes plusieurs fois. Certains inspecteurs peuvent aussi avoir occupé au préalable des postes n'ayant que peu de rapport avec l'environnement.

Compétences

- Solide culture scientifique et technique.
- Connaissances du contexte socio-économique et des acteurs impliqués.
- Bonne connaissance du contexte législatif (lois, directives...), du cadre réglementaire (décrets, circulaires, arrêtés ministériels...) et de la jurisprudence administrative.
- Bonne pratique des procédures administratives locales (relations avec les préfetures, approches interservices, gestion des chevauchements de compétences...).
- Capacité d'analyse et de synthèse documentaire rapide.
- Aisance dans l'expression orale et écrite, la conduite de réunions...

Personnalité

- Capacités d'écoute et de négociation accompagnées d'une réelle force de caractère. Ténacité, rigueur, incorruptibilité pour faire prévaloir le sens du service public et le respect de la loi.
- Pédagogie, force de conviction, capacité de négociation, diplomatie pour faire évoluer les pratiques industrielles.

- Organisation et efficacité dans le travail, capacité d'absorption d'une importante charge de travail pour faire face à l'évolution permanente de la réglementation.
- Forte motivation sur le thème de l'environnement pour préserver son élan et son énergie dans un métier parfois très administratif.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Chargé de mission environnement
- Chargé d'études environnement
- Conseiller technique environnement
- Responsable environnement sur site industriel (inspection des installations classées)
- Responsable d'exploitation de site éco-industriel (inspection des installations classées)
- Architecte, urbaniste, paysagiste (inspection des sites)...

Évolution professionnelle (P+1)

- L'évolution de carrière correspond à l'évolution classique des corps de l'État par promotion interne pour les fonctionnaires.
- En Diren, l'évolution se fait souvent au sein de métiers de l'environnement (chargé de mission, chef de service).
- En Drire, les fonctions ultérieures peuvent très bien n'avoir aucun lien avec l'environnement et évoluer vers la dimension industrielle.

■ TÉMOIGNAGE

■ Francis DEGUISNE

Inspecteur des installations classées à la Drire de Midi-Pyrénées

« Dans ce métier, on apprend à faire le point sur un dossier, à évaluer rapidement les enjeux, à percevoir les contraintes et les marges de manœuvre. »

À 46 ans, Francis DEGUISNE a vu se mettre en place l'inspection environnementale des activités industrielles en France. Son itinéraire professionnel révèle un statut original puisqu'il est fonctionnaire de l'Équipement, payé par le ministère de l'Industrie, pour exercer une mission déléguée du ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Sa carrière, il l'a commencée dans un service maritime de l'Équipement, avant de travailler dans un service de la navigation à Nancy, puis à la DDE de Haute-Garonne, et ensuite de partir en Haute-Normandie avec pour mission de contrôler le réseau d'énergie et de transport d'EDF-GDF. C'est par ce biais qu'il est entré dans le contrôle des installations classées industrielles. *« J'ai fait cette évolution dans les années 1980-90, au moment où la pression sociale s'accroissait sur les questions d'environnement, et où l'inspection se structurait et s'organisait dans ce domaine. »* Cette évolution de sa carrière traduit une forte motivation personnelle : *« Je suis convaincu qu'on ne fait pas de l'environnement par hasard »,* affirme-t-il. Francis DEGUISNE, par ailleurs instructeur régional de plongée sous-marine à titre privé, accorde aussi beaucoup d'importance à la pédagogie dans son métier au quotidien.

Conducteur de travaux de formation, il a un grade de technicien supérieur (catégorie B). Mais les nouveaux inspecteurs recrutés actuellement sont essentiellement des ingénieurs de l'Industrie ou des Mines et des ingénieurs subdivisionnaires (catégorie A). *« C'est un métier à forte responsabilité, l'inspecteur étant nommé responsable de ses décisions, il peut être mis en cause devant un juge. »* Après la catastrophe de Toulouse, Francis DEGUISNE constate que *« la population a besoin d'être rassurée sur la fonction de contrôle de l'État sur les industries ».*

Les inspecteurs des installations classées s'interrogent sur la finalité et les évolutions de leur cœur de métier. *« Notre métier, c'est d'établir les règles, les prescriptions techniques pour les installations soumises à autorisation, puis de les contrôler. Au départ, en tant que professionnels compétents dans de nombreux domaines de l'industrie et de l'environnement, nous étions chargés d'assister, de conseiller et de négocier avec les entreprises. Maintenant, notre métier se recentre sur la fonction d'inspection. Il est vrai que les industriels et les bureaux d'études qui les conseillent ont fait des progrès et peuvent assumer la protection de leur environnement. »*

Cette fonction de gendarme de l'environnement industriel, c'est effectivement un peu l'image qui dérange les inspecteurs. *« Je n'ai pas cette perception de mon métier, je considère plutôt que j'apporte un regard nouveau sur les aspects environnementaux de l'entreprise. Nous avons la possibilité de dresser procès-verbal mais, jusqu'à présent, on vivait souvent le fait de sanctionner ainsi comme un échec de la négociation. Pourtant le contrôle régalien restera nécessaire car il faudra toujours des gendarmes pour les gens qui ne respectent pas la loi. »*

Son métier le passionne. *« L'inspection des installations classées est une approche intéressante, qui peut constituer une très bonne entrée dans l'environnement. Mais on ne doit pas le faire toute sa vie, il faut savoir changer de sujet, de région. »* Toutefois, les fonctionnaires de l'environnement, faute de mobilité interministérielle suffisante, ont des difficultés à faire varier leur carrière dans l'environnement. *« On peut prendre un détachement, mais le problème, c'est les conditions du retour. »*

Heureusement, la carrière de Francis DEGUISNE montre qu'il existe quelques passerelles. *« Mon métier permet d'acquérir la connaissance du tissu et des acteurs industriels de toute une région. On rencontre beaucoup de gens, on découvre quantité de projets dans différents types d'industries. »* Le principal inconfort qu'il trouve à sa fonction, c'est de ne pouvoir prendre parti, de devoir rester neutre, de toujours garder une froideur externe. *« On ne doit pas s'attacher aux projets, aux personnes, or j'ai parfois, en mon for intérieur, l'envie de me passionner pour un dossier, dans un sens ou dans un autre... »*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 11 – Chargé de mission environnement
- N° 19 – Chef de service administratif environnement

■ La fiche Fonctions. Collection Métiers

- N° 3.5 – Expertise et assistance technique

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°19 - Chef de service administratif environnement

Sous-directeur, chef de bureau

Le chef de service en environnement est le cadre de l'administration qui anime les équipes de fonctionnaires chargés de l'environnement. Il oriente, gère et contrôle le quotidien d'un service administratif, et prépare l'arbitrage des dossiers les plus sensibles. C'est un fonctionnaire qui doit agir pour le respect de la loi, veiller au respect des règles administratives, concilier les intérêts et les pressions, dans un champ de préoccupations où la défense de l'intérêt général est l'objectif théorique à long terme, et où les textes réglementaires sont foisonnants.



Cadre confirmé: entre 25 et 45 k€ + primes

Qui recrute ?

- Administrations d'État : Diren...
- Collectivités territoriales : conseils généraux, conseils régionaux, parcs naturels régionaux...

- Établissements publics : Agence de l'eau, Ademe, Conseil supérieur de la pêche, Office national de la chasse et de la faune sauvage, ONF...

Rattachement hiérarchique

- Directeur environnement
- Directeur par délégation
- Préfet
- Ministre

Relations fonctionnelles

- Services préfectoraux
- Services administratifs
- Entreprises

■ LE POSTE

Activités principales

Malgré son intitulé administratif, le chef de service en environnement est un cadre supérieur spécialisé proche du terrain.

- Animer une équipe de chargés de mission, d'inspecteurs, d'agents administratifs et de techniciens de niveau de spécialisation variable.
- Vérifier la bonne application des procédures internes.
- Organiser, gérer, valider et contrôler le travail de son équipe.
- Effectuer des tâches administratives, préparer les budgets et superviser les marchés publics avec ses collaborateurs techniques et administratifs.
- Représenter le service et son directeur dans les réunions.
- Préparer les synthèses et apporter son expertise à son directeur dans le cadre d'une aide à la décision.

Variabilité des activités

- **Chefs de services spécialisés** en environnement dans des institutions à compétences larges, (collectivités, administrations techniques).
- **Chefs de services fonctionnels** dans des administrations environnementales (Diren, Drire, parcs nationaux...), où les missions de contrôle administratif et réglementaire occupent une place prédominante : le chef de service participe activement à cette tâche, sans pour autant faire le travail de terrain d'un inspecteur. Il contribue à la décision d'instruction sur les dossiers sensibles et négocie avec les services préfectoraux.
- **Chefs de services dans les agences parapubliques** de l'environnement, où les modes de management et les charges administratives (contrôle de la comptabilité publique, notes de service...) peuvent être sensiblement différents de ceux ayant cours dans les administrations d'État et les collectivités.

■ LE PROFIL

Diplômes

- Diplômes d'ingénieurs du Génie rural et des Eaux et Forêts, des Mines, des Ponts et Chaussées.
- Diplôme d'ingénieurs Travaux publics de l'État, des Travaux ruraux ou des Travaux forestiers.
- Diplômés de l'École de la santé publique de Rennes pour les postes des Ddass.

Expérience

Les chefs de services sont des gens d'expérience qui ont acquis une maîtrise professionnelle dans leur domaine d'intervention. Ce sont pratiquement toujours des personnes qui ont une expérience d'encadrement. Il est rare de placer de hauts fonctionnaires fraîchement sortis des grandes écoles en position de chef de service environnement (parfois en Drire : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement).

Exemple d'offre

Le Conseil Général SEINE & MARNE - 1800 agents - budget 816M€. Premier département de l'Île-de-France par sa superficie, à proximité de la capitale (Melun : 30 mn), la Seine-et-Marne offre un cadre de vie d'exception : un environnement naturel préservé (130 000 hectares de forêt 2000 km de cours d'eau), un patrimoine historique et architectural unique (Châteaux de Vaux-le-vicomte, Blandy-les-tours, Fontainebleau, Cité médiévale de Provins, plus de 380 communes rurales...), un développement économique fort et maîtrisé (villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Melun-Sénart ; Disneyland, premier parc d'attraction d'Europe...). Ces atouts font de la Seine-et-Marne un département attractif qui bénéficie d'un des plus forts accroissements de population au plan national recruté par voie statutaire ou de contrat pour sa direction de l'eau et de l'environnement :

un chef du service environnement (H/F)

Grades : Ingénieur Subdivisionnaire et Ingénieur en Chef (réf. CSE/VV/GC) Vos missions : Rattaché au Directeur de l'Eau et de l'Environnement, et responsable d'une équipe de 15 collaborateurs, vous assurez la préparation et le suivi budgétaire du service et élaborez des tableaux de bord. Par ailleurs, vous êtes chargé de la mise en oeuvre de la politique d'aménagement et de gestion des espaces naturels ouverts au public. A ce titre, vous participez à des réunions en présence de conseillers municipaux et de conseillers généraux. Votre profil : Ingénieur justifiant d'une expérience en management, vous êtes force de proposition et disposez de qualités rédactionnelles. Poste basé à Dammarie-les-Lys.

Source : Gazette des communes

■ LA MOBILITÉ

Compétences

- Bonnes connaissances scientifiques, techniques et juridiques dans le domaine environnemental traité par le service.
- Maîtrise des règles de fonctionnement administratif (État, collectivités).
- Connaissance de la comptabilité publique, de la gestion des finances locales et des modalités de passation des marchés publics d'études et de travaux.
- Compétences en management d'un service public.
- Gestion de projet, animation de réunions.

Personnalité

- Sens du service public, maturité, pour faire prévaloir l'intérêt supérieur de l'institution.
- Autorité, sens des relations humaines et vision globale, pour pouvoir déléguer tout en assumant sa position hiérarchique.
- Convictions, ténacité et habileté stratégique, pour continuer à faire avancer les objectifs malgré l'inertie du système qu'il va rencontrer.
- Diplomatie, pour composer avec les résistances et les intérêts contraires (entreprise et administration) tout en respectant les logiques, les procédures et les règles hiérarchiques.

Postes précédents (P-1)

- Chargé d'études
- Chargé de mission
- Conseiller technique
- Directeur de SSCE
- Responsable environnement en industries

Évolution professionnelle (P+1)

- Directeur administratif
- Chef de service dans un autre service

Exemple d'offre

PORT AUTONOME DU HAVRE recherche

le Chef de son Service Environnement

Rattaché au Directeur du Développement, votre mission est de définir et faire appliquer la politique environnementale de l'Etablissement.

Pour cela vous assurez, entre autres, le contrôle des rejets, l'application des diverses réglementations, la coordination interne de la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve naturelle et les relations avec toutes les instances concernées.

De profil ingénieur, vous avez environ 10 ans d'expérience et assumé des responsabilités similaires dans le cadre de grands projets d'aménagement.

Source : Moniteur des Travaux Publics

■ TÉMOIGNAGE

■ Gérard CLOUET

Directeur adjoint, chef du SNPC (Service nature, paysage et cadre de vie), Diren de Basse-Normandie

«La spécificité des chefs de services "paysage et nature" en Diren, c'est leur conviction.»

Les services chargés de la nature et des paysages en Diren (10 à 25 personnes) s'occupent des sites et des paysages, de la protection des milieux naturels, de la faune et de la flore, de l'évaluation environnementale et des études d'impact, des grands aménagements et infrastructures, du cadre de vie et de l'urbanisme... Certains suivent aussi les associations, les emplois environnement, l'éducation à l'environnement, les programmes européens.

«Le métier de chef de service y est exigeant : ceux qui n'ont pas cette conviction se fatiguent vite, les acteurs attendent de nous plus qu'ils ne demandent aux autres services de l'administration. L'environnement reste un combat très quotidien dont les finalités ne sont pas encore partagées par tous... La problématique de notre action administrative reste une problématique de progrès, de conquête... plus qu'une gestion technique. On est dans une stratégie de modification de la société...»

De formation universitaire, Gérard CLOUET a été administrateur d'une association de protection, responsable syndical au ministère de l'Environnement. Il anime aujourd'hui au niveau national le réseau des chefs des services «nature, paysage et cadre de vie» des directions régionales de l'environnement. Militant, Gérard CLOUET ? Il ne s'en défend pas forcément ! *«Sur ce plan, je suis en totale résonance avec mon directeur.»* Parce que, pour lui, s'engager à fond dans ses responsabilités professionnelles et être un citoyen attentif suppose d'être réactif et en prise avec son champ d'action.

«J'estime que, dans les services, sur le terrain, il y a une intelligence collective et une expérience dont le ministère de l'Environnement doit capitaliser les meilleures idées.» Ce réseau de chefs de service participe aux réflexions et enrichit de son expérience les projets réglementaires et les programmes d'intervention du ministère.

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 5 – Directeur environnement secteur public
- N° 11 – Chargé de mission environnement
- N° 13 – Chargé d'études environnement
- N° 18 – Inspecteur en service instructeur
- N° 20 – Conseiller technique environnement

■ La fiche Fonctions. Collection Métiers

- N° 7.1 – Direction administrative
secrétariat général

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique «marché»

COMMUNICATION

- N°20 – CONSEILLER TECHNIQUE ENVIRONNEMENT
- N°21 – CHARGÉ DE COMMUNICATION ET DE MÉDIATION
- N°22 – ANIMATEUR-FORMATEUR

N°20 - Conseiller technique environnement

Conseiller environnement, assistant technique environnement

Le conseiller technique environnement travaille au service de groupements de professionnels. Il apporte des conseils aux adhérents. Il les informe et les sensibilise sur les thématiques environnementales. Il anime le réseau de professionnels et assure un rôle de défense de leurs intérêts à l'extérieur. Son rôle vise à mutualiser une expertise et des services spécialisés en environnement, tout en restant à l'écoute des contraintes qui lui sont exposées.



Cadre débutant : entre 20 et 24 k€
Cadre confirmé : entre 25 et 35 k€

Qui recrute ?

- Syndicats patronaux
- Chambres syndicales sectorielles
- Chambres de commerce et d'industrie
- Chambres d'agriculture
- Chambres des métiers

Rattachement hiérarchique

- Direction générale/secrétariat général
- Chef de service industrie
- Chef de service « affaires juridiques »

Relations fonctionnelles

- Conseillers techniques spécialisés
- Entreprises et professionnels adhérents
- Élus professionnels

■ LE POSTE

Activités principales

- Améliorer les connaissances et les performances environnementales des adhérents.
- Mettre en place la politique environnementale de son organisme.
- Représenter les intérêts des professionnels vis-à-vis des autres partenaires.
- Concilier les objectifs environnementaux avec les intérêts économiques des membres du groupement professionnel qui l'emploie.

L'information, la formation et la communication

- Assurer une veille technique, méthodologique et juridique en environnement.
- Synthétiser les informations et les diffuser aux professionnels sous forme de journées de formation, d'articles dans le bulletin de liaison, ou encore à l'occasion d'interventions individualisées.

Mise en œuvre de programmes et politiques

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques de son organisme, liées à des contraintes réglementaires ou à des analyses des besoins des adhérents.
- Mettre en œuvre un programme dans sa totalité : du montage technique et financier général à la conception des outils méthodologiques jusqu'à leur application et l'évaluation des résultats auxquels ils ont abouti.

Animation du réseau des adhérents

- Animer le réseau des adhérents par le biais de ses différents contacts.
- Faciliter l'échange d'informations et de savoir-faire entre les adhérents et communiquer à sa structure les projets et besoins individuels ou collectifs.

Assistance individuelle

- Mettre en place des actions individualisées en réponse à de nouvelles contraintes réglementaires environnementales, à de nouvelles opportunités de financement, à des programmes d'action définis par sa structure ou encore à des problèmes ponctuels rencontrés par les membres de la corporation.

- Établir des recommandations pour des structures de production (entreprise industrielle, exploitation agricole) puis évaluer les résultats de mise en œuvre.

Représentation de la politique environnementale de l'organisme

- Représenter les intérêts des professionnels vis-à-vis des partenaires extérieurs (administrations, société civile) avec qui le conseiller technique doit entretenir des relations étroites.

Information et conseil interne

- Répondre aux questions de tous ses collègues relatives à l'environnement.
- Assister, en concertation avec son chef de service, les autres services dans la prise en compte de l'environnement dans leurs actions.

Variabilité des activités

Selon que la structure pour laquelle il travaille a une vocation plutôt syndicale ou plutôt professionnelle, le conseiller technique aura à prendre en compte plus ou moins fortement l'aspect défense des intérêts de ses membres.

Il peut également avoir, selon les organismes, à programmer et à conduire des travaux de recherche, à mettre en place des expérimentations, ainsi qu'à réaliser des études prospectives dans le but de définir de nouvelles orientations stratégiques ou techniques.

■ LE PROFIL

Diplômes

- Diplôme d'ingénieur agronome et agricole.
- Diplôme d'ingénieur généraliste ou spécialisé sur un secteur de production particulier.
- DESS généraliste avec une spécialisation en environnement et de bonnes connaissances juridiques.
- DEA, DESS juristes spécialistes du droit de l'environnement.

Expérience

Ce type de poste est ouvert aux jeunes diplômés, mais une première expérience, voire deux à trois années d'expérience, est souvent demandée par les employeurs. Les professionnels expérimentés, à l'interface de l'environnement et du secteur des adhérents, sont très appréciés.

Compétences

- Culture générale solide en environnement, notamment en ce qui concerne les aspects réglementaires et techniques.
- Maîtrise technique des enjeux environnementaux spécialisés.
- Connaissance de la réglementation et des procédures administratives.
- Conduite de projets.
- Communication et animation de réunions.

Personnalité

- Sens aigu de la communication et force de conviction, pour faire entendre les positions de son organisme auprès des professionnels, des partenaires extérieurs ou du public.
- Pédagogie, pour expliquer les contraintes techniques et financières ainsi que persuader adhérents et partenaires extérieurs de la prise en compte de l'environnement.
- Efficacité et organisation, pour pouvoir mener plusieurs projets de front.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Ingénieur management de l'environnement
- Responsable environnement
- Chargé d'études en SSCE

Évolution professionnelle (P+1)

- Responsable services techniques en collectivités
- Responsable environnement en entreprise
- Consultant en environnement

Exemple d'offre

■ Ingénieur environnement Orléans 24,5 à 29 k€/an

Au sein de la Chambre régionale des métiers du Centre, vous aurez pour principales missions: le montage (technique et financier) et la gestion de projets collectifs dans le domaine de l'environnement; la coordination et l'animation d'un réseau de correspondants; le conseil et l'assistance technique aux entreprises dans le domaine de l'environnement et du transfert de technologie.

Ingénieur ou bac+5 (formation technique incluant l'environnement), vous avez deux à trois ans d'expérience vous ayant permis d'aborder les questions environnementales des entreprises et de travailler en relation avec les acteurs de l'environnement (Drire, Ademe, AE...). Vous avez une connaissance effective de la réglementation (ICPE, PDED-MA) et une pratique de l'ISO 14000. Aptitude à la gestion de projets, capacités de négociation et communication, autonomie. Bilingue anglais ou allemand, vous pratiquez les logiciels bureautiques et Internet. Poste en CDD de droit public d'un an dans un premier temps. Déplacements en Région Centre essentiellement.

Source: Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ Frédéric DELBOS

Conseiller environnement à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Toulouse

«*Les finalités de mon poste sont les suivantes : sensibilisation, aide et accompagnement en matière d'environnement des entreprises industrielles, commerciales et de services.*»

Après une maîtrise en sciences et techniques en génie sanitaire et environnement et une première expérience de quatre ans en tant que chargé d'études en bureau d'études, Frédéric DELBOS a complété sa formation par un mastère spécialisé d'éco-conseiller en analyse et gestion de l'environnement. Ensuite, il a été embauché par la CCI du Lot puis de Haute-Garonne. Il exerce depuis maintenant cinq ans des fonctions de conseiller environnement auprès des entreprises.

Frédéric DELBOS assure principalement une mission de conseil mais aussi de représentation des intérêts des entreprises auprès des organismes publics. De manière plus secondaire, il met en place des formations et réalise des études. Enfin, il assure une veille réglementaire permanente.

Sa principale mission consiste donc à répondre aux demandes des responsables d'entreprises qui le contactent. «*Pour les cas les plus simples, je peux fournir les informations directement par téléphone après prise de quelques contacts et recherche de documentation. Mais il est souvent indispensable de se rendre sur les sites pour visualiser les problématiques environnementales que les entreprises me soumettent. Dans ces cas-là, je constate parfois que l'on a été appelé pour un thème donné (les déchets, par exemple) mais que d'autres aspects environnementaux (comme les effluents) méritent d'être examinés. J'ai, dans le cadre de ces missions, un travail important de sensibilisation à faire : il faut que les dirigeants soient conscients de l'intérêt qu'ils ont à prendre en compte l'environnement pour éviter des coûts ou des conflits futurs. En même temps, je recherche les moyens pour que les investissements à finalité environnementale leur coûtent le moins cher possible. Les PME-PMI ont souvent du mal à se tenir au courant des évolutions de la réglementation environnementale.*»

Frédéric DELBOS accompagne également les élus de la Chambre dans des instances (Comité départemental d'hygiène, groupe de travail d'élaboration des plans départementaux...) pour défendre les intérêts des entreprises.

Les missions d'étude sont plus ponctuelles et répondent à des besoins de connaissance d'une problématique environnementale à l'échelle d'un département dans le cadre de ses missions de conseil ou de représentation.

«*Pour l'ensemble de nos missions, nous travaillons beaucoup en réseau entre les différents conseillers environnement en CCI de la région (et même au niveau national), nous échangeons quotidiennement des e-mail et nous nous communi-*

quons le résultat de toutes nos études. « Pour ce type de poste, conclut-il, en plus d'avoir une bonne maîtrise pratique de la réglementation environnement, il faut être pragmatique. Nous ne sommes pas là pour juger les entreprises mais pour les accompagner en tant que partenaire dans leurs nécessaires évolutions pour une meilleure prise en considération de l'environnement. Il faut être prêt à expliquer beaucoup et bien. Un sens de la communication et de la pédagogie sont indéniablement les alliés du conseiller environnement en CCI. »

Exemple d'offre

■ **Spécialiste environnement**
Caen

24 k€/an

Un organisme professionnel agricole recherche son spécialiste de l'environnement et de la valorisation de l'espace rural.

Ses missions. Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de préservation de l'environnement. Animer la commission régionale professionnelle chargée des problèmes d'environnement (préparation des réunions, montage et suivi des dossiers). Coordonner les décisions et les actions des départements normands sur les dossiers environnement/agriculture, améliorer la circulation des informations et promouvoir l'échange de savoir-faire. Faciliter les apports méthodologiques et le travail en réseau. Exercer un rôle de veille permanente et de prospective sur les incidences, pour l'agriculture, des mesures nationales et européennes prises dans ce domaine. Réaliser les travaux et les études susceptibles d'améliorer les connaissances et d'orienter les actions en matière de préservation de l'environnement et de valorisation de l'espace rural. Le candidat, ingénieur agro/agri, devra justifier d'une expérience de deux ou trois ans dans les domaines précités. (Permis de conduire et voiture personnelle indispensables.)
Source : Apec

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 1 – Responsable environnement sur site industriel
- N° 7 – Responsable de services techniques en collectivité
- N° 11 – Chargé de mission environnement
- N° 13 – Chargé d'études environnement

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 1.2 – Adjoint de direction générale
- N° 7.3 – Droit-fiscalité, juriste

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°21 - Chargé de communication et de médiation

Chargé de communication, chargé d'information, éco-interprète, animateur-médiateur environnement, journaliste spécialisé, reporter naturaliste, commissaire-enquêteur

Le chargé de communication et de médiation en environnement organise et structure la diffusion des informations en environnement en interne ou en externe. Il synthétise les informations scientifiques ou techniques afin de mettre en exergue et de rendre attractives et accessibles à la compréhension d'un public ou d'une cible les données essentielles. Il recueille et analyse les perceptions et les opinions.



Cadres débutants : entre 23 et 30 k€
Cadres confirmés : entre 31 et 40 k€

Qui recrute ?

- Établissements publics, agences : Ademe, Agences de l'eau, ONF...
- Associations exerçant des missions de service public : agences régionales pour l'environnement, conservatoire des sites naturels...
- Établissements publics de coopération intercommunale, grandes communes
- Organismes de tourisme spécialisés, parc naturels...
- Associations d'usagers ou associations militantes
- Éco-industries disposant de délégation de service public en matière de collectes sélectives
- Entreprises confrontées à des crises environnementales

Rattachement hiérarchique

- Direction générale
- Service communication
- Service tourisme

Relations fonctionnelles

- Chargés d'études
- Chargés de mission

■ LE POSTE

Activités principales

Préparer les messages, les outils, les supports

- Définir la stratégie d'appropriation (ciblage d'un public et définition des méthodes) et l'organisation des moyens techniques ou humains.
- Recueillir et synthétiser les informations à diffuser (recherche, veille, identification de la source d'information la plus pertinente, vérification, hiérarchisation, développement de partenariats avec des experts ou des professionnels, préparation des messages).
- Définir le moyen (séances d'information, réunions d'échanges, équipement de sites, campagnes de presse...) et le support de communication (multimédia, audiovisuel, photos, expositions, brochures, panneaux...).
- Transcrire l'information avec des spécialistes et des graphistes de façon accessible (rédaction, choix des illustrations photos, dessins, graphes, croquis, vidéo, interview, son).

Organiser les actions, suivre le quotidien

- Organiser des campagnes ou des événements, équiper des sites, superviser la production de documents graphiques ou numériques.
- Assurer une présence institutionnelle, relayer les messages, répondre aux sollicitations.
- Établir des partenariats avec les différents services et/ou d'autres organismes afin de développer des actions selon les stratégies établies avec la hiérarchie.

Évaluer les impacts sociaux

- Enquêter, mesurer, analyser l'effet sur la cible pour évaluer l'impact de la communication ou dresser l'état de l'opinion.

Variabilité des activités

- **L'éco-interprète** conçoit des outils de mise en valeur des sites ou d'interprétation de phénomènes environnementaux, il organise des sentiers pédagogiques dans des espaces naturels. Il est aussi amené à faire de la muséographie : il invente de nouveaux outils pédagogiques et des supports de communication pour faire découvrir la nature et l'environnement.
- **Le vulgarisateur, journaliste, rédacteur** est chargé de traduire en langage plus simple et moins technique des informations spécialisées. Il conçoit, pour un public ciblé, un document écrit et/ou graphique à partir des informations dont il dispose ou qu'il collecte auprès de partenaires adéquats. Le développement de l'Internet lié à l'environnement pourrait renforcer les demandes dans ce domaine.
- **Le reporter environnement** (photographe, réalisateur ou cinéaste environnemental) fait un « métier passion » proche de ceux du journalisme ou de l'image. Le reporter naturaliste rapporte des images, des articles, des documentaires sur la faune, la flore et l'état des milieux.
- **La fonction de commissaire-enquêteur** ne constitue pas un véritable métier. Les commissaires-enquêteurs sont des auxiliaires ponctuels de l'administration, qui conduisent les enquêtes publiques et en synthétisent les résultats. L'enquête publique est la procédure officielle de consultation du public sur les projets sensibles sur le plan de l'environnement. Elle se déroule pendant un mois en mairie.

Exemple d'offre

■ **Chargé de communication en environnement**
Département 62 26 à 30,5 k€/an

Société spécialisée dans le recyclage agricole de sous-produits industriels et urbains, recherche un chargé de communication en environnement (h/f) pour

*en priorité : mettre en place et coordonner la communication dans le cadre de dossiers d'autorisation ;

*progressivement : participer à l'élaboration d'un plan de communication pour l'ensemble de la société, et coordonner sa mise en place.

De formation scientifique (Deug B, agronomie), le candidat disposera d'une formation et/ou d'une expérience réussie sur le thème « communication-environnement ». Homme ou femme, à la fois de terrain et de réflexion, il est capable de bien communiquer y compris dans une situation de crise ou de forte adversité. Poste basé au siège de la société (62) avec une forte présence sur l'Île-de-France. Véhicule de fonction fourni.

Source : Apéc

■ LE PROFIL

Diplômes

- Maîtrise ou DESS relations publiques, communication.
- 3^e cycle en environnement (scientifique...) complété par un 3^e cycle sciences humaines (communication, sciences politiques, journalisme, didactique...).
- DESS relations publiques de l'environnement.
- Diplôme d'éco-interprète.

Expérience

Certains postes conviennent aux jeunes diplômés disposant d'une première expérience (stage, CDD).

Il est cependant préférable de s'appuyer sur une expérience qui apportera une certaine maturité en matière de communication sur l'environnement.

Compétences

- Techniques de communication et outils de la « démocratie » de proximité : conduite de réunions, concertations actives et participatives, relations avec la presse, édition, expositions et muséologie, communication de crise...
- Excellente aptitude à l'expression écrite et orale et connaissances graphiques de base.
- Bonnes connaissances scientifiques, socio-économiques et techniques sur les questions environnementales abordées.
- Maîtrise des techniques d'enquêtes, études de marché, investigation des besoins.
- Expérience des outils informatiques tels qu'Internet, le multimédia, les outils de CAO/DAO, voire les SIG.
- La pratique de l'anglais ou d'une autre langue étrangère est par ailleurs souvent demandée.

Personnalité

- Motivation pour les questions environnementales sens de la pédagogie, pour être convaincant.
- Sens du contact et des relations publiques, pour réagir avec à-propos.
- Capacités d'écoute et de créativité, esprit d'initiative, pour être force de proposition.

■ LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Spécialiste de la communication institutionnelle
- Journaliste
- Attaché de presse
- Spécialiste de l'environnement formé à la communication ou aux nouvelles technologies
- Consultant indépendant en environnement
- animateur-formateur en environnement

Évolution professionnelle (P+1)

- Chargé de missions de lobbying environnemental
- Direction d'organismes parapublics ou associatifs en environnement
- Consultant indépendant en environnement

Exemple d'offre

■ Chargé de communication Yvelines 23 à 27,5 k€/an

Une association de protection de la nature recherche un(e) chargé(e) de communication pour

- développer la stratégie de communication de plusieurs projets de conservation ;
- assurer le suivi, la coordination et le développement des diverses actions de communication (relations presse, organisation d'événements, campagne de communication globale, réalisation de divers supports) ;
- développer des partenariats média pour les différents programmes ;
- valoriser la mission de l'image de l'association dans le cadre de partenariats entreprises ou institutionnels.

De formation bac+4, école spécialisée en communication/relations presse, anglais courant, le candidat pourra justifier de quatre ou cinq ans d'expérience en tant que chargé de communication ou relations presse. Expérience journalistique souhaitée, de même que dans le domaine de l'environnement/protection de la nature. Fort intérêt pour la conservation de la nature et la vie associative.
Source : Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ Emmanuel LEMARE

Chargé de l'interprétation du patrimoine au Pays d'accueil touristique de Vilaine

« Une nouvelle fonction de communication : à l'interface de l'environnement et du tourisme. »

Emmanuel LEMARE aime à rappeler qu'il s'est engagé dans le champ professionnel de l'environnement à partir du plaisir qu'il a trouvé à montrer, expliquer et partager la connaissance scientifique de la nature. *« Mon déclin environnement est né en faisant découvrir le milieu littoral, alors que j'encadrais une classe de mer. »* Depuis, il a contribué à construire sur le terrain un des métiers d'avenir de la communication en environnement.

Il a commencé par une solide formation scientifique, certificat d'océanographie dans une université américaine, maîtrise d'environnement, puis DEA de didactique des sciences, après quelques années de pratique. *« Mon premier poste était alors celui d'animateur scientifique dans un centre permanent d'initiation à l'environnement. En reprenant un troisième cycle, j'ai eu envie d'approfondir ce métier d'animateur, de développer une double compétence scientifique et pédagogique, mais également de faire reconnaître auprès de mes employeurs la pédagogie comme une véritable spécialité. »*

Pendant six ans, il s'est impliqué dans des situations d'animation avec des publics variés et estime avoir ainsi acquis les bases concrètes du métier. *« Ce qui manque à beaucoup de graphistes plasticiens qui dessinent des panneaux et des plaquettes, c'est qu'ils ne savent pas ce qu'est un public en situation de découverte... »*

En devenant chargé d'études, il a voulu prendre du recul et évoluer vers la conception d'outils. Il s'installe en Bretagne, attiré par cette région vivante et animée. Son travail dans un Pays d'accueil touristique lui a ouvert le regard sur les hommes, les structures qui font la vie d'un Pays, et sur l'ensemble des ressources qui font son attrait.

Depuis une dizaine d'années, il s'intéresse à faire connaître la globalité des milieux, des patrimoines et des acteurs qui les font vivre. *« Mon métier, c'est de concevoir des actions et des équipements pour proposer une découverte attractive à un public non averti, en situation de loisir. Mon employeur, le Pays d'accueil touristique de Vilaine, a créé ce poste parce que le territoire possédait de nombreuses potentialités (paysage, ethnologie, histoire, habitat, environnement, mémoire collective), mais rien de spectaculaire, de très lisible, d'où le besoin d'interprétation : sentiers à thèmes, jeux, expositions... »*

À 40 ans, Emmanuel LEMARE est devenu une référence dans ce métier encore jeune dont il dit : *« L'interprétation ressort à la fois de la didactique et du marketing d'un territoire. Attention, elle ne se limite pas à la pose de panneaux descriptifs ! »*

Les environnementalistes sont, selon lui, très en avance sur les méthodes. *« Les concepts de l'interprétation ont été introduits et adaptés en France à partir des États-Unis, du Canada, de l'Angleterre, par les acteurs de l'animation nature et de l'éducation à l'environnement. »*

À ses yeux, l'interprétation des sites n'est pas un métier de débutant. *« Il faut, d'une part, de l'expérience et de la curiosité et, d'autre part, de la compétence dans la relation avec les autres. Commencer par un poste d'animateur environnement me paraît nécessaire. »*

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 6 – Cadre dirigeant d'association environnementale
- N° 10 – Consultant en environnement indépendant
- N° 11 – Chargé de mission environnement
- N° 12 – Gestionnaire d'informations et de données environnementales
- N° 22 – Animateur-formateur

Les fiches Fonction. Collection Métiers

- N° 11.1 – Communication
- N° 11.3 – Journalisme
- N° 11.4 – Documentation, traduction

Les fiches JD-1^{er} emploi. Collection Métiers

- N° H1 – Assistant de communication
- N° H2 – Assistant relations publiques

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

N°22 - Animateur - Formateur

Responsable de formation, consultant-formateur, directeur de centre d'éducation à l'environnement, éducateur à l'environnement, animateur nature, enseignant spécialisé environnement

L'animateur ou formateur en environnement conçoit, planifie, met en œuvre et évalue les actions et outils pédagogiques qui accompagnent l'intégration progressive des connaissances (savoirs), des compétences (savoir-faire) et des attitudes (savoir être), pour une meilleure prise en compte de l'environnement.



Cadre débutant : entre 15 et 30 k€

Cadre confirmé : entre 24 et 46 k€

Qui recrute ?

- Associations institutionnelles : agences régionales de l'environnement, conservatoire des sites naturels, centres permanents d'initiatives sur l'environnement, associations d'éducation à l'environnement...
- Fonction publique territoriale : conseils généraux, communes, agglomérations, pays, parcs naturels régionaux, syndicats chargés des collectes sélectives...
- Lycées agricoles avec des spécialités environnement (BTS)
- Cabinets conseil offrant des services de formation
- Syndicats et organisations professionnels offrant de la formation en environnement
- Associations d'usagers (pêche, chasse...), associations d'environnement, organismes de tourisme, loisirs ou sports de nature, centres d'accueil de classes d'environnement...

Rattachement hiérarchique

- Directeur
- Directeur pédagogique
- Service d'animation ou de communication
- Élu
- Conseil d'administration d'association

Relations fonctionnelles

- Élus et décideurs, managers
- Professionnels non spécialisés ou spécialisés en environnement
- Étudiants et jeune public
- Grand public, citoyens, touristes, visiteurs...
- Spécialistes, scientifiques et autres professionnels de l'environnement
- Chargés d'études
- Cadres de production
- Spécialistes de la communication

■ LE POSTE

Activités principales

La formation à l'environnement vise l'amélioration des connaissances et de la qualification professionnelle sur des approches et techniques spécifiques. Elle a parfois pour objectif la réinsertion professionnelle par le biais d'actions environnementales concrètes (travaux d'entretien de la nature).

L'éducation à l'environnement s'adresse souvent à un jeune public sur des projets liés à l'environnement au sens large (nature, patrimoine humain, gestion de l'environnement...) et basés sur différentes approches pédagogiques (ludique, sensorielle, scientifique, artistique...).

Activités spécifiques à l'environnement

- Déclencher une prise de conscience capable d'entraîner des changements dans le mode de vie, les procédures de travail ou de management.
- Expliquer la réglementation et le cadre de la demande sociétale.
- Organiser des visites de terrain, des visites techniques ou des jeux de rôles.
- Travailler à partir des a priori, afin d'analyser d'un point de vue collectif les résistances aux changements.
- Former à l'approche systémique et à la transversalité.
- Dispenser des apprentissages notionnels : écologie, pollutions, méthodes, gestes techniques.
- Initier l'ouverture aux autres, à la compréhension des logiques d'acteurs et aux pratiques de concertation.

Activités classiques des formateurs animateurs

- Analyser les besoins et les objectifs de la formation qui doit prendre en compte les attentes du client, les pré-requis supposés des personnes à former et le niveau de connaissance à atteindre.
- Élaborer le cahier des charges des interventions et des programmes de formation (durée de la formation, lieux, déplacements à prévoir, outils de sensibilisation, intervenants, chronologie).
- Concevoir, améliorer et adapter les supports pédagogiques (séquences pratiques, manuels, outils pédagogiques...).
- Évaluer, voire suivre, les personnes formées (tutorat).

Activités de marketing, de vente et d'ingénierie de formation

- Évaluer la demande globale.
- Identifier les publics et leurs attentes spécifiques.
- Construire une offre variée de formation.
- Constituer et gérer les fichiers de clients, de prospects, de diffusion, et rester attentif aux prescripteurs.

Variabilité des activités

- Le **consultant-formateur** assure la formation à l'environnement dans les entreprises au moment où elles mettent en place des systèmes de management de l'environnement. Il analyse les besoins et accompagne les changements de comportement qui permettront la mise en place de procédures et l'adaptation des organisations.
- L'**animateur nature** intervient dans la société civile au cours des séquences spécialisées (visites, conférences, projets, classes d'environnement). Plutôt qu'assener ses messages, il préférera induire des confrontations émotionnelles de son public avec le terrain.
- Le **responsable de structure** organise et gère une offre globale. Il dirige et pilote une équipe. Il recrute et encadre les animateurs-formateurs, et assure la gestion commerciale, administrative et financière (vente ou subventions).

Exemple d'offre

■ Éco-formateur Paris

30,5 à 38 k€/an

Organisme de conseil et de formation, spécialisé dans le domaine de la gestion environnementale des sites de production, recherche, pour étoffer son équipe, un éco-formateur.

Vous participerez au recrutement commercial des entreprises. Vous formerez les chefs d'entreprise et les coordinateurs environnement à la gestion environnementale en utilisant notre méthodologie. Vous assisterez l'entreprise dans la mise en place de son système de management environnement (ISO 14001). Vous assurerez le suivi de l'opération par des jours d'accompagnement dans l'entreprise. Vous participerez à l'élaboration des outils de formation pour la démultipli-cation future en entreprise.

De niveau ingénieur scientifique ou environnement, vous possédez 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine de l'environnement et dans la mise en place de norme ISO 14001 ainsi que dans la réglementation des installations classées. La connaissance du milieu industriel et de l'anglais est souhaitée.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- BTSa, BEATEP dans le domaine de l'animation en environnement avec expérience.
- 3^e cycle en environnement (scientifique...), en sciences humaines, en sciences de l'éducation.
- Diplôme d'encadrement de l'animation socioculturelle (Defa).

Expérience

Les postes d'animateurs dans le milieu associatif et d'enseignement en environnement dans le secteur public sont ouverts aux jeunes diplômés à bac+5, avec un minimum d'expérience (professionnelle ou bénévole).

Dans l'animation environnement, on commence également à rencontrer des seniors très expérimentés.

Dans le secteur de la formation en entreprise, on demandera toujours une expérience (cinq ans) dans la pratique d'un métier et/ou dans le contexte professionnel de la formation.

Dans le milieu de l'éducation à l'environnement, la plupart des responsables de structures ont derrière eux une longue et solide expérience de l'animation acquise en tant qu'animateur, animateur nature ou animateur environnement.

Compétences

- Solide culture générale en environnement et pratique antérieure de quelques spécialités. Il devra pouvoir ancrer ses propos ou ses mises en situation sur le vécu, le terrain, le concret, pour interpeller et intéresser ses stagiaires.
- Maîtrise des techniques de formation, des démarches pédagogiques, des méthodes d'animation et de conduite des groupes.
- Le responsable d'organisme de formation ou de structure doit savoir gérer une équipe et un budget, et avoir des connaissances en législation de la formation professionnelle, de l'animation et de la sécurité des groupes sur le terrain.
- La conduite de l'ingénierie de formation avec gestion des intervenants implique toujours d'entretenir un réseau efficace de personnes compétentes et disponibles. Un relationnel avec des personnes de haut niveau en environnement est donc souhaitable.

Personnalité

- Sens de la pédagogie et aisance orale et rédactionnelle, pour rendre les formations attrayantes.
- Grande curiosité intellectuelle, bonne culture générale, pour assurer une veille permanente.
- Sens des relations humaines, humour, charisme, pour assurer la cohésion d'une équipe.

■ LA MOBILITÉ

Poste précédent (P-1)

- Chargé d'études environnement
- Responsable environnement sur site industriel
- Chargé de mission environnement
- Ingénieur SME

Évolution professionnelle (P+1)

- Responsable formation
- Directeur de structure de formation

■ TÉMOIGNAGE

■ Isabelle LEPEULE

Responsable du secteur animation-formation au CPIE du Haut-Doubs (25)

«L'éducation à l'environnement se professionnalise.»

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Haut-Doubs est une structure associative spécialisée dans l'animation et la formation en éducation à l'environnement, la création d'outils pédagogiques et d'interprétation de sites. Six salariés permanents lui permettent de développer ses activités, pour un budget autofinancé par les prestations à hauteur de 95 %.

Pour son troisième poste dans l'éducation à l'environnement, Isabelle LEPEULE, 39 ans, est codirectrice et responsable du secteur animation-formation. *«Ma mission consiste à développer de nouveaux projets d'animation et à organiser la formation d'animateurs, et éventuellement y intervenir. En matière d'animation, notre structure vivait sur ses acquis avec des prestations ponctuelles d'accueil de classes d'environnement, pour lesquelles elle perdait de l'argent. Après mon embauche, je me suis investie dans de nouvelles approches en partenariat, par exemple, avec l'Education nationale, l'Ademe, la Diren, pour monter des programmes globaux d'intervention dans les écoles, qui nous assurent un meilleur équilibre financier. Nous intervenons surtout sur les thèmes où existe une demande : les déchets, l'eau, l'énergie, le paysage.»*

Isabelle LEPEULE intervient encore beaucoup elle-même dans l'animation avec des enfants : *«Les publics jeunes vous apportent une vision très évolutive des enjeux d'avenir et de la société, cela vous remet toujours en question.»*

Pour développer des prestations de formation, elle s'appuie sur son expérience professionnelle désormais solide. *«J'interviens aussi en ingénierie de formation, sur les méthodes pédagogiques ou sur des modules liés à la sensibilisation à l'environnement, au montage de produits d'animation touristique, sur des formations pour des "ambassadeurs du tri".»* Elle a également acquis des compétences en matière d'animation de réseau. *«Ce métier d'animateur de réseau prend de plus en plus d'importance. Il inclut un dispositif d'échanges et de coformation qui marche très bien dans le monde de l'éducation à l'environnement. Des réseaux régionaux ou nationaux, comme le réseau "École et Nature", contribuent à faire émerger une exigence de qualité et une reconnaissance des*

savoir-faire des structures comme celles dans laquelle je travaille. Je me suis éloignée de ma formation initiale, une maîtrise des sciences et techniques de l'environnement. Dans mon évolution, la formation continue acquise dans les réseaux d'éducation à l'environnement a été déterminante. Mais une formation d'origine scientifique reste importante par rapport à la rigueur que l'on doit avoir dans ce genre de métier.»

Son métier la passionne, et elle apprécie particulièrement de pouvoir le gérer de manière très autonome. *«Ce métier a l'avantage de vous mettre en relation avec beaucoup de gens : le matin, c'est avec une classe, l'après-midi avec des élus ou un inspecteur d'académie.»* Le seul inconvénient qu'elle trouve à ce poste, c'est l'investissement en temps très important qu'il exige, ce qui est assez habituel dans le monde associatif...

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 1 – Responsable environnement sur site industriel
- N° 11 – Chargé de mission environnement
- N° 13 – Chargé d'études environnement

■ La fiche Fonctions. Collection Métiers

- N° 10.3 – Formation

■ La fiche JD-1^{er} emploi. Collection Métiers

- N° G2 – Animateur de formation

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

COMMERCIAL

- N°23 – TECHNICO-COMMERCIAL ENVIRONNEMENT

N°23 - Technico-commercial environnement

Ingénieur technico-commercial, responsable commercial, chef de produit, chef de groupe, responsable marketing et commercial, directeur commercial

Le technico-commercial en environnement assure en France et à l'étranger la promotion et la vente des produits et services éco-industriels. En partenariat avec les cadres de la fonction études/projets et les cadres d'exploitation, il prépare et négocie les offres.



Fixe à partir de 20 k€ + pourcentage sur les ventes

Cadre débutant : entre 24 et 30 k€

Cadre confirmé : entre 29 et 60 k€

Qui recrute ?

- Éco-industries des biens d'équipements et matériels (traitement de l'air, des eaux, de boues, tri transports et collectes de déchets, instrumentation mesures et analyses, logiciels...)
- Services d'enlèvement, de collecte, d'élimination de déchets industriels et d'ordures ménagères, hygiène et sécurité, mesure et détection, prévention...
- Fabricants et distributeurs de produits dépolluants (traitement des eaux...)
- Services Internet spécialisés en environnement : bourses d'échanges, offres de missions
- Entreprises de récupération et réutilisation de matières recyclables

Rattachement hiérarchique

- Direction commerciale (pour le fournisseur de produits et d'équipements spécifiques)
- Directeur d'un centre régional pour les services éco-industriels généraux (eaux, déchets)

Relations fonctionnelles

- Clients
- Prescripteurs publics et privés
- Partenaires techniques (internes et externes)

■ LE POSTE

Activités principales

Développer et fidéliser la clientèle

- Développer la vente et augmenter le chiffre d'affaires et la marge.
- Prospecter des clients, rencontrer les prescripteurs, organiser les réponses aux consultations des marchés publics, suivre un portefeuille de contrats.
- Effectuer des opérations de publicité et de communication au travers d'organisation de salons, de campagnes promotionnelles...

Préparer et accompagner les missions techniques

- Préparer, avec les services techniques et les bureaux d'études internes, les offres et les devis.
- Aider à l'optimisation et à la négociation sur les contrats techniques ou administratifs complexes.
- Analyser les cahiers des charges, rechercher des solutions et rédiger les offres.

Stratégie-marketing

- Cerner et affiner le besoin des clients.
- Piloter les activités commerciales de la société.
- Coordonner et organiser les structures commerciales.
- Définir les stratégies.
- Choisir les produits à lancer et les développer avec les équipes techniques.
- Définir la politique tarifaire et effectuer la promotion globale des ventes de produits.
- Gérer les clients les plus importants en assurant la communication, la négociation et le support à la vente.

Variabilité des activités

Les interventions du commercial sont différentes selon qu'il s'adresse à des entreprises ou à des acheteurs tenus au respect des règles des marchés publics. De la même façon, ses pratiques ne seront pas identiques s'il vend des équipements, des logiciels ou encore des prestations de services.

Elles varient également si l'acheteur est un service achats, un prescripteur professionnel (bureaux d'études), ou un décideur de haut niveau (cadres dirigeants d'entreprises, élus locaux).

Exemple d'offre

■ **Ingénieur affaires dépollution des sols confirmé**
Marseille 45,5 k€/an

Groupe de services, leader dans son domaine, positionné sur des marchés en expansion (décontamination, démantèlement, dépollution des sols, mesures), recherche dans le cadre de sa diversification un ingénieur d'affaires dépollution des sols.

Rattaché au directeur commercial de la branche, en permanence à l'écoute du marché, vous proposez les axes de développement de ce secteur. Vous avez en charge la prospection, l'analyse des cahiers des charges, le montage technico-économique des affaires, l'établissement des prix et la rédaction des offres. Par ailleurs, vous organisez les salons et manifestations nécessaires au développement de notre image.

Ingénieur ou équivalent, justifiant d'au moins cinq ans dans le secteur (dépollution des sols, réhabilitation de sites, risques industriels), vous avez une bonne connaissance de l'industrie pétrochimique. Vous maîtrisez l'anglais et la micro-informatique. Dynamique et capable d'une forte implication, vous êtes prêt à relever un véritable challenge au sein d'un groupe solide et reconnu. Fréquents déplacements en France. Rémunération à négocier. Véhicule de fonction fourni.

Source : Apec

■ LE PROFIL

Diplômes

- Bac+2, bac+3 avec expérience.
- Diplôme d'ingénieur.
- Diplôme d'école de commerce.
- 3^e cycle en chimie, biologie ou environnement.

Expérience

Les ingénieurs technico-commerciaux peuvent être des débutants. Cependant, le plus souvent, une expérience professionnelle en contact avec le secteur de clientèle et les produits est demandée.

Compétences

- Connaissance du secteur, des techniques et de la réglementation environnementale dans le domaine des produits vendus.
- Connaissance du type de clientèle et des prescripteurs dans le domaine concerné.
- Culture générale de l'ingénierie industrielle et des marchés publics.
- Maîtrise des règles et techniques de vente, notions de marketing.
- Aisance dans le maniement des outils informatiques et des nouvelles technologies de communication.
- Maîtrise des langues étrangères (anglais, allemand, espagnol) souvent demandée.

Personnalité

- Excellent sens relationnel, tempérament commercial, pour convaincre les clients.
- Rigueur et sens de l'organisation, pour mener plusieurs projets de front.
- Grande mobilité, pour couvrir une grande zone commerciale.

■ LA MOBILITÉ

Poste précédent (P-1)

- Chargé d'études environnement
- Chargé de mission environnement
- Responsable environnement sur site industriel
- Responsable d'exploitation d'installation éco-industrielle
- Responsable de centres de services éco-industriels
- Ingénieur mesures et analyses

Évolution professionnelle (P+1)

- Directeur des ventes
- Responsable commercial
- Responsable marketing

Exemple d'offre

■ Ingénieur d'affaires Région parisienne	61 k€/an
--	----------

SARL, filiale à 100 % d'une société étrangère intervenant dans trois secteurs : l'importation, le stockage et la distribution en France, et dans les pays francophones, d'appareils de filtration et de régulation destinés aux marchés de l'hydraulique agricole, rurale, urbaine et industrielle.

Missions : gestion exclusive du marché « filtration de l'eau industrielle » afin de développer un réseau de distributeurs des produits ; conduite des objectifs de CA et de marge ; assistance technique aux intermédiaires et clients. Profil : forte expérience de l'environnement cité, alliée à de solides compétences techniques et commerciales issues du métier de l'eau industrielle (process, refroidissement, incendie), avec savoir-faire dans les domaines filtration et régulation. Perspectives d'évolution de carrière. Voiture de fonction et prise en charge des frais professionnels.

Source : Apec

■ TÉMOIGNAGE

■ Stéphane ORTU

Responsable commercial à MSIS

«La fonction commerciale en environnement ne peut se définir comme la vente d'un produit standard. Notre mission se présente plutôt comme un rôle de conseil et d'assistance suivant une problématique donnée.»

MSIS est une société spécialisée dans le contrôle de la qualité de l'air, organisée en deux départements, l'un axé sur le nucléaire, l'autre sur l'environnement. Ce dernier regroupe douze salariés dont un responsable commercial.

Stéphane ORTU est entré chez MSIS il y a sept ans comme technico-commercial, dans le cadre d'un contrat en alternance au cours de son année de maîtrise à l'École supérieure de vente. Il a ensuite été embauché comme ingénieur technico-commercial. Il est aujourd'hui responsable développement du département Environnement.

Stéphane ORTU exerce des missions commerciales pures, de recherche de nouveaux prospects, de fidélisation de clients existants. Cette démarche est liée à une mission technique qui implique la connaissance des normes, des textes documentaires, des procédures et des modes opératoires appliqués aux contrôles à réaliser. *«Nos clients attendent, pour la plupart, un discours technique. Notre offre doit s'adapter à leur demande, à leur métier, à la configuration du site. Elle répond à la fois à un besoin et aux exigences normatives, réglementaires et documentaires.»*

Pour la recherche de nouveaux clients, il commence par exploiter des fichiers d'entreprises (chambre de commerce, zone d'activité industrielle, sociétés spécialisées...) mais se tourne aussi sur la simple recherche par Internet. Ce dernier moyen est une mine d'informations quant à l'obtention d'éléments importants sur l'entreprise identifiée (coordonnées, noms des interlocuteurs, descriptif des activités et des installations, plan d'accès...). Il faut ensuite bien identifier la personne décisionnelle en matière de suivi environnemental sur le site. Un rendez-vous peut alors être recherché pour formaliser le contact et définir au mieux les attentes du client en adéquation avec ses installations.

Stéphane ORTU répond également aux appels d'offres sur la base de l'analyse des cahiers des charges des clients. C'est lui qui garde ensuite la responsabilité du suivi de la mission en collaboration avec un ingénieur chargé d'affaires qui assure le suivi technique de la prestation.

En relation avec le client, le responsable commercial définit le jour et les modalités de l'intervention, les mesures à réaliser, l'équipe de techniciens à mobiliser. Après l'intervention, il vérifie le rapport rédigé et peut être amené à le présenter au client, un rôle également attribué à l'ingénieur chargé d'affaires, plus spécialisé dans le domaine d'intervention concerné.

«Ce qui est particulièrement intéressant dans mon métier, c'est la diversité des activités, tant par la variété des prestations que nous vendons que par les types d'acteurs (collectivités, entreprises de nombreux secteurs: pharmaceutique, micro-électronique...) et les personnes auxquelles nous nous adressons. Un jour, nous présentons une mission de prélèvement d'amiante à un chef de chantier et, le lendemain, nous pouvons réfléchir à la validation d'un système de haute technologie avec un responsable de production ou un directeur d'entreprise. Il faut savoir adapter son discours à ces différents interlocuteurs.»

«Pour ce type de poste, il est nécessaire de savoir allier connaissances techniques et sens du relationnel. Ainsi, les embauches s'orientent-elles vers des personnes au profil technique mais qui ont une forte sensibilité commerciale ou, au contraire, vers des candidats à fort potentiel commercial et marketing, désireux de travailler pour un métier à caractère technique. Dans mon cas, la curiosité, la volonté d'apprendre au contact des autres et mon expérience ont été déterminantes pour mon adaptation à ce métier.»

À voir aussi

■ Dans ce document

- N° 1 – Responsable environnement sur site industriel
- N° 2 – Responsable de centre de services éco-industriels
- N° 3 – Responsable d'exploitation d'installation éco-industrielle
- N° 11 – Chargé de mission environnement
- N° 13 – Chargé d'études environnement
- N° 17 – Ingénieur mesures et analyses

■ Les fiches Fonctions. Collection Métiers

- N° 5.1 – Direction marketing, direction commerciale
- N° 5.6 – Technico-commercial et service après-vente

■ La fiche JD-1^{er} emploi. Collection Métiers

- N° E3 – Ingénieur technico-commercial

Consultables aussi sur : www.apec.fr, rubrique « marché »

POUR ALLER PLUS LOIN

- PRINCIPAUX ORGANISMES INSTITUTIONNELS
- ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES
- SYNDICATS PROFESSIONNELS DES ÉCO-INDUSTRIES
- AUTRES ORGANISMES PROFESSIONNELS
- ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION
- RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
- SITES INTERNET

Principaux organismes institutionnels

Ministère de l'Écologie et du Développement durable

20, avenue de Ségur – 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21

www.environnement.gouv.fr

Le ministère de l'Écologie et du Développement durable prépare et met en œuvre la politique du gouvernement dans les divers domaines de l'environnement.

Il veille à la prise en compte des objectifs de la politique du développement durable dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, ainsi que dans la gestion des ressources naturelles. Il veille à la qualité de l'environnement, à la gestion des eaux, à la protection de la nature et des paysages, et à la prévention, la réduction ou la suppression des pollutions, des nuisances et des risques, dans une optique de développement durable.

Services déconcentrés de l'État

DIREN

(Directions Régionales de l'ENvironnement)

(Une par région administrative)

Voir site Internet du ministère de l'Écologie et du Développement durable. Sous l'autorité du préfet de Région, les Diren œuvrent à la prise en compte de l'environnement dans les divers programmes et projets d'aménagement. Elles contribuent à l'application de la réglementation sur l'eau. Elles veillent à la protection des sites et des paysages. Elles concourent aux politiques de conservation des milieux naturels.

DRIRE

(Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement)

(Une par région administrative)

Voir site Internet du ministère de l'Écologie et du Développement durable. Sous l'autorité du préfet de région, les Drire coordonnent l'animation de l'inspection et l'application des législations relatives aux installations classées, à la pollution de l'air et aux déchets.

Organismes sous tutelle

IFEN (Institut Français de l'ENvironnement)
61, boulevard Alexandre-Martin
45058 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 79 78 78

www.ifen.fr

L'Ifen a été créé pour répondre à une exigence : faciliter la prise en compte de l'environnement dans les choix des décideurs par la mise en place d'un système moderne d'informations fiables sur l'environnement. C'est l'organisme officiel qui centralise les statistiques sur l'environnement.

INERIS

(Institut National de l'Environnement industriel et des RISques)

Parc technologique Alata
BP – 60550 Verneuil-en-Halatte
Tél. : 03 44 55 66 77

www.ineris.fr

L'Ineris est chargé d'apporter une compétence technique aux acteurs de l'environnement, et particulièrement au ministère de l'Écologie et du Développement durable, pour prévenir et évaluer les conséquences des activités industrielles sur l'homme et l'environnement.

Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

36, quai d'Austerlitz – 75013 Paris
Tél. : 01 44 06 89 00

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conseil Supérieur de la Pêche

134, avenue de Malakoff – 75 116 Paris
Tél. : 01 45 02 20 20 - Fax : 01 45 01 27 23

www.csp.environnement.gouv.fr

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

85 bis, avenue de Wagram
BP 236 – 75822 Paris Cedex 17
Tél. : 01 44 15 17 17 - Fax : 01 47 63 79 13

www.oncfs.gouv.fr

Agences de l'eau

Le champ d'action de chaque agence (six au total) correspond à un grand bassin hydrographique français.
www.eaufrance.tm.fr

Les Agences de l'eau sont chargées de susciter et de faciliter financièrement et techniquement des actions de lutte contre la pollution de l'eau, d'assurer entre les utilisateurs l'équilibre des ressources et des besoins en eau, d'atteindre les objectifs de qualité fixés par les règlements.

Parcs nationaux

Fédération des parcs nationaux (sept parcs nationaux)
www.parcsnationaux-fr.com

Organismes sous cotutelle

ADEME

(Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
22, rue Louis Vicat – 75015 Paris
Tél. : 01 47 65 20 00
www.ademe.fr

(Une délégation par région administrative)
L'Ademe exerce des missions d'animation, de recherche, de conseil technique, de sensibilisation et d'incitation financière dans les domaines suivants : maîtrise de l'énergie et des matières premières, développement des énergies renouvelables, élimination et valorisation des déchets, lutte contre la pollution de l'air et des sols, développement des technologies propres, lutte contre le bruit...

ANDRA

(Agence Nationale des Déchets RAdioactifs)
1-7, rue Jean-Monnet – Parc de la Croix-Blanche
92298 Châtenay-Malabry Cedex
Tél. : 01 46 11 80 00 - Fax : 01 46 11 82 50
www.andra.fr

MNHN

(Muséum National d'Histoire Naturelle)
57, rue Cuvier – 75231 Paris Cedex 05
Tél. : 01 40 79 30 00
www.mnhn.fr

ONF

(Office National des Forêts)
Les différents sites régionaux sont présentés sur le
www.onf.fr

Fonction Publique Territoriale

FPNF

(Fédération des Parcs Naturels régionaux de France)
4, rue de Stockholm – 75008 Paris
Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78
E-mail : info@parc-naturel-regionaux.tm.fr

Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement (réseau RARE)

Organisées en réseau, les onze agences, créées à l'initiative des conseils régionaux, interviennent dans la gestion de l'énergie et pour la valorisation des ressources naturelles et des déchets.
www.rare.asso.fr

A Associations, fédérations professionnelles...

AFIE

(Association Française des Ingénieurs Écologues)
61-63, rue Hallé – 75014 Paris
Tél. : 01 53 91 06 15 - Fax : 01 45 38 54 21
www.afie.net
E-mail : contact@afie.net

Cette association a pour but de réunir les ingénieurs écologues et de promouvoir leur profession. Elle doit susciter la prise en compte des lois de l'écologie dans la gestion des milieux et l'aménagement du territoire. Elle doit en outre participer au développement de la recherche dans le domaine de l'écologie. Elle réalise des publications, organise des formations, met en place des forums d'échange pour ses membres et leur propose des offres d'emploi.

AFITE

(Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement)
9, rue de Rocroy – 75010 Paris
Tél. : 01 40 23 04 50 - Fax : 01 40 23 05 39
www.afite.org/
E-mail : bureau@afite.org

L'afite regroupe des ingénieurs et des techniciens de l'environnement industriel. Les préoccupations de ses adhérents portent sur l'eau, l'air, le bruit, les déchets, les technologies de dépollution. Elle réalise des publications, organise des formations et met en place des forums d'échange pour ses membres.

AGHTM

(Association Générale des Hygiénistes et des Techniciens Municipaux)
83, avenue Foch – BP 3916 – 75761 Paris Cedex
Tél. : 01 53 70 13 50 - Fax : 01 53 70 13 40
www.aghtm.org

AIVF

(Association des Ingénieurs des Villes de France)
20, rue Bachaumont – 75002 Paris
Tél. : 01 40 13 94 95
www.aivf.asso.fr

AJE

(Association des Journalistes de l'Environnement)
25, rue Bleue – 75009 Paris
Tél. : 01 48 00 59 62
www.jne-asso.org

ATEE

(Association Technique Énergie Environnement)
47, avenue Laplace – 94117 Arcueil Cedex
Tél. : 01 46 56 91 43 - Fax : 01 49 85 06 27
www.atee.fr

ENF

(Espaces Naturels de France)
(Réseau des conservatoires des sites)
6, rue Jeanne-d'Arc – 45000 Orléans
Tél. : 02 38 24 55 00
www.enf-conservatoires.org

Entreprise et environnement

Association environnement de l'École des Mines de Saint-Étienne
158, cours Fauriel – 42023 Saint-Étienne Cedex 2
Tél. : 04 77 42 01 23
www.emse.fr

FFP

(Fédération Française du Paysage)
4, rue Hardy – 78000 Versailles
Tél. : 01 30 21 47 45
www.f-f-p.org

FNCAUE

(Fédération Nationale des Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme et d'Environnement)
20-22, rue du Commandeur – 75014 Paris
Tél. : 01 43 22 07 82
www.fncaue.org

FNE

(France Nature et Environnement)
(Fédération française des associations de protection de
la nature et de l'environnement)
Maison du Chevreuil
57, rue Cuvier – 75231 Paris Cedex 05
Tél. : 01 43 36 16 12
www.fne.asso.fr

Orée

(Réseau d'échange et de formation sur les
politiques d'environnement locale)
42, rue du Faubourg-Poissonnière – 75010 Paris
Tél. : 01 48 24 04 00 - Fax : 01 48 24 08 63
www.oree.org

Réseau École et Nature

(Réseau d'éducation à l'environnement)
16, rue Ferdinand-Fabre – 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 02 25 70 - Fax : 04 67 02 65 41
www.ecole-et-nature.org

RNF

(Réserves Naturelles de France, réseau des réserves)
6 bis, rue de la Gouge
BP 100 – 21803 Quetigny Cedex
Tél. : 02 80 48 91 00
www.reserves-naturelles.org

UNCPIE

(Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives
pour l'Environnement)
26, rue Beaubourg – 75003 Paris
Tél. : 01 44 61 75 35 - Fax : 01 44 61 75 36
www.uncpie.org

Syndicats professionnels des éco-industries

CICF

(Chambre des Ingénieurs-Conseils de France)
3, rue Léon-Bonnat – 75016 Paris
Tél. : 01 44 30 49 30
www.CICF.fr

Deux syndicats concernent les métiers de l'environnement : « Infrastructure et Environnement », pour les bureaux d'études techniques et VRD, « Territoires et Environnement », pour les cabinets de conseil en environnement.

FEDEREC

(Fédération française de la récupération pour la gestion industrielle de l'environnement et du recyclage)
101, rue de Prony – 75017 Paris
Tél. : 01 40 54 01 94
www.federec.com

FNADE

(Fédération Nationale des Activités du Déchet et de l'Environnement)
33, rue de Naples – 75008 Paris
Tél. : 01 53 04 32 90 - Fax : 01 53 04 32 99
www.fnade.com

FNSA-VANID

(Fédération Nationale de Syndicats de l'Assainissement)
91, avenue de la République – 75540 Paris Cedex 11
Tél. : 01 48 06 80 81
www.fnsa-vanid.org

SNITER

(Syndicat National des Industries du Traitement des Eaux Résiduaires)
10, rue de Washington – 75008 Paris
Tél. : 01 45 63 70 40
www.french-water.com

SYNTEC Ingénierie

3, rue Léon-Bonnat – 75016 Paris
Tél. : 01 44 30 49 00
www.syntec-ingenierie.fr

UIE

(Union des Industries et Entreprises de l'eau et de l'environnement)
10, rue de Washington – 75008 Paris
Tél. : 01 45 63 70 40

UNED

(Union Nationale des Exploitants du Déchet)
3, rue Alfred-Roll – 75017 Paris
Tél. : 01 44 01 47 01

UPDS

(Union Professionnelle de Dépollution de Site)
Parc Saint-Christophe Pôle Newton
95864 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 22 74 33 - Fax : 01 34 22 79 86

Autres organismes professionnels

Éco-Emballages

44, avenue Georges-Pompidou
92300 Levallois-Perret
Tél. : 01 40 89 99 88
www.ecoemballages.fr

Association des Maires de France

41, quai d'Orsay – 75007 Paris
Tél. : 01 44 18 14 14

Cedre

(Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les Pollutions Accidentelles des Eaux)

Rue Alain-Colas – BP 20413 – 29604 Brest
Tél. : 02 98 33 10 10
www.le-cedre.fr

CEMAGREF

Parc de Tourvoie – BP 44 – 92163 Antony Cedex
Tél. : 01 40 96 61 21
www.cemagref.fr

CIEPE

(Centre d'Information Environnement Pour les Entreprises)

19, rue Lord-Byron – 75008 Paris
Tél. : 01 55 65 77 27
www.ccip.fr/bourse-des-dechets

CNISF

(Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France)

7, rue Lammenais – 75008 Paris
Tél. : 01 44 13 66 88
www.cnisf.org

CNPP

(Centre National de Prévention et de Protection)

5, rue Daunou – 75002 Paris
Tél. : 01 44 50 57 60
www.cnpp.com

Éco-maires

Bureau 84-21 Assemblée nationale
233, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
Tél. : 01 40 63 84 21

IFREMER

(Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER)

Technopolis 40 – 155, rue Jean-Jacques-Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 46 48 21 00
www.ifremer.fr/

OIE

(Office International de l'eau)

21, rue de Madrid – 75008 Paris
Tél. : 01 44 90 88 60

OPQIBI

(Organisme Professionnel de Qualification de l'Ingénierie Infrastructure Bâtiment Industrie)

6, rue Louis-Pasteur
BP91 – 92105 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 99 14 50
www.opqibi.com

Établissements de formation

■ FORMATION INITIALE

Guide des formations initiales en environnement

333 formations à partir du bac
O. Conchou et R. Pineau ; AFIE. Collection
l'Environnement Magazine. 1996/1997,
401 pages.
À voir aussi :
www.crij-centre.org/environnement.htm

Site Internet de l'Afite

rubrique « formations longues »
(www.afite.org/formsearch.html)

■ FORMATION CONTINUE

Site Internet de l'Afite

rubrique « formations courtes »
(www.afite.org/stagsearch.html)

CFDE

(Centre de Formation et de Documentation sur
l'Environnement)

18, rue Jean-Giraudoux – 75016 Paris
Tél. : 01 40 69 38 36 - Fax : 01 53 57 17 53
E-mail : cfde@acfc.cci.fr

Références bibliographiques

■ GÉNÉRALITÉS

L'entreprise verte

Le développement durable change l'entreprise pour changer le monde
Élisabeth Laville, éditions Village Mondial, 2002.

L'Environnement en France

Ifen, éditions La Découverte, 2002.

Le Code de l'environnement

Éditions Dalloz, 2002.

Le Droit de l'environnement

Jacqueline Morand-Deviller, éditions PUF, 2002.

Les Éco-décideurs en France

Annuaire de l'environnement
Deuxième édition de l'an 2002 RFC
120, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris, 2002.

Données économiques de l'environnement

la Documentation française. Ifen-Économica, 1999.

■ LES MÉTIERS

Les Métiers de l'environnement.

Isabelle Bollène, Valérie Montmartin, éditions L'Étudiant, 2001.

Réussir dans les métiers verts

Éditions L'Atelier de l'Archer, 1999.

Les Métiers de la nature et de l'environnement

Bérangère Latronche, Jeunes Éditions, 1999.

Les Métiers de l'environnement.

Michel Mabit, éditions Opéra, 1998.

Guide des métiers verts

Françoise Chirot, Anne Galey, éditions Sang de la Terre, 1998.

Les Métiers de l'environnement.

Claire Fargeot et Bruno Lefèvre. L'Étudiant, collection « L'étudiant pratique », 1995.

Avenir

N°497, 122 pages, janvier 1999, Onisep.

■ REVUES

Environnement Magazine

Victoire Éditions
38, rue Croix-des-Petits-Champs – 75001 Paris
Tél. : 01 53 45 89 00

Recyclage Récupération Magazine

mensuel - Éditions Montmartre
142, rue Montmartre – 75002 Paris
Tél. : 01 40 26 83 21
www.recyclagemag.com

Environnement et technique

Éditions Société Alpine de Publication
7, chemin de Gordes – 38100 Grenoble
Tél. : 04 76 43 28 64 - Fax : 04 76 56 94 09

Vertitude

Éditions DPE
40, rue Laure-Diebold – 69009 Lyon
Tél. : 04 78 64 65 51
www.dpe-edition.com

La Revue de l'ingénierie et du conseil

CICF
3, rue Léon-Bonnat – 75016 Paris
Tél. : 01 44 30 49 30

Science et environnement

PPS
20, rue Ribéra – 75016 Paris
Tél. : 01 44 14 60 60

Valeurs vertes

Éditions Seves
140, rue Ribéra – 75016 Paris
Tél. : 01 44 14 60 60

La Lettre de l'environnement

Agence méditerranéenne de l'environnement
Espace République de l'Hôtel de Région
20, rue de la République – 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 22 90 62

Droit de l'environnement

Victoire Éditions
38, rue Croix-des-Petits-Champs – 75001 Paris
Tél. : 01 53 45 89 00

■ ANNUAIRES

France Environnement

Éditions Alphamédian/Johanet.

Les prestataires de services en environnement

Victoires Éditions/Afie.

1 000 associations pour l'Environnement

Victoires Éditions.

Les Formations en environnement

Victoires Éditions.

Annuaire des paysagistes

Éditions FFP.

Kompass France Internet

sécurité, hygiène, environnement, éditions Kompass.

Guide industrie et environnement

3 volumes, éditions Edipol.

Sites internet

En dehors des sites des organismes précités, il existe de nombreux sites sur l'environnement et sur l'emploi en environnement. Cette liste n'est pas exhaustive.

www.reseau-tee.net

Réseau des emplois et métiers de l'environnement proposant aussi des offres d'emploi et d'autres services.

www.envirodroit.net

Conjuguer droit et environnement est souvent difficile. Ce site propose des analyses, des interviews et un mini diagnostic gratuit.

www.nordpasdecalais.cci.fr

Annuaire des éco-entreprises et des cabinets conseils du Nord-Pas-de-Calais.

www.utopies.com

Association regroupant des entreprises qui croient à l'action positive des entreprises en matière d'environnement et de développement durable.

www.edd-net.info

Site d'information sur les entreprises et le développement durable.

www.environnement-info.ccip.fr

Ce site traite de l'environnement au sein de l'entreprise.

www.ecometiers.com

Propose de nombreuses fiches métiers, des formations et des liens vers d'autres sites sur les métiers de l'environnement.

www.pro-environnement.com

Propose diverses bases de données sur les formations diplômantes et formations courtes, ainsi qu'une base de données d'articles vendus en lignes de diverses revues sur l'environnement.

www.jetudie.com

Portail de formation proposant de nombreuses fiches métiers classées par secteurs d'activité.

www.vertitude-online.com

magazine de l'environnement

www.enviro2b.com

Portail européen d'information sur l'environnement

www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Propose les offres d'emplois des parcs naturels régionaux

ANNEXES

- ABRÉVIATIONS
- LEXIQUE

Abréviations

ABF : Architecte des Bâtiments de France

ACV : Analyse des Cycles de Vie

ADASEA : Association Départementale d'Aménagement des Structures d'Exploitation Agricole

ADEME : Agence De l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie

AE : Agence de l'Eau

AEP : Alimentation en Eau Potable

AFAQ : Association Française d'Assurance de la Qualité

AFIE : Association Française des Ingénieurs Écologues

AFITE : Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement

AFNOR : Agence Française de NORmalisation

AGHTM : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux

AMF : Association des Maires de France

AMO : Assistance à Maîtrise d'Œuvre

ANVAR : Agence Nationale de Valorisation de la Recherche

APS : Avant Projet Sommaire

ARPE : Agence Régionale Pour l'Environnement

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

BO : Bulletin Officiel

BOAMP : Bulletin Officiel des Annonces de Marché Public

BRGM : Bureau de Recherche Géologique et Minière

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

CDC : Comité Départemental des Carrières

CDH : Comité Départemental d'Hygiène

CEMAGREF : Centre national du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts

CEN : Centre Européen de Normalisation

CET : Centre d'Enfouissement Technique

CFPA : Centre de Formation Professionnelle Agricole

CG : Conseil Général

CLIS : Comité Local d'Information et de Surveillance

CNAM : Centre National des Arts et Métiers

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

COFRAC : Comité Français d'Accréditation

COP : Composés Organiques Persistants

COV : Composés Organiques Volatiles

CPIE : Centre Pour l'Initiation à l'Environnement

CR : Conseil Régional

CRDP : Centre Régional de Documentation Pédagogique

CRITT : Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie

CSDU : Centre de Stockage des Déchets Ultime

CSRPN : Conseil Supérieur Régional de Protection de la Nature

DAE : Dossier d'Autorisation d'Exploiter

DATAR : Délégation générale à l'Aménagement du Territoire et à l'Aménagement Régional

DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

DDASS : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

DDE : Direction Départementale de l'Équipement

DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

DDTEFP : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIB : Déchets Industriels Banals

DIREN : Direction Régionale de l'Environnement

DIS : Déchets Industriels Spéciaux

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DRAF : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt

DRE : Direction Régionale de l'Équipement

DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

DUP : Déclaration d'Utilité Publique

DV : Déchets Verts

EIA : Environmental Impact Assessment

EIE : Étude d'Impact sur l'Environnement

EMAS : Environmental Management and Audit System

ENERO : European Network of Environmental Research Organisations (Réseau Européen des Organismes de Recherche en Environnement)

ENS : Espaces Naturels Sensibles

EP : Eau Pluviale

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

EPIC : Établissement Public à caractère Industriel et Commercial

ESR : Étude Simplifiée des Risques

EU : Eau Usée

GIE : Groupement d'Intérêt Économique

GRAF : Groupe Régional d'Action et de Formation

GRAINE : Groupe Régional Animation et Initiation Nature-Environnement

HQE : Haute Qualité Environnementale

ICE : Indice du Contenu en Emplois

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

IGN : Institut Géographique National

IGREF : Ingénieur Génie Rural des Eaux et Forêts

INRA : Institut National de Recherche Agronomique

INSEE : Institut National de la Statistique Économique

ISO : International Standard Organisation

ITA : Ingénieur des Travaux Agricoles

ITF : Ingénieur des Travaux Forestiers

ITPE : Ingénieur des Travaux Publics et de l'Équipement

ITR : Ingénieur des Travaux Ruraux

LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MATE : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

MEDD : Ministère de l'Écologie et du Développement Durable

MOP : Maîtrise d'Œuvre Publique

NF : Norme Française

NIMBY : Not In My BackYard (« Pas dans mon jardin »)

OM : Ordures Ménagères

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONU : Organisation des Nations-Unies

OPC : Ordonnancement Pilotage Coordination

PAQ : Plan d'Assurance Qualité

PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

PDU : Plan de Déplacement Urbain

PEE : Plan Environnement Entreprise

PLU : Plan Local d'Urbanisme, synonyme de POS

PNR : Parc Naturel Régional

POI : Plan d'Organisation Interne

POS : Plan d'Occupation des Sols, synonyme de PLU

PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère

PPR : Plan de Prévention des Risques

PRQA : Plan Régional pour la Qualité de l'Air

QHSE : Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement

RGP : Recensement Général de la Population

SAGE : Schéma d'Aménagement pour la Gestion de l'Eau

SATESE : Service d'Assistance TEchnique aux Stations d'Épuration

SCOT : Schéma de COhérence Territoriale

SD : Schéma Directeur

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

SEMA : Service Eaux et Milieux Aquatiques

SGAR : Secrétariat Général aux Affaires Régionales

SGBD : Système de Gestion de Bases de Données

SIC : Site d'Intérêt Communautaire

SIG : Système d'Information Géographique

SIVOM : Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères/Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

SME : Système de Management Environnemental

SMECTOM : Syndicat Mixte d'Enlèvement, de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

STEP : STation d'ÉPuration des eaux usées

SVT : Sciences et Vie de la Terre

SYCTOM : SYndicat de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

TEP : Tonne Équivalent Pétrole

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

VNF : Voies Navigables de France

WWF : World Wildlife Fund

ZA : Zone d'Activités

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique & Faunistique

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation

ENVIRONNEMENT

Amélioration continue: Activité régulière permettant d'accroître la capacité à satisfaire aux exigences.

Amélioration de la qualité: Partie du management de la qualité axée sur l'accroissement de la capacité à satisfaire aux exigences pour la qualité.

Analyse de cycle de vie (ACV): Évaluation des impacts sur l'environnement du cycle de vie de produits, de procédés et de systèmes industriels tout au long de leur cycle de vie. Méthode normative ISO 14040. Outils de management et d'aide à la décision.

Assurance de la qualité: Partie du management de la qualité visant à donner confiance en ce que les exigences pour la qualité sont satisfaites.

Audit: Processus méthodique, indépendant et documenté, permettant d'obtenir des preuves d'audit et de les évaluer de manière objective pour déterminer dans quelle mesure les critères d'audit sont satisfaits ; processus de vérification des procédures de contrôle et d'assurance de la qualité.

Autodéclaration: Communication environnementale avançant des arguments écologiques sous la seule responsabilité de l'entreprise. Cette communication n'est donc pas assujettie à un contrôle de la part d'un organisme extérieur.

Biocénose: Association équilibrée d'animaux et de végétaux dans un même biotope. La biocénose englobe tout ce qui est vivant.

Biodiversité: Variété de la vie sur la Terre. Elle se mesure par la variété au sein des espèces (diversité génétique), la variété entre les espèces et la variété des écosystèmes.

Biomasse: Masse totale des êtres vivants subsistant en équilibre sur une surface donnée du sol, ou dans un volume donné d'eau océanique ou douce.

Biotope: Ensemble des éléments abiotiques (c'est-à-dire d'origine non vivante), tels que la nature du sol, les caractéristiques climatiques, la température, l'humidité, l'importance du rayonnement solaire.

Capacité: Aptitude d'un organisme, d'un système ou d'un processus à réaliser un produit satisfaisant aux exigences relatives à ce produit.

Certificat d'enregistrement: Document délivré par un organismeregistraire indiquant, avec un niveau de confiance suffisant, qu'un système de management environnemental est conforme à une norme ou à un autre document spécifique.

Certification ISO 14001: La norme ISO 14001 définit le niveau d'exigence pour la protection de l'environnement dans un cadre de référence international. Elle traduit la recherche d'une maîtrise des impacts environnementaux de l'activité et certifie la validité du système de management environnemental mis en œuvre. Le système de management environnemental (SME) est l'ensemble des structures opérationnelles, des procédures et des ressources mises en place pour évaluer, mettre en œuvre et suivre une politique de gestion par le risque des incidences environnementales de l'entreprise.

Cogénération : Ce procédé permet la récupération de l'énergie (la chaleur) dégagée par la combustion des déchets et sa valorisation simultanée sous forme de deux énergies utiles : la vapeur et l'électricité.

Collecte sélective : Toute collecte qui sépare des ordures ménagères un certain type de déchets en vue de sa valorisation.

Compostage : Le compost est un mélange de déchets organiques, de matières calcaires, de terre... qui, après fermentation, fournit un excellent engrais.

Conception et développement : Ensemble de processus qui transforment des exigences en caractéristiques spécifiées ou en spécification d'un produit, d'un processus ou d'un système.

Conformité : Satisfaction d'une exigence.

Constatation d'audit : Résultat de l'évaluation des preuves d'audit par rapport aux critères d'audit.

Contrôle : Évaluation de la conformité par observation et jugement accompagné si nécessaire de mesures, d'essais ou de calibrage.

Correction : Action visant à éliminer une non-conformité détectée.

Déchet ménager : Déchet collecté auprès des ménages, ainsi que les ordures similaires générées par les artisans, commerçants et services publics (écoles, hôpitaux, administrations), ramassées et traitées dans les mêmes conditions par la collectivité.

Déchet ultime : Déchet, résultant ou non d'un traitement, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par la réduction de son caractère polluant ou dangereux (souvent, mais pas forcément, un « déchet de déchet »), ils sont donc en bout de chaîne de tri, de recyclage, de traitement.

Déclaration d'Utilité Publique : Procédure qui vise, pour une collectivité locale, à se rendre propriétaire foncier de parcelles nécessaires à la mise en place d'un projet d'intérêt public.

Défaut : Non-satisfaction d'une exigence relative à une utilisation prévue ou spécifiée.

Développement durable (ou développement soutenable) : Traduction française de « sustainable development », le développement durable « est un développement économique qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs ».

Échantillonnage : Ensemble d'opérations techniques effectuées pour le prélèvement d'une fraction d'une population destinée à être étudiée.

Éco-audit ou audit environnemental : Outil de gestion qui consiste en une évaluation systématique, documentée, périodique et objective des résultats de l'organisation, du système de management et des procédés destinés à assurer la protection de l'environnement.

Éco-efficacité : Notion désignant des produits ou services caractérisés par un rapport matière/usage amélioré (moins d'input matériel par unité fonctionnelle fournie).

Écolabel : Reconnaissance officielle de la qualité écologique d'un produit, les écolabels garantissent la qualité d'usage du produit ainsi que la limitation de ses impacts sur l'environnement.

Écologie : Domaine d'étude des relations des êtres vivants entre eux et avec le milieu (au sens large) dans lequel ils vivent.

Éco-produit : Tout produit qui entraîne moins d'impacts sur l'environnement, tout au long de son cycle de vie (« du berceau à la tombe ») et conserve ses performances lors de l'utilisation.

Écosystème : Ensemble des structures relationnelles qui lient les êtres vivants entre eux (biocénose) et à leur environnement inorganique (biotope) (d'après Ellenberg, 1973).

Effet de serre : Phénomène de piègeage naturel par l'atmosphère de la fraction de rayonnement solaire retransmis par la surface de la Terre. Sans lui, la température sur la Terre ne serait que de -18°C (contre $+15^{\circ}\text{C}$). Les gaz responsables de ce phénomène sont naturellement présents dans l'atmosphère à l'état de traces : vapeur d'eau, gaz carbonique (CO_2), méthane (CH_4) et protoxyde d'azote (N_2O). Les teneurs atmosphériques naturelles de ces gaz étant très faibles, les émissions dues aux activités humaines sont susceptibles d'accentuer l'effet de serre et de provoquer des modifications du climat par un réchauffement planétaire.

Efficacité : Niveau de réalisation des activités planifiées et d'obtention des résultats escomptés.

Efficience : Rapport entre le résultat obtenu et les ressources utilisées.

Effluents : Fluides résiduaux, traités ou non, d'origine agricole, industrielle ou urbaine, rejetés directement ou indirectement dans l'environnement à l'état gazeux, liquide ou solide.

EIME : Outil d'analyse environnementale pour l'intégration de l'environnement dans la conception des produits. Développement de méthodes et d'indicateurs adaptés au secteur industriel concerné.

Enregistrement : Document faisant état des résultats obtenus ou apportant la preuve de la réalisation d'une activité.

Environnement : Milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations.

Environnement de travail : Ensemble des conditions dans lesquelles le travail est effectué.

Eutrophisation : Accumulation graduelle de débris organiques dans les eaux stagnantes due au rejet de substances nutritives (par exemples les phosphates) qui favorise le développement de certaines algues. Cela appauvrit la teneur en oxygène de l'eau et asphyxie les autres espèces animales et végétales.

Exigence : Besoin ou attente formulés, habituellement implicites, ou imposés.

Génie écologique : Techniques de régénération d'habitats écologiques fondées sur la connaissance de la complexité de ces habitats et de ses interactions avec son environnement.

Haute Qualité Environnementale : Norme française de prise en compte de l'environnement dans les projets d'architecture (rénovation ou construction neuve).

Homologation : Enregistrement officiel accordé par un organismeregistraire ou accréditeur mentionnant la conformité à une norme ou à un autre document spécifique.

Impact environnemental : Toute modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des activités, produits ou services d'un organisme.

Lixiviat : Eau chargée de polluants organiques ou minéraux après contact avec des déchets mis en décharge.

Management de la qualité : Activités coordonnées permettant d'orienter et de contrôler un organisme en matière de qualité.

Nappe phréatique : Nappe d'eau douce souterraine qui alimente les sources.

Objectif qualité : Ce qui est recherché ou visé, relatif à la qualité.

Plan environnement : Document spécifiant quelles procédures et ressources associées doivent être appliquées par qui et quand, pour un projet, un produit, un processus ou un contrat particulier.

Planification de l'environnement : Partie du management de l'environnement axée sur la définition des objectifs environnement et la spécification des processus opérationnels et des ressources afférentes, nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Politique environnement : Orientations et intentions générales d'un organisme relatives à l'environnement telles qu'elles sont officiellement formulées par la direction.

Pollution : Détérioration de l'environnement par des substances chimiques, physiques ou organiques qui ne peuvent pas (ou ne peuvent plus) être éliminées naturellement par l'écosystème. La pollution a pour origine majeure l'activité humaine; elle résulte soit de l'introduction dans le milieu d'une substance artificielle non dégradable, soit du dépassement du seuil toléré par le milieu.

Procédure : Manière spécifiée d'effectuer une activité ou un processus.

Processus ou process : Ensemble d'activités corrélées ou interactives qui transforme des éléments d'entrée en éléments de sortie.

Produit : Résultat d'un processus.

Produit recyclé : Article composé de matériaux dont certains ont été extraits de déchets antérieurs.

Qualité : Aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences.

Recyclage : Processus de traitement d'une matière issue de déchets, afin de la rendre réutilisable dans la fabrication de nouveaux produits. Le recyclage a pour objectif l'économie des ressources naturelles non renouvelables. Il existe trois types de traitement correspondant : la valorisation matière, la valorisation organique, la valorisation énergétique.

Réduction à la source : Processus permettant de minimiser le poids et/ou le volume d'un produit tout en garantissant ses qualités techniques et le maintien de l'acceptabilité par l'utilisateur. Ce processus permet de réduire ainsi l'impact sur l'environnement.

Ressource renouvelable : Ressource susceptible de se reconstituer par le biais de processus naturels (par exemple, le cycle hydrologique) ou par sa propre régénération, généralement dans un délai qui ne dépasse pas quelques décennies.

Satisfaction du client : Perception du client sur le niveau de satisfaction de ses exigences.

Spécification : Document formulant des exigences.

Système : Ensemble d'éléments corrélés ou interactifs.

Système de management : Système permettant d'établir une politique et des objectifs, et d'atteindre ces objectifs.

Système de management de la qualité (SMQ) : Système de management permettant d'orienter et de contrôler un organisme en matière de qualité.

Système de management environnemental (SME) : Composante du système de management global qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour élaborer, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale.

Système qualité : Ensemble de la structure organisationnelle, des responsabilités, des procédures, des procédés et des ressources servant à mettre en œuvre la gestion de la qualité.

Traçabilité : Aptitude à retrouver l'historique, la mise en œuvre ou l'emplacement de ce qui est examiné.

Valorisation : Elle consiste à redonner une valeur marchande aux déchets par divers moyens.

■ RESSOURCES HUMAINES

Activité : Ensemble de tâches à accomplir par le salarié dans le cadre d'une situation de travail et mobilisant des compétences déterminées. Par exemple, l'une des activités du responsable de la communication interne consiste à définir les actions de communication ; une autre de ses activités est de conseiller les cadres dirigeants.

Fiche métier : Elle décrit un emploi-type, c'est-à-dire un modèle d'emploi théorique reconstruit à partir d'un ensemble de postes réels présentant des proximités suffisantes (en termes de compétences mobilisées et de finalité) pour être étudiés et traités de façon globale. On peut distinguer plusieurs emplois-types (ou « métiers ») au sein d'une même fonction. Par exemple, au sein de la fonction communication, on distingue les métiers de directeur de la communication, responsable de la communication interne, responsable de la communication externe, attaché de presse, chargé des relations publiques, journaliste d'entreprise.

Finalité (du métier) : La finalité du métier est sa raison d'être. Elle permet d'en comprendre le rôle et l'utilité dans l'organisation. Par exemple, la finalité du métier de responsable de la communication interne est de développer la culture de l'entreprise ou du groupe.

Fonction : Ensemble de métiers qui concourent à un même objectif final nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise. La plupart des entreprises présentent un même découpage interne entre grandes fonctions : direction générale, production, comptabilité, ressources humaines, communication, fonction commerciale, etc. Ainsi, l'objectif de la fonction communication est de construire et promouvoir une image positive et cohérente de l'entreprise.

Poste de travail : Regroupement d'activités exercées régulièrement par un salarié. Le poste de travail est défini par l'entreprise quant à son lieu d'exercice, son contenu et ses modalités d'exécution.

Secteur (d'activité) : Regroupement de l'ensemble des entreprises ou des établissements exerçant une activité principale similaire. À titre d'illustration, on peut citer les secteurs de l'hôtellerie, des transports, de l'industrie mécanique, de la construction, de l'assurance, etc. Le secteur définit l'activité de l'entreprise et non celle du salarié.



Prix: 19,90 €

Les Référentiels des métiers cadres
Les métiers de l'environnement.

Association Pour l'Emploi des Cadres
51, boulevard Brune – 75689 Paris Cedex 14
Tél.: 0810 805 805 (prix appel local)
www.apec.fr